Favorisons nos Industries

# LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Plaçons notre argent chez nous

Volume 42 No 156 — Membre de l'A. B. C. — CHICOUTIMI, LUNDI, 25 FEVRIER 1929 — Le seul quotidien publié dans le district Chicoutimi, Lac St-Jean, Saguenay et Charlevoix.

## LA CHINE EST AUX PRISES AVEC UNE FAMINE TERRIBLE

**Un estime de 12,000,000 à 20,000,000 le nombre des chinois qui souffrent de la faim dans le Centre du pays. Les zônes les plus affectées par la situation actuelle.**

### LES SECOURS ETRANGERS

**Des scènes de désolation dans quelques villages.**

### LA POPULATION

Pékin, 25. — Serv. Presse Canadienne. — L'argent étranger, envoyé pour secourir les populations de la Chine souffrant de la famine, commence à arriver. Il est immédiatement mis à la disposition des comités internationaux de secours, qui le répartissent entre les districts particulièrement affectés. Suivant les derniers renseignements reçus, de 12,000,000 à 20,000,000 de personnes souffrent de la faim dans la région du centre du pays. Les zones les plus sérieusement atteintes sont au-delà de la Grande Muraille, Spensi, Kansu, le sud-ouest et l'ouest du Honan.

Dans le Spensi, des familles entières se sont suicidées: les enfants étant d'abord mis à mort, puis la mère et le père se donnant la mort en dernier. Des centaines d'autres, dont les habitations ont été brûlées, se sont réfugiées dans des caves. Dans le Sienyang et le Chinyang, des villages entiers souffrent de la famine et des centaines de malheureux sont ramassés tous les jours dans les rues morts de privtions. La population, par dizaine de mille, essaie de se sustenter en mangeant les feuilles des mûriers, la graine de coton avec son écorce, des herbes sauvages finement pilées et mélangées avec des tourteaux de graine de coton.

Sept organisations chinoises qui ont des ramifications à travers tout le pays essayent de venir en aide aux malheureux. Les gouvernements des différentes provinces ont aussi fait leur possible.

### CAPTURES

Mexico, 25 — **Des dépêches de Guanajuato à "Excelsior" mandent que deux ingénieurs miniers américains ont été capturés par des bandits et qu'ils sont détenus pour rançon sous menace de mort. Les captifs ont nom J.-M. Underwood et C.-C. Austhorpe.**



*William F. Russell, commissaire de police de Chicago, qui déclare que les membres de la police de la grande ville américaine ne feront pas de quartier aux bandits qui tomberont entre leurs mains et qui n'en demanderont pas non plus.*

## L'ABOLITION DES APPELS PRECONISEE

**Par le Dr T. Campbell avocat du Conseil Privé.**

### OPPOSITTION

LONDRES, 25. — L'abolition des appels des dominions au Conseil privé a été préconisée ici par le Dr. T. Campbell, avocat de ce conseil. Il donne pour raison que des éléments essentiellement britanniques prédominent dans le comité judiciaire du Conseil privé, et il croit que dans les dominions des doutes s'élèvent à tort ou à raison à l'égard de ce comité. D'après ce qu'il a entendu dire, si les intérêts britanniques canadiens venaient en conflit et qu'on en appelât au Conseil privé, on craindrait que la justice ne soit pas administrée avec une absolue impartialité. Il fait remarquer qu'il est ridicule de le penser, mais tout de même cette mentalité existe.

Hudson Phillips, nègre de la Jamaique, est d'avis que, si la proposition du Dr. Campbell est acceptée, elle serait de nature à compromettre l'union du Commonwealth britannique. Le comité judiciaire du Conseil privé, dit-il, est reconnu dans le monde entier comme le plus honorable tribunal qui existe dans la chrétienté.

## LE PROJET NE DEVIENDRA PAS UNE LOI

Le Cap, Sud-Africain, 25. (Serv. Presse Canadienne) Le "Native Parliamentary Representation Bill" créant une représentation spéciale des premiers habitants du pays au parlement ne deviendra pas loi. Le bill ne fut adopté aujourd'hui qu'à une majorité de 75 à 69, alors qu'une majorité des deux-tiers est nécessaire pour permettre une modification à la constitution.

### Bulletin météorologique

**Bas St-Laurent — Vents modérés, beau. Température peu sévère aujourd'hui et une partie de la journée de demain, suivie de neige.**

## L'HIVER EST ENCORE TRES DUR EN EUROPE

Londres, 25. — Serv. Presse Canadienne. — Les derniers jours de la semaine dernière, l'hiver a resserré son étreinte sur les rives de la Baltique.

Une violente tempête a couvert le sud-est de la Suède et on signale un peu partout d'énormes amoncellements de neige. Le service de bateau entre Trelle Borg et Sassenitz est complètement désorganisé. Les navires faisant la traverse sont retenus dans les glaces entre Bornholm et la Suede. La Baltique présente le même aspect sur toute son étendue, de nombreux vaisseaux étant prisonniers dans les glaces.

En Grande-Bretagne la température s'est de nouveau mise à baisser, sous l'influence néfaste d'un fort vent d'est. On annonce des vents très froids et de la gelée.

Dans le sud-est de l'Europe, la température s'est un peu radoucie. Des nouvelles plus rassurantes ont été reçues de la Grèce et de Constantinople, où les communications ont été rétablies en partie du moins.

## UN INCENDIE CONSIDERABLE A QUEBEC, HIER

Québec, 25. (D. N. C.) — Un incendie a éclaté à la Basse-Ville, hier midi, et a menacé pendant quelque temps de causer toute une conflagration. L'entrepôt à grain de la maison Tanguay Limitée, situé sur la rue Saint-André, en face de la rue Saint-Pierre, et par conséquent en plein centre commercial de Québec, a été presque totalement détruit par les flammes. L'alarme générale sonnée à 12 h. 29 avait attiré sur les lieux la brigade entière, sous les ordres du chef Lawrence Donnoly. Une foule de plus d'un milier de personnes massée sur la rue Saint-André a suivi avec anxiété le progrès des flammes et le travail des pompiers, rendu plus difficile encore par le froid qu'il faisait hier après-midi, mais grâce à ses efforts courageux, la brigade réussit, après une lutte de cinq heures, à circonscrire les flammes à l'édifice menacé et à sauver d'une conflagration les entrepôts et maisons commerciales voisines.

### LEBRIX

**Calcutta, Inde, 25 — Serv. Presse Canadienne — Joseph Lebrix et le sergent Antoine Paillard sont partis à 7 h. ce matin, continuant leur envolée aérienne de France à Indochine.**

## LES CANADIENS AU COURS DE LA GRANDE GUERRE

**Ce que dit le sergent Secrett de leur conduite.**

### AVEC HAIG

LONDRES, 25. — Les Canadiens qui ont pataugé dans la boue et mangé de la misère dans la plaine de Salisbury, durant l'hiver de 1914, révoqueront probablement en doute l'exactitude de certaines déclarations d'un ouvrage du sergent Secrett et intitulé: "Twenty-five Years with Earl Haig". Secrett a passé ces 25 années avec Haig. Ce livre semble en général avoir été écrit avec un sens de justice. En 1914, Haig était en France et n'avait pas encore été chargé du commandement suprême des armées anglaises.

Les Canadiens, dit Secrett, se faisaient de la discipline des idées toutes différentes des nôtres, et le feld-maréchal craignait que les troupes canadiennes n'eussent pas l'entrainement préliminaire suffisant. L'idée de compléter leur entrainement en Angleterre fit faillite ignominieusement. On décida de les envoyer dans la plaine de Salisbury, mais ce projet ne réussit pas. Les hommes n'étaient pas disposés à l'état de choses qu'ils trouvèrent à Salisbury. La pluie était incessante, et la boue et un entrainement fâcheux contribuèrent à causer du mécontentement parmi les troupes, qui n'avaient jamais eu aucune idée d'une discipline rigide. Il s'ensuivit une espèce de mutinerie. Un samedi soir, les troupes furent entrainées pour une destination inconnue et envoyées en France.

Je sais qu'à ce temps on songeait à les diviser et à les envoyer parmi d'autres unités, mais les autorités canadiennes s'y opposèrent énergiquement. Quand cependant ils arrivèrent en France et constatèrent dans quelles circonstances nos tommies combattaient, ils se préparèrent à l'action. S'ils ne tolérèrent jamais la discipline de nos compagnons, ils combattirent bravement dans les tranchées.

Même la terrible épreuve de la première attaque des Allemands au moyen de gaz à Ypres ne les émut pas. Ils moururent par milliers, mais d'autres tinrent bon.

Sir Douglas professait un grand respect pour les Canadiens, après s'être rendu compte de l'oeuvre accomplie par eux. Toutes les fois qu'il paraissait dans les lignes canadiennes, les hommes se portaient à sa rencontre pour le saluer.

Jarrolds est l'éditeur du volume.

## SIR VINCENT MEREDITH EST DECEDE

Montréal, 25. — Serv. Presse Canadienne. — Sir Vincent Meredith, président de l'exécutif de la Banque de Montréal est décédé hier soir.

Sir Vincent était souvent indisposé depuis qu'il avait abandonné la direction de la Banque de Montréal, à l'automne de 1927; mais il avait conservé la position de président du bureau de direction. Depuis environ 7 mois, il avait dû abandonner tout travail, sa santé devenant de plus en plus mauvaise. Il aurait célébré son 79 ième anniversaire de naissance, mercredi prochain, étant né à Londres le 27 février 1850.

Il laisse pour pleurer sa perte, Lady Meredith, qu'il épousa en 1888. Lady Meredith est née Branda Allen, fille de feu Andrew Allen de Montréal. Ils n'eurent pas d'enfant et le titre de baronnet qui lui fut conféré en 1926 disparait avec lui.

Sir Vincent entra au service de la Banque de Montréal en 1867 et fit toutes ses armes dans cette institution. Il en devenait le Président en 1913. Il passa pratiquement toute sa vie à Montréal, y étant venu de Hamilton, Ont., peu après être entré au service de la banque.

## LA LISTE NE SERA PUBLIEE QUE LE 1er MARS

Londres, 25. — Serv. Presse Canadienne. — La liste de ceux qui recoivent des décorations au premier de l'An et qui n'a pas été publiée à cause de la maladie du Roi, sera publiée le 1er mars. Demain ou les jours prochains la liste sera soumise au Roi qui en a déja approuvé une partie.

## CONSTRUCTION IMMEDIATE

### D'UN AERODROME FLOTTANT

New-York, 25. — Serv. Presse Canadienne. — La maison Henry J. Gielow, Inc., architectes navals, annonçait hier que la construction d'un aérodrome flottant serait commencée immédiatement. Cet aérodrome sera ancré à 300 milles au large des côtes américaines, à moitié chemin entre New-York et les Bermudes. La maison Gielow agira comme ingénieurs-conseil pour les constructeurs, l'Armstrong Seadrome Development Company of Willington, Del.

D'après la maison Gielow, la base flottante mesurera 1,200 pieds de long par 200 pieds de large aux deux extrémités et 400 au centre. Six mille tonnes d'acier et 2,000 tonnes de fer seront employées à sa construction.

Pour la maintenir en place, des chaines de 21,150 pieds de longueur seront attachées à des ancres de construction spéciale. Des piliers qui descendront à 80 pieds de profondeur seront enfermés dans des étuis hydrauliques afin de contrebalancer les effets du vent et des vagues.

Cette base sera pourvue de facilités de chargement et de déchargement pour le transfert du courrier postal des avions aux navires. Son personnel se composera de 43 hommes qui auront soin des aéroplanes, des ateliers et qui tiendront un hôtel, où sera installé un poste de renseignements pour aviateurs.

## EXPOSITION HISTORIQUE FRANCAISE

### ELLE S'OUVRIRA A PARIS LE 16 AVRIL

Ottawa, 25 .— Au commencement du mois d'avril aura lieu à Paris l'exposition retrospective des colonies françaises de l'Amérique. Le Canada, au point de vue documentaire, est la plus importante source d'information dans l'histoire des colonies françaises, puisque, pendant près de cent cinquante ans notre pays porta le nom de Nouvelle-France.

Cette exposition, qui aura lieu dans le magnifique Hôtel de la Société de Géographie, Avenue d'Iéna, est sous le patronage des gouvernements de France, du Canada et de la province de Québec. Le premier ministre, M. King, s'y est intéressé personnellement dans son séjour en France et le secrétaire d'Etat, M. Rinfret, qui a les archives dans son ministère, a été le grand artisan de cette heureuse manifestation qui enrichira de pièces inédites et précieuses notre documentation historique. Le Premier Ministre de Québec, M. Taschereau, a donné un appui éclairé et généreux à cette oeuvre qui mettra spécialement en lumière le grand passé de sa province. L'exposition provoque en France un intérêt considérable, spécialement dans le monde de l'histoire et de la diplomatie. Le président de la république en fera lui-même l'inauguration en présence des représentants diplomatiques et des délégués des sociétés savantes. Le comité de l'exposition, qui comprend les plus hautes sommités, a pour président M. Gabriel Hanotaux, ancien ministre et membre de l'Académie Française, et pour vice-présidents, Mgr Baudrillart, de l'Académie Francaise et l'Amiral Lacaze, ancien ministre de la marine. En Canada, le conservateur des archives fédérales, M. A. G. Doughty, a la direction de la section canadienne avec son assistant, l'archiviste français M. Gustave Lanctôt.

A cette exposition prendront part le Canada, la Louisiane, Haiti, Saint-Pierre et Miquelon, la Matinique, Saint-Domingue, La Guadeloupe et les autres iles des Antilles jadis possessions françaises, mais c'est le Canada qui occupera le premier plan du fait de la grandeur de son passé et de son importance actuelle. Déjà le catalogue de l'exposition compte deux mille pièces. En outre, il contiendra une introduction sur le Canada par M. Gustave Lanctôt, sur la Louisiane par M. Lauvrière et sur les autres colonies par M. Maurice Besson, le tout précédé d'une préface par M. Gabriel Hanotaux.

L'exposition a pour but de rappeler l'oeuvre française en Amérique et elle constituera, par la gravure, le document et le souvenir historique, une évocation saisissante de l'histoire coloniale, à commencer par la commission de De Monts, d'où naquirent Port-Royal et Québec, et des lettres de Champlain, pour finir avec la dernière lettre de Montcalm écrite sur son lit de mort. Les contributions canadiennes seront spécialement intéressantes. Le musée McCord y exposera le gobelet d'argent et la tabatière de Montcalm. La bibliothèque St-Sulpice expose des documents, entre autres, des lettres d'Anne d'Autriche, du Cardinal de Richelieu et de Louis XIV. Ainsi qu'un parchemin signé du Vice-Roi Ventadour et qui est la seconde concession de terre en Canada en 1626. L'Hôtel-Dieu de Québec a offert plusieurs pièces, entre autres une belle assiette d'étain du gouverneur d'Ailleboust. La bibliothèque du parlement, grâce à l'obligeance de M. Taché, envoie une collection de médailles et de pièces de monnaie du régime français.

Les archives d'Ottawa exposeront une remarquable suite de gravures canadiennes avant 1764, y compris dix magnifiques vues en couleur de Québec par Richart Shortt et les fameuses gravures de Hervey Smyth qui valent aujourd'hui de fortes sommes. Du côté manuscrit, Ottawa exposera, entre autres pièces, la relation inédite du voyage de Franquet, avec plans originaux, des lettres intimes de Bigot, et la dernière lettre de Ramesay avant sa capitulation de Québec. A mentionner encore un manuscrit inédit du fameux Baron La Honta, contenant une description du Canada. Le permis de voyage à Chaton et Houel, neveux de Jacques-Cartier, pour continuer des découvertes, les premières lettres de noblesse accordées à un canadien, à Robert Giffart en 1658. Le Dr Doughty a prêté, de sa collection, un morceau d'une dentelle exécutée par la Reine de France, Anne d'Autriche, pour les Ursulines, et la miniature de Madeleine de Verchères.

Ajoutons que le grand but des organisateurs canadiens de l'exposition a été de faire poursuivre, à cette occasion, par les services du gouvernement français, des recherches systématiques dans les archives ministérielles, départementales et familiales, pour y découvrir des documents inédits sur l'histoire canadienne. Les résultats acquis sont déjà remarquables. Ainsi on a découvert le journal intime de Montcalm, des lettres inédites des Pères Vimont, Lalemant et Biebeouf.

Durant l'exposition, il y aura des concerts de musique canadienne et des conférences sur le Canada par M. Gustave Lanctôt, sur l'Acadie par M. Lauvrière et d'autres historiens.

L'exposition s'ouvrira le 16 avril et durera jusqu'en juin.

## LES MEDECINS DU MARECHAL SONT INQUIETS

Paris, 25. — Serv. Presse Canadienne.—Les médecins du maréchal Foch étaient très inquiets sur son état ce matin.

On annonce qu'un nouveau centre de congestion pulmonaire s'est déclaré. Le maréchal put prendre un peu de nourriture; mais on apprit qu'il avait passé une nuit agitée. Sa température monta à 100 et son pouls à 92.

Les docteurs Degennes et Davenières le visitèrent ce matin et déclarèrent qu'une consulte de quatre médecins aurait lieu plus tard dans la journée.

## MGR GIARDINI DE PASSAGE A QUEBEC

Québec, 25. (D. N. C.) — Sa Grandeur Mgr. Giardini, de l'ordre des Barnabites, archevêque titulaire d'Edesse et délégué apostolique au Japon, a passé quelques heures à Québec au cours de la fin de semaine. L'éminent prélat est arrivé dans notre ville samedi soir, à 10 heures, et s'est rendu immédiatement au palais cardinalice. Il est reparti hier après-midi, pour Montréal où il passera encore quelques jours. L'éminent prélat arrive de Rome, où il a fait son voyage "ad liminos" et se dirige maintenant vers le Japon.

### A WASHINGTON

**Washington, 25 — La commission des finances de la Chambre a décidé d'incorporer dans le projet de loi sur les déficits un crédit de 2,727,914 pour l'application de la prohibition en remplacement de la proposition de $24 millions.**

## SENSATION DANS LE MONDE DU CHARBON

**Ce que dit un Canadien de la situation en Angleterre.**

### UNE LETTRE

LONDRES, 25. — Le Daily Express publie ce qu'il appelle une lettre sensationnelle d'un homme d'affaires en vue de Montréal qui dit en avoir adressé une copie au prince de Galles. L'auteur de la lettre demande que son nom ne soit pas publié mais l'Express annonce qu'elle divulguera le nom aux propriétaires de charbon, s'ils le désirent.

La lettre parle de la visite du prince dans les carrières de charbon et exprime l'opinion que la dépression dans l'industrie du charbon en Grande-Bretagne provient de la négligence d'exportation des propriétaires de mines. Le Canada, continue la lettre, emploie environ quatre millions et quart de tonnes d'anthracite chaque année, dont trois millions et demi de tonnes sont importées des Etats-Unis. Il y a quelque temps, l'auteur de la lettre demanda ses prix à une grande compagnie de Grande-Bretagne. On demanda du comptant contre documents à Londres, ce qui entrainait une dépense d'environ cinquante mille dollars pour cinq à six milles tonnes, des semaines avant l'arrivée du charbon en Canada. Aux Etats-Unis, on fait crédit aux clients.

La population anglaise a amplement de fonds, dit-il. Pourquoi ne peut-elle pas financer ses consignations? La lettre finit en disant que les Anglais ont tous les avantages en taux de transport sur les Etats-Unis. Les Canadiens emploieraient plutôt du charbon anglais s'ils pouvaient en obtenir. Le Canada n'est pas le seul marché de vente de ce charbon.

On dit que les exportations de charbon anglais ont augmenté dernièrement en proportions assez considérables, à cause surtout du froid en Europe.

## UNE PREMIERE ENVOLEE DU CANADA A CUBA

La Havane, 25. (Serv. Presse Canadienne) George Haldeman réussit la première envolée du Canada à Cuba, samedi. Parti de Walkerville, Ont. à 3 h.49 du matin, les roues de son aéroplane enfoncées profondément dans la neige, il les faisaient toucher le sol tropique de Cuba, 13 heures plus tard. Haldeman était accompagné du mécanicien James-F. Hayden. Il déclara que son envolée avait été parfaite, les conditions atmosphériques ayant été excellentes durant tout le trajet.

James R. Cormack, commissaire du Canada fut l'un des premiers à le féliciter de son exploit.

## M. CHARLES F.-A. PERRY EST DECEDE

Vancouver, C.A., (Serv. Presse Canadienne) — Charles F.-A. Perry, l'un des pionniers de Vancouver et directeur d'une entreprise de construction locale qui érigea un grand nombre d'édifices dans la ville, est décédé samedi à l'âge de 63 ans. M. Perry naquit à Gaspé, Qué. En 1912, il fondait ici une entreprise canadienne-française.

M. Gustave Perry de Gaspé est son frère.

## ILS PARTIRONT DEMAIN OU MERCREDI

Marseille, 25. (Serv. Presse Canadienne) Les lieutenants Louis-Jérôme Paris et Maurice Hurtel ont annoncé définitivement qu'ils tenteraient une envolée au Brésil, au lieu de New-York. Ils comptent partir demain ou mercredi. Ils se dirigeront d'abord sur St-Louis, Sénégal, où ils prendront le courrier postal. De là, ils voleront vers Natal, Brésil, pour se diriger ensuite sur Buenos Aires.

## LES NAVIRES DE GUERRE DES PUISSANCES VONT A CHEFOO

**Il y a actuellement sept navires de guerre dans le port de Chefoo, 5 japonais, un anglais et un américain. Ces navires sont réunis pour protéger la vie des citoyens de leur nationalité.**

### SITUATION INQUIETANTE

**On prétend que le Japon est responsable de la situation.**

### L'ENTENTE

Chefoo, 25. — Serv. Presse Canadienne. — Les navires de guerre des différentes puissances se réunissent ici, dans le but de protéger la vie et les biens de leurs nationaux, à la suite de la situation militaire qui ne manque pas d'inspirer des craintes. Un autre torpilleur japonais, ainsi que le croiseur de première classe "Kiso" sont arrivés ici, hier soir, tandis qu'un autre navire était envoyé à Lungkow, occupé par des troupes nationalistes révoltées. Il y a maintenant 7 navires de guerre dans le port: 5 japonais, un anglais et un américain.

Des nouvelles, reçues ici ce matin, rapportent que les rebelles sous le commandement de Chang-Tsung-Chang ont rasé 50 villages dans les environs de Lungkow. On ne connait pas le motif de cette destruction.

Un porte-parole du gouvernement nationaliste à Changhai a déclaré que le Japon avait une bonne part de responsabilité dans la révolte du Shangtung. On dit couramment que le Japon "a instigué la révolte, désirant créer un état de choses qui lui permettent de continuer l'occupation du Shantung. Par l'entente conclue entre la Chine et le Japon, ce dernier devait retirer ses troupes. Maintenant les négociations sont interrompues sur ce sujet et celui des réclamations au sujet de l'incident de Tsinan".

Le gouvernement nationaliste ne considère pas la situation comme sérieuse et déclare que "le Japon refuse maintenant de retirer ses troupes malgré que le gouvernement de Nankin ne voit pas du tout la nécessité de les maintenir sur ce territoire."

## DESTRUCTION D'UN MAGASIN A VICTORIAVILLE

Québec, 25. — D. N. C. — La plus vieille maison d'épicerie en gros de Victoriaville a été la proie des flammes, samedi après-midi, à deux heures.

Fondée en 1878, par M. H.-H. Guay, cette épicerie était la propriété actuelle de M. Edouard Bourbeau.

L'incendie a été découvert à 2 heures, par un pensionnaire de l'hôtel Grande Union. Ce pensionnaire était à jeter un coup d'oeil par une fenêtre de l'hôtel, lorsqu'il constata la présence d'une fumée opaque à l'étage supérieure de l'épicerie. Il donna aussitôt l'alarme, et les pompiers se rendirent sur les lieux de l'incendie où une foule considérable ne tarda pas à se masser. Les hommes de la brigade ont fait un excellent travail. Mais, les flammes avaient pris de trop grandes proportions à leur arrivée, pour qu'ils puissent les enrayer sur le champ. Ils ont dû en effet, travailler sans relâche pendant quatre heures pour faire disparaitre tout danger.

## DESASTREUX INCENDIE A CAUSAPSCAL

Québec, 25. (Serv. Presse Canadienne) Le village Causapscal comté de Matane, fut partiellement détruit par un incendie, samedi soir. Deux hôtels, une résidence et plusieurs granges furent rasés par les flammes. Les dommages sont estimés à $ 50,000.

Les occupants des deux hôtels durent se sauver dans leurs vêtements de nuit. Tous leurs effets personnels furent brûlés.

## LE CARDINAL VIGO EST DECEDE A ROME

Cité Vaticane, 25. (Serv. Presse Canadienne) — Son Eminence le cardinal Vigo, le vénérable préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, est décédé peu après minuit ce matin, des suites de l'influenza. Il était sérieusement malade depuis une semaine et son état avait été très critique durant toute la journée. Il naquit à Guligiano en 1847.

### IL NE SAIT RIEN

Edmonton, Alberta, 25 — **Le premier ministre de l'Alberta, M. J. E. Brownlee, déclare ne rien savoir concernant la nouvelle de Londres apprenant que 70,000,000 d'acres de terre du district de Rivière-a-la-Paix vont être ouverts à la colonisation.**



*Sir Vincent Meredith, baronnet, président de l'Exécutif de la Banque de Montréal, décédé ici, hier soir.*

## LA SITUATION RELICIEUSE EN AFGHANISTAN

**Elle est devenue très difficile pour les catholiques.**

### MONOPOLE

BOMBAY, Indes, 25. — Du correspondant de l'Agence Fides à Bombay, le 14 janvier:

Les réformes opérées par le roi Aman-Oullah avaient fait naître les plus beaux espoirs. On s'attendait à ce que des missionnaires catholiques puissent bientôt entreprendre l'évangélisation de l'Afghanistan. Hélas! ces beaux espoirs ont sombré du fait que le Roi a accepté, avant son abdication, les 18 articles imposés par les tribus Moslem, les Schinwari, ce qui rend aux Moullahs (Prêtres musulmans) le monopole religieux le plus absolu.

Ces 18 articles, sont pour la plupart d'antiques coutumes religieuses qu'Amanuilah avait abolies. Mais il vient de les accepter. De ce fait, il doit s'affirmer lui-même parfait musulman, en se conformant à toutes les anciennes lois et coutumes musulmanes, et en observant toutes les pratiques musulmanes. Il doit révoquer son propre règlement par lequel il exigeait que tous les Moullahs fussent porteurs d'un certificat émanant d'un Institut approuvé, reconnaissant leur qualité de prêtres. Il doit rendre au prêtre Moslem le pouvoir d'arrter dans la rue toute personne qu'il lui plaît, pour l'examiner sur la loi Moslem, et de punir ceux qui l'ignorent. Le Vendredi, jour de fête muslem qui avait été aboli, doit être rétabli. Le roi doit permettre à nouveau que l'avis de ces "saintes gens" que sont les Moullahs, ait force de loi, sans discussion ni opposition, sur tous les sujets militaires, civils et religieux.

Les missionnaires catholiques n'ont jamais pu travailler en Arghanistan, malgré qu'ils aient établi des postes à la frontière septentrionale des Indes, guettant l'occasion de la franchir. L'Afghanistan était compris dans le territoire confié en 1879, à la Société anglaise des missions étrangères de Mill-Hill, mais pratiquement aucun de ses membres n'a jamais pu pénétrer en ce pays.

### DECEDE

Paris, 25. (Serv. Presse Canadienne) — André Messager, auteur renommé de plusieurs opéras comiques est décédé ici, ce matin.

# CARNET SOCIAL

Mlles Maria et Cécile Gaudreault, de Station d'Hébertville, sont pour quelques jours les hôtes de M.et Mme Isidore Gaudreault de cette ville.

Mme Perron, de St-Coeur de Marie, Lac St-Jean, est de passage à Québec, visitant les principaux Manufacturiers et Marchands de Gros, dans l'intérêt de son commerce.

Etaient enregistrés à l'hôtel Commercial les 23 et 24: MM. W. J. McCallum, E. Bégin, Montréal; J. E. Bergeron, A. Charbonneau, Jonquière; M. McLaughlin, Ha! Ha! Bay Jct.; Emile Brassard, Riv. à Pierre; R. Plamondon, Québec; H. Watson, Ottawa; Jos. Gagnon.

Etaien. enregistrés à l'hôtel Chicoutimi les 23 et 24: MM. E. Duberger, Québec; L. G. J. Hawkins, Montréal West; P. Tremblay, E. Tremblay, Arth. Beaulieu, Arvida; Alf. Tremblay; Le club de Hockey de l'Isle Maligne; A.-A. St-Dizier, Ayer's Cliff. Qué.; James O'Callahan, Isle Maligne; Elie Simard, Grande-Baie.

Etaient enregistrés à l'hôtel Bellevue les 23 et 24: M. J.-H. Tardif, Québec.

# LE ROI VICTOR-EMMANUEL AU VATICAN

## LA VISITE SERAIT FIXEE AU MOIS DE JUIN

Rome, 25. — Dans la deuxième semaine de juin probablement Sa Majesté le roi Victor Emmanuel d'Italie, visitera Sa Sainteté le Pape Pie XI, souverain de l'état pontifical. Cette visite marquera une étape mémorable de la solution de la question romaine. Ces détails viennent d'être annoncés officieusement à Rome.

Le nouveau Parlement italien qui sera appelé à ratifier le concordat entre le Saint-Siège et le Quirinal sera élu à la fin du mois de mars et se réunira pour la première fois le 10 avril. D'ici là, le traité sera soumis à l'approbation du grand conseil fasciste.

On prévoit que le débat en Chambre au sujet du concordat sera très court et que la ratification viendra au milieu du mois de mai. Le projet de ratification sera proposé à la Chambre par le premier ministre Mussolini lui-même.

Il est entendu que les citoyens de la Cité Vaticane ou de l'Etat pontifical jouiront d'une double nationalité, (nationalité italienne et nationalité religieuse), semblable à celle dont jouissaient les habitants de l'Autriche-Hongrie, avant la guerre. Les Cardinaux de la Curie Romaine seront citoyens du Vatican seulement.

On apprend de source autorisée que les travaux de construction de la nouvelle gare du chemin de fer à l'intérieur des jardins du Vatican commenceront bientôt.

Sa Sainteté le Pape Pie XI a déjà placé chez un voiturier de Milan, une commande de carosses. Ceci indiquerait qu'Elle a l'intention de sortir de Rome l'été prochain. On dit qu'Elle ira passer les mois d'été au Couvent du Mont Cassin et à la Villa Castel Gandolfo.

Dans les cercles pontificaux, on nie la rumeur que Son Eminence le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat papal,ait l'intention de se retirer pour cause de santé.





Voici la liste des papiers
"Ecusson R"

| | |
|---|---|
| Superfine Linen Record | Mount Royal Bond |
| Canadian Linen Ledger | Rolland Parchment |
| Canadian Linen Bond | Rolland Antique Linen |
| Earnscliffe Linen Bond | Rolland Antique Vellum |
| Standard Pure Linen | Donnacona |
| Empire Linen Bond | Canada |
| Crown Linen | Columbia |
| Colonial Bond | Maple Mills |
| Service Bond | Rolland Extra Strong |

EN VENTE AU
SYNDICAT des IMPRIMEURS
DU SAGUENAY
Imprimeurs—Libraires—Editeurs
12, Ave LABRECQUE
Chicoutimi - P. Qué.


## ST-HONORE

St-Honoré, 23. — D. N. C. — Etaient en visite à St-Honoré samedi et dimanche les hôtes de M. Albert Mailloux, S. A. Banque Provinciale, M. Pierre Turcotte, gérant de la Banque Provinciale de Chicoutimi, M. Paquet caissier, ainsi que M. E. Potvin comptable. Un succulent souper leur fut servi tout en respectant les lois du carême, M. J.-E. Bouchard secrétaire de la paroisse et ex sous-agent de la Banque Provinciale de St-Honoré se joignit aux invités ainsi que M. et Madame Joseph Lavoie employé de M. Mailloux pour y passer une agréable soirée. On se sépara vers les 2 heures du matin après un frugal réveillon servi par Madame Mailloux.

Dimanche après-midi étaient en visite chez M. Patrick Munger cultivateur de la paroisse, M. P. Turcotte et M. Paquet, M. Potvin et M. A. Mailloux. La grippe comme un peu dans toutes les places se fait sentir dans la paroisse.

Nous avons appris avec chagrin la maladie de Madame Pierre Bissonnette, née Maria Mercier.

Dimanche M. le curé s'est absenté pour voyage d'affaires à Québec. Il sera de retour à la fin de la semaine nous lui souhaitons bon voyage.

M. David Durand contre-maître de la Compagnie Price était en visite chez M. Johnny Lagacé, ces jours passés. Monsieur Edgar Lavoie était de retour des chantiers d'Amos la semaine passée, il est parti de nouveau pour les chantiers de M. Achille Tremblay dans la montagne Charles. M. et Madame Henry Côté sont partis pour Québec pour assister à la cérémonie de la prise de voile de leur fille Marguerite-Marie, entrée au couvent de Limoilou Québec l'automne dernier, et rendre visite à Mlle Marie-Thérèse partie dernièrement pour siteront aussi M. Lucien Côté aspi- y rejoindre sa soeur jumelle.. Ils virant missionnaire chez les Pères du Sacré-Coeur-de-Beauport.




*Si le gouvernement fédéral accueille favorablement la demande du premier ministre Gardiner, la Saskatchewan verra son territoire augmenter considérablement. Les hachures sur la carte indiquent les régions du nord que convoite la Saskatchewan afin d'avoir un débouché et sur l'océan Arctique et sur la Baie d'Hudson.*


Pourquoi Est-ce

que tant de maladies qui semblent déjouer le savoir de grands médecins répondent à l'influence d'un simple remède de famille, tel que le

NOVORO

Du DR. PIERRE

C'est parce que ce remède va directement à la racine du mal, l'impureté du système. Il est fabriqué d'herbes et de racines pures et salutaires,et a été en usage depuis plus de cent ans

Ce n'est pas une médecine de droguiste, mais est fournie directement par le Laboratoire de

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
(Délivré libre de tous droits au Canada)



NOUS RAPPELONS

aux intéressés que le sceau ci-contre est en notre possession et qu'il figurerait avantageusement sur les imprimés des membres de l'Association.

Le "Progrès du Saguenay"
12, Avenue Labrecque - - Chicoutimi


# RADIO

Lundi, 25 février

### SOUTH SEA ISLANDERS

Les postes WJZ et KDKA transmettront lundi soir, à 7.00, le programme des South Sea Islanders qui sera sous la direction de Joseph Rogers.

### TROUPE ROXY

Jeanne Mignolet, soprano, artiste belge sera lhôte du Théâtre Roxy au cours du programme qui sera radiodiffusé lundi soir, a 7.30, par les postes WJZ et KDKA.

### PIANO TWINS

Ces artistes donneront lundi soir, à 7.45, par l'entremise du poste WEAF, le programme ci-dessous détaillé:
Sweetheart of All My Dreams
Mia Bella Rosa
"Hold Everything" Medley:
You're The Cream in My Coffee
Don't Hold Everything
Memories of France
Who Wouldn't be Jealous?

### VOICE OF FIRESTONE

WEAF, WGY et WTAM transmettront lundi soir, à partir de 8.00, le programme Voice of Firestone comme suit:
Groupe Chinois
Tambourin Chinois — Kreisler
Solo de Violon et Orchestre
Lullaby, de "East Is West" — Bowers
Solo de Ténor, Franklyn Baur
Chinese Dance, de "Nut Cracker Suite" — Tschaikowsky
Orchestre
Classique:
Dance of the Hours — Ponchielli
Orchestre de concert
Groupe Populaire
Crazy Rhythm, de "Here's Howe"
Orchestre
Chloe — Kahn-Moret
Solo de Contralto, Vaughn de Leath
In a Little Spanish Town — Wayne
Orchestre
Groupe Familial
I Am In Love — Kreisler
Solo de Ténor, Franklyn Baur
Souvenir — Drdla
Orchestre
Sing Me to Sleep — Bingham-Greene
Solo de Ténor, Franklyn Baur
Sélections de "This Year of Grace" — Coward
Orchestre—Vaughn de Leath—Choeur

### DUO DISC DUO

Nous donnons ci-dessous le programme qui sera transmis, lundi soir, à partir de 8.30, par l'entremise de WJZ et KDKA.
Happy
Orchestre
My Inspiration Is You
Orchestre
Kiddies' Kabaret
Duo Disc Duo
I Wanna Man
Orchestre
Pompanola
Piano Duo
I'll Get By
Duo Disc Duo
Popular Medley
Orchestre
Doodle Doodle Doo
Duo Disc Duo
Someone to Admire, Someone to Adarp
Orchestre

### LES GYPSIES

Voici le programme que donneront ces artistes lundi soir, à 8.30, par l'entremise des postes WEAF, WGY et WTAM:
Jim Crow
La Traviata
Nelly Gray
Zip Coon
Roll On, O Silvery Moon
Ben Bolt
Little Old New-York
The Irish Dragoon
Listen to the Mocking Bird
Lament of the Irish Emigrant
La Source
Mélanges:
Oh, Susannah
Rosa Lee
Old Dan Tucker
Romance pour Violon
Jim Along Josey
Floating Scow of Old Virginny
Rock Me to Sleep
Twinkling Stars Are Peeping
We Are Coming, Sister Mary

### GENERAL MOTORS

Giuseppe de Luca, baryton de l'Opéra Métropolitain sera l'hôte de la General Motors Family Party, au cours du programme qui sera irradié lundi soir, à 9.30, par les postes WEAF, WGY et WTAM.

### MUSIQUE VIENNOISE

Un fort joli programme, composé de musique de Von Suppe, de Strauss, de Frehde et Ziehrer, sera transmis lundi soir, à 11.00, par le poste WJZ.

### BEAU PROGRAMME

Nous donnons ci-dessous le programme qui sera transmis, lundi soir, à 10.30, par le poste WJZ:
Rigaudon — Rameau
Gavotte — Lully
La Bandoline—a rondo — Couperin
Quatuor à Cordes
Grens Aurora — Old French Air
Solo de Soprano, Erva Giles
Musette — de Monteclair
Solo de Clavecin, Hans Barth
Giga — Leclair
Quatuor à cordes
Au Clair de la Lune — Lully
Solo de Soprano, Erva Giles
Tambourin — Gossec
Le Bavolet Flottant — Le Grand
Gavotte — Rameau
Gavotte — Gossec
Trio à Cordes

### HEURE SLUMBER

Le poste WJZ transmettra lundi soir, à 11.00, le programme de l'Heure de Musique Slumber, comme suit:
Marche de "Le prophète" — Meyerbeer
Suite Russe — Gaal
Sélection de "The Merry Widow" — Lehar
Orchestre
A être Annoncé
Solo de Piano Milan Smolen
Sérénade Badine — Gabriel-Marie
Valse Lente — Schuett
On Wings of Song — Mendelssohn
Aria de "Sonate en fa dièse mineur" — Schumann

### "LES PECHEURS DE PERLES"

L'Opéra de Bizet, "Les Pêcheurs de Perles", sera présenté lundi soir, à 11.00 par l'entremise du poste WEAF:
Voici la distribution des rôles:
Leila — Genia Zielinska
Nadir — Julian Oliver
Zurga — Theodore Webb
Nourabad — Arthuro Imparato



*Mlle Anne Spencer Morrow, fille de l'ambassadeur américain au Mexique, dont on annonce les fiançailles au colonel Charles Lindbergh.*



*Edward J. Higgins élu le 13 février comme remplaçant du général Booth à la tête de l'Armée du Salut.*

# INDULGENCE

Port-Said, Egypte. — Les Catholiques qui maintenant franchissent l'une des artères les plus importantes du monde, le Canal de Suez, qu'ils passent d'Europe en Asie, ou d'Asie en Europe, peuvent, en se tenant sur le pont du navire, lever les yeux vers la statue de Notre-Dame de Suez qui surmonte l'église d'Ismallia, lui adresser une invocation et gagner 300 jours d'indulgence.

Le 5 janvier, le délégué apostolique d'Egypte, Mgr Valeri, a béni la chapelle d'Ismailia, l'importante ville nouvelle qui s'élève en face de Port-Said, et a statue de Marie, Etoile de la Mer et Protectrice des Marins qui domine cette chapelle. Le Vicaire Apostolique du Canal de Suez, Mgr Dreyer, O.F.M., qui vient d'être nommé Délégué Apostolique en Indo-Chine, a obtenu du Souverain Pontife une indulgence pour la statue qui domine le Canal. L'invocation requise est celle-ci: "O Marie, Etoile de la mer et Protectrice des marins, priez pour nous!"

La chapelle et sa statue ont été érigées par la Compagnie du Canal de Suez et s'élèvent tout auprès de l'hôpital de Saint-Vincent à Ismailia. Le Marquis de Vogué, Président de la Compagnie, et d'autres personnages officiels assistaient à la bénédiction.

La Compagnie de Suez se montre très généreuse pour l'Eglise Catholique. Elle pourvoit au bien spirituel de ses ouvriers et elle a établi à ses frais de nombreux établissements de charité. Récemment une automobile à six roues construite tout spécialement a été envoyée de Paris pour permettre aux Soeurs de Charité d'aller jusqu'au désert qui longe le Canal donner les secours médicaux aux Bédouins.

L'Eglise de St-François de Sales que la Compagnie fait construire à Ismailia et qui doit s'ouvrir en janvier, 1930, sera au dire des connaisseurs, la plus belle d'Egypte et l'une des plus belles de l'Afrique du Nord.

**"Confiez-nous vos impressions"**

**Faites lire le "Progrès"**

**Achetez des livres**


PRÉSERVEZ-VOUS
des INCONVÉNIENTS
du Froid, de l'Humidité, des Poussières, des Microbes
ÉVITEZ, COMBATTEZ
les Maladies
des Voies Respiratoires
AVEC LES
PASTILLES VALDA
En Vente partout
Les Exiger EN BOITES portant le nom
VALDA
Agent Général pour le Canada:
J. Alfred OUIMET
84, St. Paul St. East, MONTRÉAL.



# -5-10-15-

## Des Livres presque pour rien . . .

**Juste pour sauver le principe du commerce qui veut qu'on ne donne pas tout à fait.**

### à 5 sous

18e Série des Paillettes d'Or
Le Coeur de Jésus et le prêtre
La vie d'oraison,
D'après S. François de Sales
Les deux héroïsmes
par Vuillermet
Les élites sociales et le Sacerdoce,
par le P. Le Floch
Le prêtre et les libertés politiques,
par Crouzil
Lettre d'un vieux grincheux à une mondaine et réponse,
par Fernand Saint-Jacques
François l'Aveugle
pièce en 1 acte pour garçons
Le Christ d'ivoire
pièce dramatique en 1 acte
Guita
pièce en 1 acte pour fillettes
Petite Reine
(Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus)
Poèmes, par le P. Yves-Marie
Ce que femme veut...,
par Jeanne Talbot
Les petits Chinois ou le Ste-Enfance,
par le P. Gilbert, S.J.
Toute la Série de la
Nouvelle Bibliothèque Populaire
(ou les Classiques pour tous)
Une infinité de titres, etc., etc...

### à 10 sous

TOUTE LA SERIE DES
Etudes Contemporaines
de Paul Barbier;
Voici quelques titres
Les Savants et les demi-savants
La philosophie et les philosophes
Le théâtre
Le roman
Les libre-penseurs
La presse et les exploiteurs de scandale
Combes — Zola
Renan — L'Etat
L'argent — L'amour
Le Divorce
L'Anarchie — Etc...
EN TOUT 51 TITRES
Faut-il croire aux esprits?, par J. Serre
Automobile et radio, par Lucien Hudon
Visites au Saint-Sacrement et à la Sainte-Vierge, par S. Alphonse de Liguori,
ETC., ETC...

### à 15 sous

Les églises guerrières,
par Vuillermet
Avec les Alpins,
par le même
Le tourment de Dieu,
par Dom Verkade
Nos devoirs envers les sept Sacrements,
par G. Létourneau
Thérèse Newman, La Stigmatisée,
par M. Tarny
Une méthode de vie spirituelle,
par l'abbé Neyen
Allons à Lui et Nouvelles variées,
par Sienkiewick, l'auteur de Quo Vadis
La loi morale,
par L. Barbier
Petite vie de Sainte Jeanne d'Arc,
par Mgr Debout
La parole
(instructif et intéressant), par Lucien Fournier
Les Congrès Eucharistiques Internationaux
La femme : Hier, Aujourd'hui, Demain,
par Mgr Tissier
La balance de nos Almanachs de la Langue Française
Et un grand nombre d'autres ouvrages.

Des livres. Les uns parce qu'ils sont un peu défraîchis, les autres parce qu'ils sont les derniers qui nous restent, les autres parce qu'on les trouvait trop cher. Cette annonce fournit quelques titres.

### à 25 sous

Général et Trappiste
par Ingold
Les Dominicains et la découverte de l'Amérique, par le R. P. Mandonnet, O.P.
Douze nouvelles séries de Méditations pour les Heures Saintes et pour les adorateurs du T. S. Sacrement, par l'abbé de Martrin-Donos.
La prière pour les défunts,
par l'abbé Molien
La Croix et le Drapeau rouge,
parM. Morice
La préparation à l'école,
par Jacques Herbé
Le Christ de la jeunesse,
par Mgr Tissier
Amour et intimité,
par l'abbé Victorin Germain
Prêtre... Pourquoi pas?
par l'abbé Charles Grimaud
La croisade pour la modestie
par Vuillermet
Les Catholiques et les danses nouvelles,
par le même
Immortalité,
par Th. Mainage
Manuel des Cercles d'études
par Eblé
Almanach Catholique français,
pour 1929
Religieux et Missionnaires contemporains
Trois intéressants ouvrages de
Roger Lambelin :
Le Péril Juif—L'Egypte et l'Angleterre
Protocols des Sages de Sion
Autour d'un nom, roman
par Madame Théry
Pour la terre et le foyer,
poèmes, par Alphonse Désilets
Et une foule d'autres.

Consultez cette liste. Il y aura probablement des choses qui vous intéresseront surtout au prix qui sont proposés.

### à 50 sous

Vie populaire de N. S. Jésus-Christ,
par Barbier, 2 vol., à 50 sous le vol.
Histoire populaire de l'Eglise,
par le même, 3 vol., à 50 sous le vol.
Les grands jours du collège,
par Mgr Tissier
Carême Eucharistique,
par le Chan. Cordonnier
L'Evangile de Jean,
par D'Eschevannes
Le Suicide d'une race,
par Vuillermet
Urbi et Orbi,
par Albin de Cigala
La Croix de Sang,
par Gaétan Bernoville
Livre splendidement écrit, qui s'enlève partout.
Romans à lire et à proscrire
par l'abbé Bethléem
La paix malpropre,
par Alcide Debray
Ce magnifique et solide ouvrage à 50 sous, le tiers du prix coûtant est une occasion exceptionnelle. Nous vous le signalons.
Causerie sur l'hygiène,
relié, par le Dr Palardy
Les morts qui parlent,
par Melchior de Vogué
Plusieurs jolis romans de René Bazin, entre autres :
Les Oberlé — Gingolph l'abandonné
Récits de la plaine et de la Montagne
Les romans de Paul Féval. La fille de Juif Errant — La louve — Valentine de Rohan — Le loup blanc — Le chevalier ténèbre, etc...

Etant donné que dans plusieurs cas le nombre de chacun des exemplaires est limité, hâtez-vous de venir vous-même ou de nous écrire.
Premier rendu, premier servi!

Service de Librairie du Progrès
195, RUE RACINE - - - - - CHICOUTIMI

LUNDI. 25 FEVRIER 1929

Avez-vous à coeur le développement de votre région!
Propagez son journal.

# LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Sortir de l'égoïsme en tout, c'est une condition de la vie véritable.
OLLE-LAPRUNE

## L'ELEVAGE DU RENARD

### Un cultivateur nous écrit à ce sujet et fait une suggestion pratique

On se souvient que, le 4 février, le "Progrès" publiait une lettre de M. Ulysse Néron, cultivateur de St-Gédéon. M. Néron, répondant à notre invitation générale de dire ce que l'on pensait de l'élevage du renard, invitation approuvée par M. le ministre de la Colonisation, nous disait qu'il est lui-même propriétaire de renards, qu'il s'en trouve très bien et que l'exploitation de sa ferme n'en souffre nullement.

Voici aujourd'hui un autre son de cloche. C'est encore un cultivateur qui parle. (Nous résumons ici sa lettre, regrettant de n'être pas autorisé à publier son nom.)

* * *

Ce cultivateur nous écrit pour nous dire qu'il entretient des inquiétudes sur l'avenir de l'élevage du renard.

Sans vouloir faire cesser cette industrie relativement nouvelle ici, il désirerait que les agronomes fassent dans leurs districts respectifs une enquête sérieuse sur ces points-ci :

1o — Combien d'argent a été investi dans l'élevage du renard (disons depuis dix ans, par les cultivateurs, a) pour des achats de renards faits individuellement; b) pour des achats de parts dans des compagnies de renards?

2o — Combien de cultivateurs ont réussi, combien n'ont fait que rentrer dans leurs frais, combien ont perdu de l'argent?

3o — Nos éleveurs de renards ont-ils les connaissances techniques nécessaires pour réussir?

4o — Les renards que nous élevons gardent-ils en général les qualités de leur race, ou dégénèrent-ils?

5o — Ceux qui ont fait en même temps de l'agriculture et de l'élevage du renard ont-ils réussi dans les deux sphères? Leur exploitation agricole a-t-elle souffert ou bénéficié du voisinage de l'élevage du renard?

* * *

Comme on le voit, notre cultivateur n'est pas un adversaire de cette industrie qu'est l'élevage du renard. Il ne veut que se faire des convictions sur l'opportunité ou l'inopportunité de développer davantage sur nos fermes cette industrie nouvelle.

Selon nous, ce cultivateur, fier à si juste titre de sa profession, parle en cultivateur surtout, et son intervention est très opportune. Il ne voudrait pas que sa belle profession soit négligée par un certain nombre de ses membres désireux de s'enrichir trop vite. Son inquiétude sera comprise par tous ceux qui, ambitionnant plus que leur succès personnel, désirent l'enrichissement et le progrès de toute la collectivité dont ils font partie, c'est-à-dire, par tous ceux dont l'opinion doit compter le plus dans l'étude des questions intéressant le public.

* * *

Sans être aussi inquiet que ce cultivateur sur le sort de l'industrie du renard, nous sommes heureux d'entendre lancer des appels à la prudence comme le sien, de même que nous sommes enchanté de voir M. le ministre Perrault en voie d'organiser une ferme expérimental pour normaliser en quelque sorte l'élevage du renard.

Oui, nous avons passablement confiance en l'élevage du renard, mais à la condition, premièrement, que personne ne s'emballe, deuxièmement, que l'on se hâte plus de s'instruire en cet art que de s'y étendre, troisièmement, que personne ne mette tous ses oeufs dans ce panier qui n'offre pas encore une sécurité égale à celle de l'agriculture.

Elevons des renards, très bien; mais allons-y à tête reposée; évitons de rendre possibles ces lamentable catastrophes où pourraient facilement s'engloutir les économies de toute une vie; gardons-nous d'embaucher immédiatement tout le monde dans une industrie du renard, c'est une très bonne chose en soi; mais nous nous y lançons apparemment avec trop de précipitation."

Si quelqu'un nous demandait notre opinion en deux mots sur l'élevage du renard, nous serions bien tenté de répondre : "L'industrie du renard, c'est une très bonne chose; mais nous nous y lançons apparemment avec trop de précipitation."

**Eug. L'HEUREUX**

P.-S. — Les personnes désireuses d'exprimer une opinion sur cette question de l'élevage du renard, en un sens ou dans un autre, sont toujours bienvenues au "Progrès". Il faut à tout prix éclairer la population.

**E. L.**

## MENUS PROPOS

### REPARTITION JUSTIFIEE

Pic de la Mirandole avait déjà beaucoup d'esprit dès son enfance. Il n'était âgé que de sept ans, lorsqu'un gentilhomme sexagénaire s'avisa de dire devant lui:

—Ah! les jeunes gens qui ont tant d'esprit deviennent stupides en grandissant.

—Ah! monsieur, répliqua Pic de la Mirandole, vous deviez avoir bien de l'esprit dans votre jeunesse.

### AEROPLANE INVISIBLE

On construit actuellement en Angleterre un avion qui sera invisible pendant le vol. On se sert d'une matière ayant l'apparence du verre, mais incassable.

Les conduites pour l'eau, l'huile et le benzine étant de la même matière, on pourra se rendre compte au premier coup d'oeil de toute souillure et par suite, éviter les accidents.

### PIETE FILIALE

C'était à la veille d'une bataille qui menaçait d'être sanglante. Or, la veille de ce combat, un officier peureux demanda au maréchal de Toiras la permission d'aller voir son vieux père, dangereusement malade.

—Allez, dit le maréchal; car il est écrit: "Tes pères et mères honoreras afin que tu vives longuement".

### DEFINITION

L'enfant.—Qu'est-ce que ça veut dire: Transatlantique?

—La mère—Ca veut dire "à travers l'Atlantique".

L'enfant.—Alors "Trans" veut toujours dire "à travers".

La mère.—Oui.

L'enfant.—Alors transparent veut dire "à travers les parents".

### OUI ET NON

Lili se présente chez le confiseur.

—Je voudrais bien des bonbons contre la toux.

—Est-ce pour vous, mon enfant?

Les bonbons, oui; mais la toux, c'est grand'maman qui l'a...

NOTES OUTAOUAISES

## *La misère noire*

Mon ami le Liseur m'est arrivé aujourd'hui avec un air tout absorbé.

—Cette Madame Murray, dit-il pourra se vanter d'avoir fait du bruit dans Landerneau, sans parler du voyage du Prince de Galles...

Je ne comprenais rien à ce qu'il disait, et je le priai fermement de s'expliquer, ou de changer de propos et d'allure.

—Mais puisque je te dis que c'est de Mme Murray que je parle, fit-il avec impatience, Mme Murray, dont toutes les revues anglaises citent des extraits ces jours-ci, des extraits de son article dans le "Nineteenth Century" sur la misère des mineurs en pays de Galles, par exemple, et dans le nord de l'Angleterre. Je t'en ai parlé la semaine dernière lorsque les journaux ont annoncé que le Prince allait se rendre sur place pour s'enquérir de la situation...

—Tu veux dire lorsque les dépêches de Londres nous ont appris que l'héritier du trône allait partir pour les régions minières, l'article de Revue dont tu me parles avait déjà paru?

—Depuis trois semaine au moins, et tout le pays en parlait. Mais je vois que tu as déjà oublié ce que je t'ai rapporté à ce sujet l'autre jour. Je vais donc être obligé de recommencer pour te rafraichir la mémoire.

Madame D. L. Murray est une anglaise qui s'occupe d'oeuvres sociales, du "Social Work", en général, surtout au bénéfice des femmes pauvres et malades. Elle réside à Londres, mais fait des voyages dans les régions qui l'intéressent, et c'est ainsi qu'elle a été mise au courant de la triste situation des régions minières, depuis que la plupart des mines de charbon sont fermées.

—Fermées, dis-tu? Depuis quand, et pourquoi cela?

—Pauvre ignorant, me répondit mon ami. Je gage que tu ne sais même pas que pendant plusieurs années le nombre des chômeurs anglais a dépassé le chiffre de douze cent mille et qu'il se tient encore aujourd'hui plutôt au-dessus du million. Cela dure depuis sept ou huit ans au moins, de sorte que tu peux t'imaginer que les mineurs et leurs familles ne sont pas gras...

—Mais de quoi vivent-ils?

—D'une sorte de charité que leur fait le gouvernement, sous certaines conditions assez rigoureuses. Par exemple, il faut que le chef de famille puisse prouver qu'il a cherché honnêtement à se procurer du travail, c'est-à-dire qu'il s'est présenté à deux bureaux de mine, au moins, en demandant qu'on l'engage. Dans la plupart des cas, ces bureaux sont fermés depuis des années; mais il faut s'y rendre et prouver par témoins, ou faux serment, qu'on y a été refusé. Ceux à qui répugne le faux serment accomplissent cette promenade, généralement de deux ou trois milles à pied; mais ils se trainent car ce sont des hommes qui n'ont pas mangé un vrai repas depuis la fin de la guerre, ou à peu près. Les genoux leur flageolent et ils gèlent car ils n'ont pas de sous-vêtements, dit Mme Murray.

—Mais comment, ils ne mangent pas?

—Ceux qui jurent avoir fait la promenade au bureau vide et avoir été refusé peuvent toucher une aide allant jusqu'à cinq ou six dollars de notre argent, par semaine. C'est assez pour payer le loyer et acheter un peu de viande. Mais quelle viande! Autrefois, dit Mme Murray, pour un shelling on avait des ossailles assez grasses, qui pouvaient faire le fond d'un repas. Mais aujourd'hui, où le boucher est aussi pauvre que sa clientèle, ce qu'il met dans la balance ne fait pas le tiers d'autrefois. Si c'était en France, dit Mme Murray, la ménagère saurait par cent moyens ingénieux rendre ce mélange potable. Elle enroulerait de farine chaque morceau, le ferait frire avec des légumes, bref, un pot au feu savoureux en sortirait. Mais chez nous, tout cela est jeté dans l'eau et bouilli longuement. Après quoi chacun y trempe son pain, s'il en a. A ce régime, tout le monde est affaibli, amaigri, et la maladie a beau jeu. Surtout si l'on tient compte du manque de confort de ces logements, dont chacun ne comporte que deux pièces, l'une pour dormir, et l'autre... pour le reste.

—Rien que deux pièces? Mais, alors, les cabinets d'aisance?

—Derrière la maison, cher ami; un édifice par six familles; je cite toujours Mme Murray. Rien d'étonnant à tous les rhumes et phtisies qu'on y attrape, n'est-ce pas?

—Les enfants, dis-je, doivent être fort exposés.

—Le sort des enfants est peut-être ce qu'il y a de plus triste. Pense à ce simple détail: comme les privés sont à l'extérieur, lorsqu'il fait froid et humide dehors, aurais-tu le coeur d'y envoyer un petit qui les demande? N'ayons pas peur des mots; le pot dit de chambre, en anglais "chambers" est inconnu en ces régions. L'enfant chosit son petit coin dans la maison, et je te laisse à penser le reste. De plus, pour les bébés, il n'y a pas de linge pour faire des "couches". Des mères de famille écrivent à Mme Murray et autres personnes charitables: "Avant tout, de vieux mouchoirs, de vieilles chemises, pour faire des couches. Il n'y a pas deux couches pour 4 ou 5,000 enfants. Je parle ici de mémoire, mais Mme Murray ne mâche pas les termes: "On a voulu dénigrer ces pauvres femmes, dit-elle, qui ont un bébé à peu près chaque année si toutefois il arrive à terme, car elles sont elles-mêmes des demi-squelettes. On leur reproche de ne pas laver et baigner leurs bébés, et autre chose que vous devinez, avec ces dysenteries constantes. Mais les pauvres femmes n'ont elles-mêmes d'autre linge que leur robe! Elles refusent d'aller voir le médecin parce qu'il verrait qu'elles n'ont rien sous leur robe, l'une d'elles m'a expliqué cela par lettre et elle avait un cancer à la poitrine. Je l'adjurais d'aller se faire soigner, et j'ai fini par y aller à mes frais, dit Mme Murray. Je l'ai fait mettre à l'hôpital, mais il était trop tard, elle est morte, toute consolée d'avoir une chemise sur le corps. Une autre conservait précieusement sa chemise de noces pour se faire enterrer plus tard, elles sont toutes comme cela, la décence dans la mort leur tient à coeur. Mais son mari avait une maladie de peau et il saignait sous ses rudes habits. Elle lui a sacrifié sa chemise pour protéger sa peau. Mais je parle des maris. Ils font leur possible et l'un d'eux même consentit joyeusement à faire de la prison au workhouse pour que sa famille se trouve officiellement sans soutien. Alors sa femme a reçu $5.00 par semaine. Maintenant ceux qui travaillent, dans les régions moins ruinées par la crise des marchés du monde, sais-tu comment ils travaillent? Ils partent à 5 heures du matin Il faut donc que la femme se lève une heure plus tôt pour préparer le déjeuner. Elle se recouche et se relève pour envoyer les enfants à l'école. A midi le père revient, noir de charbon des pieds à la tête. Elle a préparé de l'eau chaude, et elle le débarbouille et frotte, demi-nu et debout au milieu de la salle à manger. Ensuite, l'ainé des garçons part à son tour pour la mine ...s'il y a une mine qui travaille. Sinon, le grand garçon, eh bien, il tourne mal, et les filles du village s'en ressentent, je n'insiste pas là-dessus. Mais cette jeunesse est cynique et désespérée, et ce n'est pas le père qui insistera pour faire de son fils un mineur à son tour. On "loafe" donc, et on crève. Cela dure depuis 8 ou 10 ans, et ils sont plus encore d'un million. Cherche la solution.

—La mort graduelle, ou l'émigration aux Dominions, fis-je pensivement.

—Ce ne sont pas nos unions ouvrières internationales, c'est-à-dire américaines, répondit mon ami, qui iront chercher ce pauvre monde pour le sauver de la famine et de l'abjecte misère anglaise. C'est en tout cas un problème social d'une extrême acuité. Commences-tu à saisir, par exemple, à quoi pensait M. Stanley Baldwin, l'an dernier quand il fit le tour du Canada? Et le colonel Amery, ministre du Colonial Office? Tant d'autres personnages qui passent chez nous discrètement ou verbeusement? "Le miracle canadien" qui guérira la plaie anglaise. Ce n'est pas ragoûtant comme perspective. Mais me blâmerais-tu si je te dis que j'ai le coeur serré depuis que j'ai lu cet article, et que je l'ai relu en extraits dans une autre Revue britannique? On a envie de dire, à la canadienne et surtout à la catholique : "Eh! Qu'ils viennent, on les fera toujours manger, et se chauffer!" Oui, mais les hôpitaux et les prisons regorgeront de pensionnaires...

—Je l'admets, mais ce ne sera que l'affaire d'une génération. Les suivantes seront assainies par l'ambiance et le climat canadiens...

—Dieu t'entende, mon ami, et qu'il les protège et les soulage en attendant!

Ernest BILODEAU.

### L'OUBLI

—As-tu oublié que tu me dois cinq dollars que je t'ai prêtés?

—Non, pas encore, donne-moi le temps.

## LETTRES AU "PROGRES"

**Nous ne publions ici que des lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. On peut aussi venir porter ces textes à nos bureaux.**

**Nous ne prenons aucunement la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.**

## L'AFFAIRE DU LAC ST-JEAN

### L'inondation de mai-juin 1928 et le discours de M. Mercier

(Suite)

*X — Les responsabilités.*

M. Mercier conclut son argumentation par ce résumé: "L'inondation qui s'est produite l'an dernier était due à des causes incontrôlables, un cas de force majeure créé par une chute abondante de pluie au printemps et une chute considérable de neige. C'était là la cause première et le fait que la sortie du lac n'avait pas l'étendue nécessaire pour compenser l'apport des eaux des tributaires par l'écoulement en quantité suffisante".

Il ne s'agit pas ici de juger des intentions, ni d'exploiter les présomptions contre qui que ce soit; mais de prendre les faits et les actes *tels qu'ils sont*.

Il y a des responsabilités dans l'inondation de mai-juin 1928 au Lac-St-Jean, parce que de fait l'excès d'élévation des eaux aurait pu et dû être évité ou du moins considérablement réduit; et que cela n'a pas été fait.

Nous n'attribuons pas à la Compagnie Duke-Price ni à d'autres l'intention d'avoir *voulu* profiter de l'occasion pour renouveler le coup de force de 1926 contre les cultivateurs et leurs propriétés. Mais nous constatons que l'excès d'inondation est dû à des actes de la Cie Duke-Price de la Cie Price Bros, et aussi du Gouvernement.

La Cie Duke-Price, malgré les renseignements suffisants qu'elle possédait, n'a pas abaissé le niveau du lac pour donner de la place suffisante aux eaux des crues qui devaient venir.

Le mauvais fonctionnement de la gorge de la Grande Décharge est dû à la défectuosité des travaux qu'elle a exécutés là, et à l'installation de ses propres barrages.

Dans l'opération de ses barrages, elle n'a pas laissé passer la quantité d'eau qu'elle aurait dû libérer.

La Cie Price Bros, elle, a, par l'emmagasinement de ses millions de billots dans la Petite Décharge, empêché celle-ci de remplir son rôle normal dans l'écoulement des eaux, et mis en danger le village de St-Joseph d'Alma.

Le Gouvernement, en donnant imprudemment le contrôle du niveau d'un lac immense à une compagnie, malgré les protestations des cultivateurs riverains menacés par le relèvement du lac, a livré le sort de ceux-ci à la providence, parfois courte, de quelques hommes, avec toutes les conséquences qui devaient s'ensuivre.

Après ces concessions excessives, le Gouvernement n'a rien fait pour prévenir le malheur.

Et quand, un moment, il fallut choisir entre dévaster Alma ou dévaster les paroisses autour du lac, ce fut le Gouvernement qui prit sur lui de désigner les victimes.

*Les voilà, les responsables.* Voilà ceux qui ont contribué, par action ou par omission, au désastre que la population du Lac-St-Jean a souffert au printemps de 1928.

Qu'ils débattent entre eux leurs parts respectives de responsabilité; mais qu'ils n'essaient pas de s'y soustraire. *Innocents ou coupables, ils sont responsables des conséquences de ce qu'ils ont fait.*

Et s'ils veulent formuler des excuses, qu'ils respectent au moins la vérité, et qu'ils endurent de l'entendre dire...

Quand on pense que pour une formalité futile (que le ministre Mercier devait enfreindre trois jours plus tard) nos tout-puissants Ministres ont commis l'outrage de fermer la bouche à celui qui lisait le simple récit des malheurs de Saint-Méthode!!!

*XI — Glanures*

M. Mercier dit que par les travaux à la Grande Décharge "on a agrandi la surface d'écoulement de 3,500 pieds cubes par seconde environ".

Par rapport au chiffre qu'il donne un peu plus loin comme débit naturel, "315,000 *pieds cubes par seconde*", cet agrandissement serait donc de *un et un neuvième* (1 1-9 p.c.) *pour cent*... Encore moins par conséquent que nous aurions cru.

M. Mercier devrait dire que le "zéro" de l'échelle de Roberval *n'est pas à la limite extrême moyenne des basses eaux*, mais à *une hauteur conventionnelle*. Le niveau ordinaire des basses eaux était de plusieurs pieds au-dessous du zéro; il atteignit même 11 pieds (onze pieds, M. Mercier,) au-dessous du zéro de l'échelle de 1912.

M. Mercier dit: "Je me rappelle *notamment* qu'à Métabetchouan, un citoyen de l'endroit me déclarait, devant plusieurs personnes, qu'autrefois les eaux avaient atteint une hauteur beaucoup plus considérable".

Il ressuscite l'histoire de son entrevue avec M. Flavien Dufour de Métabetchouan.

Voilà un canard de bonne santé; il a la vie dure.

Car le "Progrès du Saguenay" du 15 juin 1928 a publié une déclaration assermentée de M. Dufour. M. Dufour déclare qu'il n'a jamais dit à M. Mercier que "les eaux du lac avaient atteint une hauteur beaucoup plus considérable", et qu'il ne l'avait jamais dit pour deux bonnes raisons: 1o. parce que ce n'est pas vrai;

2o. parce qu'il n'a jamais de sa vie rencontré M. le Ministre Mercier, ni M. le Ministre Moreau, ni M. Piché

Comme dernière "preuve", M. Mercier cite des pages d'Arthur Buies "qui n'est ni ingénieur ni technicien", mais "l'un des écrivains les plus spirituels du Canada français", pages que tout le monde a lues, et qui ne prouvent pas grand'chose...

Si M. Mercier, au lieu de faire de la littérature, avait songé à nous donner le bilan des dégâts causés autour du lac Saint-Jean par l'inondation, son discours en eût été plus complet. Pourquoi a-t-il oublié cela?..

Les chiffres de M. le Ministre Mercier sont toujours si sûrs!

On se souvient par exemple, que dans un "magistral discours" très documenté, M. Mercier avait établi à l'évidence que "*L'étendue totale* des terrains supposés cultivables autour du lac qui seront *submergés et affectés* est de 8,123.43 acres.

Or, il s'est trouvé que le 1er mai 1928 la liste des terrains inondés ou affectés vendus jusqu'à date, s'élevait à 27,351.16 acres.

A ce total il faut ajouter au moins 30,000 autres acres.

M. Mercier, Ministre de Terres, signataire du contrat avec la Duke-Price, membre de l'Exécutif qui a étudié consciencieusement tous les plans, qui a eu pour le renseigner les ingénieurs et les statistiques, M. Mercier déclarait officiellement le 8 mars 1927 que "l'étenddue totale des terrains...qui seront submergés et affectés est de 8,123.43 acres!!!" Il disait 13 p. c. de la réalité.

Comment se fier à ses conclusions sur l'inondation de mai-juin 1928!

Antoine TREMBLAY.

### UN TIERS DE SIECLE

C'est quelque chose dans la vie d'un journal. C'est l'âge que vient d'atteindre l'un de nos confrères artistiques de la métropole. Toujours jeune et intéressant, le "Passe-Temps" publie de préférence la musique française et canadienne et s'applique à faire échec à la musique nègre. A ce titre, le "Passe-Temps" mérite certainement l'encouragement des musiciens canadiens-français.

Abonnement annuel — avec prime — Canada, $1.50; Etats-Unis, $2.00.

Adresse: Le "Passe-Temps", B. P. 2078, Montréal.

Demandez le dernier numéro: 809 En vente partout, 10c la copie.

## *Pour vous Mesdames*

Le Service de Librairie du Progrès a le plus beau choix de livres que vous puissiez rêver!... Ceux-ci méritent d'être signalés particulièrement à votre attention :

**Conférences aux Mères Chrétiennes.** Par Mgr Charles Cay. 2 magnifiques volumes. Les leçons données aux Mères chrétiennes dans ce magnifique ouvrage leur feront mieux connaitre la noblesse et l'importance de leurs devoirs. Les 2 vol. . . . . $3.00

**La femme au Foyer** par Mgr Tissier. La femme au Foyer n'est pas un manuel de piété. Il se présente aux lectrices comme un code pratique de morale domestique. Presque toutes les questions qui touchent à la vie personnelle des femmes, et à la vie intime, au foyer, des épouses et des mères, y sont étudiées avec une sincérité apostolique et y reçoivent une solution chrétienne. 1 vol. . . 0.75

**Aux Mères.** — Causeries sur l'éducation par Jean Charruau. Un beau livre qui sera utile aux femmes sérieuses et vraiment chrétiennes qui s'avouent bravement qu'elles ne sont pas parfaites et qu'elles ont besoin d'être assistées dans l'oeuvre si importante de l'éducation. 1 vol. 0.75

**La retraite de Madame.** Par l'Abbé M. Davenne. Superbe ouvrage, en trois volumes : 1er, **L'Ascension,** (3 chapitres : Le mari — la maison — Les enfants).

2e, **Le Sommet,** (7 chapitres: Le lever — Le courrier — Les ordres — La messe — Les repas — Les visites — Après-dîner).

3e, **La descente,** (7 chapitres: Demi-siècle — Voix du devoir — Voix intérieures — Devoirs d'aïeule — Examen de vie — Dernières pensées — Nunc dimittis).

Chaque volume se vend séparément à . . . . . $0.35
**Les 3 volumes** . . . . . $1.00

**Les quatres livres de la femme.** Par Paul Combes.

1er, **Le Livre de l'Epouse.**

2o, **Le Livre de la Maîtresse de Maison.**

3o, **Le Livre de la Mère.**

4o, **Le Livre de l'Educatrice.**

Chaqu volume séparément, 0.75
Les 4 volumes offerts pour $2.75

**Futures épouses.** Par l'Abbé Charles Grimaud. Livre superbe offert par l'auteur "Aux Mères et à leurs grandes jeunes filles". 1 vol., . . . . . 0.75

**L'Epouse attrait du Foyer.** — Peut-être considéré comme la suite du précédent, par le même auteur. . . . . 0.75

**La Langue des Femmes.** — Par Mgr Tissier.

"L'intérêt seul des âmes nous a guidés dans nos tableaux, affirme l'auteur. Ces tableaux sembleront chargés à quelques-unes, car ils rassemblent en une seule femme, assez rare sans doute telle que je la dépeins, les défauts épars en beaucoup. Nos lectrices feront elles-mêmes leur part... et nous écouteront jusqu'au bout avec le désir de retirer de ce livre tout le fruit de conversion qui s'y cache". — Ce beau livre est en vente à . . . . . 0.75

**La Mère et ses enfants,** Mgr Tissier. — Intéressant petit volume divisé en trois parties :

1ère Leurs études — 2e, Leurs récréations — 3e, Leur vocation.

Toutes les mères devraient se procurer ce recueil d'utiles et sages conseils. — En vente pour $0.35.

**AU SERVICE DE LIBRAIRIE DU "PROGRES"**

## CARTES
### d'Affaires et Professionnelles

**ARCHITECTES**

Architectes
LAMONTAGNE, GRAVEL ET BRASSARD
ARCHITECTES
Alf. Lamontagne, Archt. diplômé de l'A. A. P. Q.
Arm. Gravel, Archt. diplômé de l'A. A. P. Q.
Sylv. Brassard, Archt. l'A. I. A. A.
Téléphone 356 CHICOUTIMI Edifice Giroux

Architecte
PIERRE LEVESQUE
ARCHITECTE
Diplômé de l'A.A.P.Q., Membre de l'I.R.A.C.
SPECIALISTE:
pour
Eglises et Maisons Religieuses
115, rue St-Jean, — QUEBEC

Architecte
Wilbrod Dubé - Ingénieur Civil
RAOUL CHENEVERT
ARCHITECTE
143, rue Racine, Tél.: 885
CHICOUTIMI
20½ d'Aiguillon, Tél.: 2-1466
QUEBEC

**MANUFACTURIER**

Manufacturier
ULDERIC BEDARD
MANUFACTURIER DE
FOURRURES
Assortiment complet de fourrures du printemps
Vente et réparation de manteaux de fourrures à prix réduits, pendant les saisons de printemps et d'été
244, rue Richelieu, QUEBEC

INVENTIONS
Protégées en tous pays
Demandez le Manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
364, rue Université, Montréal.

**NOTAIRE**

Notaire
ELZEBERT POULIOT
Notaire
Port-Alfred, Cté Chicoutimi

**COMPTABLE-VERIFICATEUR**

Comptable
Spécialité : Audition municipale
ANTOINE CLOUTIER
C. P. A.
COMPTABLE LICENCIE
147, Côte de la Montagne,
QUEBEC

**DENTISTE**

Dentiste
Dr PAUL RIVERIN
Dentiste.
EDIFICE JULIEN,
12 Avenue Morin, coin Racine.
Tél. 880. Résidence 432
Bureau ouvert de 7 à 8 h. le soir

**MEDECINS**

Médecin-Chirurgien
L.-N. TURGEON
MEDECIN-CHIRURGIEN
Répond : Jour et Nuit
346, Rue Racine
au-dessus du Magasin Chicoutimi-Medicine

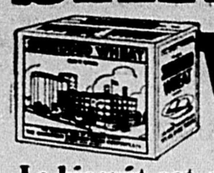
**SYNDIC AUTORISE**

Syndic Autorisé
R.-Ernest LEFAIVRE,
L.I.C., L.A.
Comptable et Liquidateur
Auditeur, Liquidateur de Faillites
Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers, et collection de comptes.
147, Côte de la Montagne,
QUEBEC

**Propagez le "Progrès"**

Il épargne de l'Argent et de la Santé'

SHREDDED WHEAT



Le biscuit est entièrement cuit au four ; Avec du lait chaud -- un plein bol de Chaleur et d'énergie durant les temps froids

Faits par The Canadian Shredded Wheat Company, Ltd.

## AUTOUR DE L'ATTENTAT DE CHICAGO

### UNE AUTRE PREUVE CONTRE LA POLICE

Chicago, 25. — Dans l'administration de la Prohibition du Cook County, on a exprimé l'opinion que le mystère du massacre de Chicago était près de sa solution.

Les enquêteurs fédéraux ont reçu des informations précises d'après lesquelles les policiers de Chicago auraient trempé dans l'affaire.

Voici ce qu'un informateur aurait déclaré:

"La bande Moran avait volé pour $12,000 de boissons alcooliques appartenant à un policier de Chicago.., et voilà le fond de l'affaire. Le policier en question a un associé et une "amie". La jeune fille tient un salon de beauté et l'associé, au nord-ouest de Chicago, une auberge où le policier est intéressé pour la moitié. Trouvez le policier qui répond à cette description, et vous aurez tous les éléments de l'affaire."

Ainsi ont été renseignés les enquêteurs. Quant à l'informateur, il aurait surpris une conversation entre le policier et son amie, à travers une mince cloison du salon de beauté.

Les autorités ont refusé de dire si le policier leur était connu. On a seulement fait remarquer que le nommé Franck Gusenberg, le seul de la bande de Moran qui n'a pas été tué sur le champ, a dit avant de mourir: "Deux flics ont fait le coup."

D'autre part, le coroner Herman D. Bundesen, qui a reçu des menaces de mort, a déclaré qu'il était sur une piste sérieuse, mais il n'a pas donné de précision.

Un témoin a été découvert, qui a déclaré que l'auto des assassins était bien réellement une des machines de la police, et non pas une automobile arrangée de façon à y ressembler.

Moran, qui n'a pas été aperçu par la police depuis le massacre, a quitté Chicago. Si les informations les plus récentes sont exactes, il est actuellement en Floride, à Miami, de sorte que cette ville a la distinction de posséder les trois hommes que l'on considère comme alimentant Chicago, à eux seuls, ou presque, en boissons alcooliques: Moran, Al. Capone et Joe Saltis, ce dernier juste sorti de prison.

MAINTENANT EN SPLENDIDE SANTE. "J'ai souffert pendant deux ans de maux d'estomac" écrit M. P. K. Flemming de Dickinson, N. D., "mon sommeil était agité et mon énergie m'avait quitté. La nourriture semblait m'être une pierre sur l'estomac et je perdais rapidement mon poids. Sur les conseils de ma mère je commençai à prendre le Novoro du Dr Pierre et, bientôt, une grande amélioration se fit sentir dans mon état. Je puis maintenant dire en toute franchise que je suis en splendide santé. J'ai un bon appétit, mes organes fonctionnent normalement et je dors profondément." L'état de notre santé dépend du procédé de digestion et d'élimination. Le Novoro est connu pour son effet infaillible sur le fonctionnement de ces importants organes. Ce n'est pas un article de droguiste. Des agents spéciaux peuvent seuls le fournir directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

## SUR LA MANCHE

Londres. — A la Chambre des Communes, un député a demandé si, dans son enquête sur le tunnel sous la Manche, le premier-ministre tiendra compte de la possibilité d'un pont sur la Manche, préconisé par quelques techniciens éminents.

M. Balbwin répond que cette suggestion ne sera pas oubliée.

Quelques ingénieurs ont proposé, en effet, la construction d'un pont sur la Manche. Les arches, d'une jetée aussi longue que possible pour la sécurité de l'ouvrage, reposeraient en terre ferme là où le peu de profondeur de la mer le permettrait et ailleurs sur des caissons métalliques puis sants constituant comme autant d'île artificielles.



*W. R. Parker, C. R. qui a été élu membre du bureau de direction de la Havilland Aircraft of Canada, Limited.*

## UNE TOURNEE APOSTOLIQUE AUX INDES

Madras, Inde. — Son Excellence Mgr Edward Mooney, Archevêque titulaire d'Irénopolis et Délégué Apostolique aux Indes, a entrepris, le 3 janvier, 1929, la visite officielle de la Birmanie.

Malgré qu'en général on ait tendance à confondre avec les Indes la Birmanie et, au Sud, Ceylan, à cause de l'habitude prise de grouper ces trois pays sous le terme général "Indes Britanniques", cependant la Birmanie a peu de points communs avec les Indes. La race, la langue et les coutumes sont différentes. On ignore en Birmanie les distinctions de castes et les querelles religieuses. La religion prépondérante est le Bouddhisme qui y est actif et puissant. La Birmanie est actuellement en proie à une forte crise de matérialisme qui éprouve d'ailleurs toutes les Indes Britanniques.

En qualité de représentant du Souverain Pontife aux Indes, S. Ex. Mgr Mooney a la haute direction du service religieux des 320,000 Catholiques dispersés en ces immenses régions. A elle seule, la Birmanie mesure 233,707 milles carrés et compte plus de 13 millions d'habitants.

La Birmanie est divisée en quatre territoires ecclésiastiques. Deux d'entre eux, Birmanie Septentrionale et Birmanie Méridionale, sont confiés aux Missions Etrangères de Milan.

La Birmanie compte actuellement 98,000 Catholiques.

*Les enfants ont besoin de Vitamines pour leur assurer des os et des dents robustes*

L'Emulsion Scott

*est la nourriture tonique idéale—elle abonde en Vitamines d'Huile de Foie de Morue*

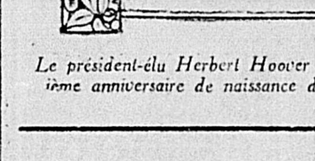
Scott & Bowne, Toronto, Ont. 28-47

## IL EXHORTE LES ANGLAIS

Liverpool. —L'archevêque catholique de Liverpool, Mgr. Downey, parlant à Birmingham, a exhorté les électeurs anglais catholiques à exiger des candidats de tous les partis aux élections générales que les écoles catholiques fussent mises, au point de vue financier, sur un pied d'égalité avec les écoles de l'Etat, c'est-à-dire qu'elles fussent subventionnées. On se plaint, en effet, que les catholiques anglais aient à payer les impôts comme les autres citoyens pour subvenir aux dépenses de l'instruction publique alors qu'ils soutiennent, d'autre part leurs écoles séparées. Le cardinal Bourne, qui présidait, a approuvé cette thèse.



*W. P. Fess de Winnipeg qui fait partie de la Canadian Insurance Shares Limited.*



*Le juge Hodgins qui conduira l'enquete dans la hausse du taux de l'assurance pour automobiles, qui intéresse si vivement les propriétaires de machines à travers le Dominion.*

## LE GOUVERNEMENT A MODIFIE SON ATTITUDE

Londres, 25. —Serv. Presse Canadienne. — Le gouvernement Baldwin est revenu hier matin, sur une décision qu'il avait prise au commencement de la semaine et annoncé que les loyalistes irlandais seraient pleinement dédommagés des pertes qu'ils ont subies lors des troubles qui eurent lieu dans cette partie de l'Irlande. Cette conduite fait suite à une scission dans le parti conservateur, qui faillit amener la défaite du gouvernement devant la chambre.

## LE ROI IRA A SANDRINGHAM AUSSI, BIENTOT

Londres, 25.— Serv. Presse Canadienne. — Le "Daily Mail" annonçait que le roi quitterait Bognor pour Sandringham, aussitôt que son état le permettrait;ce qui prendra tout probablement plusieurs semaines encore. Sa Majesté resta plusieurs heures à une fenêtre de Craigwell House, dans la journée d'hier, un soleil brûllant y dardant ses rayons continuellement.

**Soyez catholiques en tout**

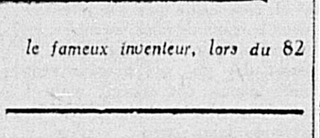
**Soutenons nos oeuvres**

**Aimons notre région**

## L'AIDE NECESSAIRE AUX HOMMES

### Des trésors de santé dans "FRUIT-A-TIVES"

Partout au Canada vous trouverez des hommes qui doivent leur bonne santé à "Fruit-a-tives", le merveilleux remède fait de jus de fruits combinés avec les ingrédients médicinaux les plus scientifiques. Certains ont été délivrés de maux de reins ou de rhumatisme. D'autres avaient souffert des années du mal de dos ou de l'indigestion. D'autres encore avaient été déprimés par les maux de tête, faiblesse des nerfs, accès de bile. Des centaines avaient vainement essayé maints remèdes. "Fruit-a-tives" leur a rendu la santé, la tranquillité, la joie de vivre. "Fruit-a-tives" fera de même pour vous. Procurez-vous-en une boîte aujourd'hui même—25c. et 50c. chez tous les marchands.



*Doreen Ida Draper, de Brandford, âgée de dix ans qui essaya vainement de sauver la vie de son petit frère, âgé de trois ans alors que le feu prit à ses habits.*



*Le président-élu Herbert Hoover en compagnie de Thomas-A. Edison, le fameux inventeur, lors du 82ème anniversaire de naissance de celui-ci, le 11 février.*



*Les trois nouveaux membres féminins du Congrès américain: 1) Mme Ruth Baker Pratt; 2) Mme Ruh Bryan Owen; 3) Mme Ruth Hanna McCormick*

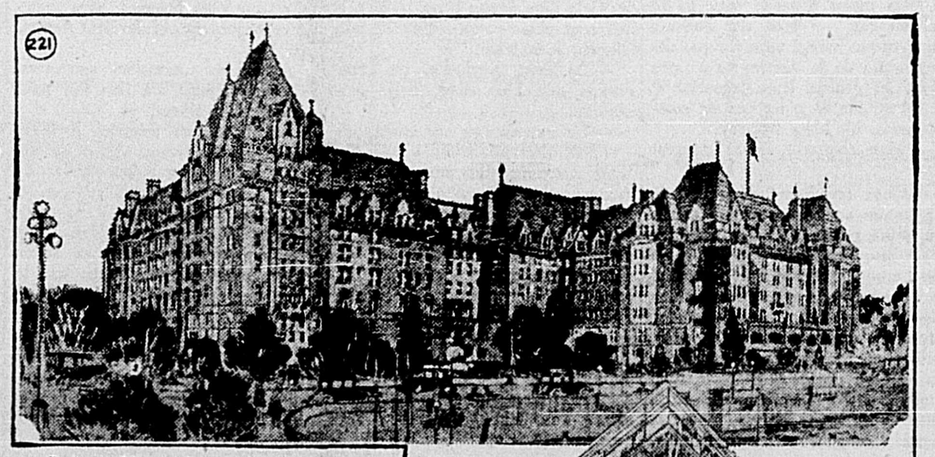


*Louis "Del" Anderson, qui a signé pour les Maple Leafs de la Ligue Internationale.*



*Reginald E. Hore, expert en mines qui prédit un nouvel essor minier dans l'Ontario Nord*

## Additions aux Hôtels "Empress" et "Palliser"



En haut: L'hôtel "Empress" de Victoria.
En bas: L'hôtel "Palliser" de Calgary.



M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, a annoncé récemment que cette compagnie dépensera plus de quatre millions de dollars au cours des prochains mois pour agrandir et modifier deux de ses hôtels, le "Palliser" de Calgary et l'"Empress" de Victoria.

Quatre étages seront ajoutés à l'hôtel "Palliser", qui en compte déjà huit. Ceci donnera à l'hôtel 200 chambres de plus. La salle de bal actuelle sera considérablement agrandie et d'autres modifications seront apportées au rez-de-chaussée et ailleurs dans l'édifice. On compte que deux étages seront terminés à temps pour la semaine du "stampede", en juillet prochain.

L'addition à l'hôtel "Empress" consistera en une aile nouvelle de 200 pieds de front sur le port et de 200 pieds de front sur la rue Rumbolt. Cette addition, dont le style s'harmonise avec celui de l'hôtel actuel, comportera 270 chambres et portera à 550 le nombre total des chambres de l'hôtel. Ces travaux seuls, qui seront commencés immédiatement, entraîneront une dépense de $2,500,000. L'acier nécessaire à la structure a déjà été commandé à la Dominion Bridge et l'on s'attend à ce que la charpente soit terminée d'ici à la fin d'avril.

Cette décision du Pacifique Canadien de dépenser une somme aussi considérable sur ses hôtels de Calgary et Victoria indique sa confiance dans l'avenir de ces deux villes, ainsi que dans la prospérité et le développement futurs du Canada. Le système d'hôtelleries du Pacifique Canadien, dont l'importance est déjà si grande, est pour le Canada un actif d'une valeur inappréciable.

pour que sa Santé s'Améliore

Il lui faut de la chaux, du phosphore et du malt, *toutes* choses que contiennent exclusivement les Arrowroots Oven-kist! Ces ingrédients vitaux sont essentiels au bien-être physique de l'enfant; c'est l'une des raisons pour lesquelles, en deux courtes années, l'Oven-kist est devenu l'Arrowroot le plus populaire.



Overkist

Les MEILLEURS - BISCUITS - CANADIENS

aussi Fabricants des

BISCUITS AU SODA JERSEY CREAM McCORMICK

# OFFRE SPECIALE

## SPECIAUX

## Du 15 au 28 FEVRIER

## 1er Grand Spécial

### LIVRETS DE COMPTOIR

Nous faisons ces livrets à nos ateliers. N'envoyez pas votre argent au dehors. Encouragez les nôtres. Prix aussi bas que n'importe où ailleurs.

## 2e Grand Spécial

### PAPIER A PAIN

Téléphonez ou écrivez. Notre représentant spécial se rendra chez vous, vous fera voir les modèles et vous donnera nos prix. Escompte durant cette quinzaine. Profitez-en!

## 3e Grand Spécial

### 1000 EN-TETE DE LETTRES POUR

**$4.50**

Papier blanc de haute qualité. Grand choix de vignettes et de caractères. Confiez-nous ce genre de travail; nos ouvriers experts sauront vous faire ce qu'il y a de mieux.

## 4e Grand Spécial

### CAHIERS DE DEVOIRS

40 pages lignées ou interlignées. — Prix spécial

**$2.75**

LE 100 AU LIEU DE $3.35

## 5e Grand Spécial

### TABLETTES A ECRIRE

Marque "Duchesse"; 30 feuilles 8 x 10.
Prix spécial

**$5.00**

Le cent au lieu de $7.4.

## 6e Grand Spécial

### CRAYONS

avec gomme, Nos 118 ou 583.
Demandez à nos voyageurs ou à la Librairie, de vous montrer échantillons.

PRIX SPECIAL

**$3.15**

La grosse au lieu de $3.75

## 7e Grand Spécial

### LEDGERS, n'importe quelle marque, escompte spécial de 5%

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

SUCCURSALES :

12, Avenue Labrecque — Imprimerie et Journal
195, rue Racine — Librairie
275, rue Racine — Imprimerie
275, rue St-Dominique Imprimerie de Jonquière

# A TRAVERS DES DEBATS D'HOMMES D'AFFAIRES

**Au lendemain de l'assemblée de Kenogami.**

Kénogami, 25. — D. N. C. — Avant de passer à l'ordre du jour de la dernière séance de la Chambre de Commerce Jonquière-Kénogami-Arvida, mercredi dernier, le notaire Donat Demers, président, a tenu à remercier les membres de s'être rendus en un peu plus grand nombre que d'habitude à l'invitation qui leur avait été transmise. L'effort était d'autant plus méritoire qu'il contrecarrait le goût vivement sportif de plusieurs d'entre eux —et non des moindres— en une circonstance où la joute de hockey qui se livrait à Chicoutimi, aux mêmes moments pour décider du championnat de la Ligue du district devait exercer sur eux une spéciale attraction.

Après l'adoption, à l'unanimité du rapport de la précédente séance produit par le secrétaire, M. André Roche, celui-ci fait également approuver les comptes produits et un peu plus tard, à la demande de M. Demers lui-même, on devait l'autoriser à signer les chèques soumis en l'absence du président pour faciliter l'administration.

La réponse négative de l'hon. M. Euler en rapport avec le rétablissement d'un bureau de douane à Jonquière n'a fait qu'accentuer davantage la détermination déjà prise et bien arrêtée de réclamer cette mesure d'économie publique jusqu'à ce que l'on ait obtenu satisfaction.

MM. J.-W. Gagnon, Georges Larouche, J.-O. Lacroix, J.-A. Lavergne André Roche, et J. E. Bergeron ont représenté, à ce sujet, l'unanimité de la Chambre de Commerce dans ses légitimes revendications. On a vu comment il a été décidé de poursuivre le travail en s'assurant la coopération des compagnies, des corps constitués et des municipalités intéressées, ainsi que de celle du député du comté au fédéral.

Le fait de se servir de Port-Alfred et de Chambord comme seuls centres douaniers, sous prétexte que l'enquête des douanes aurait conclu à la surabondance des bureaux à travers le pays ne résout pas ici le problème de la distribution des marchandises au point le mieux approprié aux intérêts d'une population considérable qui requiert ce service. Or, il est reconnu, comme le rappelait M. J.-E. Bergeron que Jonquière est le centre de distribution le plus important de la région. C'est donc ici que devrait être placé, de préférence à tout autre endroit, un bureau de la douane. Si le gouvernement fédéral persiste à faire la sourde oreille, les électeurs pourraient bien se charger, aux prochaines élections, d'une petite opération chirurgicale propre à lui faire retrouver l'entendement.

La résolution adoptée à la suggestion de M. J.-W. Gagnon, au sujet de la requête à être adressée au gouvernement provincial pour qu'à l'avenir, les certificats d'inspecteur de l'électricité soient délivrés sans charges pour le contribuable et qu'un inspecteur résident soit nommé ici, avait été précédée de véhémentes protestations contre les frais arbitraires et disproportionnés de la dite inspection.

M. Gagnon a admis sans difficulté le bien-fondé de la loi dans son principe général en égard à la sauvegarde qu'elle apporte auprès des compagnies d'assurances. Mais encore ne faut-il pas qu'elle écrase du coup par des taux vexatoires ceux qu'elle prétend protéger. MM. J.-E. Bergeron et J.-W. Gagnon ont cité des exemples où les taux imposés en frais de certificats et d'inspection d'une installation électrique apparaissent supérieurs au coût de l'entreprise elle-même.

Au cas où un inspecteur résident serait nommé, le nom de M. Jean Achard, l'électricien bien connu de Jonquière a été suggéré comme titulaire de la fonction par M. Georges Larouche, avocat et ce choix a paru rencontrer l'entière approbation de la Chambre. Invité à parler à titre d'expert en la matière, M. Achard a rappelé que l'on avait déjà réussi à obtenir quelques concessions en regard des premières rigueurs de la loi. Il donne des explications sur sa technique et son fonctionnement et exprime l'avis que si toutes les installations, d'appareils électriquse avaient é é confiées dans le passé à des électriciens diplômés ou du moins assez compétents pour faire un travail sans reproche il n'eût peut-être pas été nécessaire de recourir aux mesures radicales dont on se plaint.

M. Achard reconnaît du reste, que la loi, bonne en son principe, pourrait être modifiée avantageusement quant aux frais qu'elle entraîne.

M. J.-O. Lacroix, maire de Kénogami, a soumis qu'il existe une foule d'électriciens non munis de diplômes qui sont fort capables cependant de se tirer d'affaires dans l'opération d'une mise en places d'appareils et d'accessoires d'électricité propres à constituer une installation de premier ordre. Il estime qu'on devrait donner à ceux-là une chance de gagner leur vie comme les autres, et si leur travail, aussi bon, devait coûter moins cher où serait le mal?

M. G. Larouche souligne en passant, que, si appréciable que puisse être leur compétence, il leur faudrait tout de même la possession d'un diplôme.

La voix de la Chambre de Commerce locale a été unanime dans sa protestation contre les taux vexatoires d'inspection, la réclamation d'un inspecteur résident et celle de l'émission de certificats gratuits.


**FEMME FATIGUEE, AFFAIBLIE, NERVEUSE EN BENEFICIE**

**Elle loue le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham**



Asbestos Mines, P.Q.—Après la naissance de mon deuxième enfant, je me sentais toujours fatiguée, nerveuse et faible, avec maux de tête, de dos et douleurs affreuses, tous les mois. J'ai souffert 2 ans, avant d'essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Les premières quatre bouteilles que j'ai prises m'ont fait un bien immense. Je ne m'en passerais plus et j'en ai encore six bouteilles. Je le recommande à toutes les femmes que je connais." — Mme T. Barrett, Casier 114, Asbestos Mines, P.Q.


# LA CAUSE A ETE PRISE EN DELIBERE

**Dans le cas de Tremblay contre Côté et Gauthier. Saisie revendication.**

L'honorable juge Tessier a pris en délibéré, vendredi, la cause de Tremblay versus Côté et Gauthier. Cette cause en réclamation de dommages pour une somme de $10,500 s'est terminée par les plaidoyers des avocats des parties. Me Boulianne, du bureau Boulianne et Martel pour la poursuite et Talbot du bureau Lévesque et Talbot; pour la défense.

La défense a fait entendre les deux défendeurs dans la cause hier après-midi. Côté et Gauthier ont raconté comment est arrivé l'accident dont fut victime Mme Tremblay, à Anticosti, accident qui eut pour conséquence la maladie de Mme Tremblay et finalement l'action qui est maintenant en suspens.

L'affaire se passait le 16 décembre sur la fin de l'après-midi, à l'Ile d'Anticosti. Côté remontait au camp avec Mme Tremblay. Ils étaient dans un "sleigh" bas. Il y avait plusieurs paquets dans la voiture. Côté dit qu'il remarqua qu'une voiture suivait et il crut reconnaître Gauthier. La voiture n'allait pas plus vite que cinq milles à l'heure. A certain moment un paquet glissa et serait tombé, si Côté ne s'était penché pour le retenir. Ce mouvement fit que les guides, qu'il tenait dans sa main, s'accrochèrent et le geste imposa un arrêt brusque au cheval. Gauthier suivait et ne vit l'arrêt de la voiture qu'au moment où il allait la frapper. Il donna un coup de guides à son cheval qui fit un écart mais pas suffisant pour éviter complètement Mme Tremblay. Un des travails la happa au passage et la jeta sur la route entre la voiture et le cheval. Les deux hommes s'empressèrent à son secours, la relevèrent et à sa demande la conduisirent à l'hôpital.

Les deux défendeurs avouent avoir pris un petit verre de boisson cet après-midi là, mais à bonne heure. Ils ont payé à plusieurs reprises des sommes d'argent à la famille Tremblay, pour l'hôpital et les frais de cet accident.

La demande dit que ces paiements de frais sont un demi aveu de la négligence des défendeurs. Elle dit aussi que les deux défendeurs ont avoué avoir pris de la boisson.

La défense nie les allégués de la poursuite en démontrant la bonne foi des défendeurs, en expliquant que l'accident en est un fortuit nullement dû à la négligence des défendeurs. Elle dit de plus que les montants demandés sont exagérés.

La cause fut prise en délibéré.

Fut également prise en délibéré une saisie revendication de Bergeron contre Bouchard. Il s'agissait de la saisie d'une automobile après celle d'une quantité de bière. La bière fut remise à son propriétaire, mais la saisie de l'automobile maintenue.

# L'EXPOSITION AVICOLE A LA MALBAIE

**351 exhibits de première qualité. Intéressantes conférences.**

**UN SUCCES**

La Malbaie, 25. — D. N. C. — Tel qu'annoncé dans notre journal, l'Association Avicole de Charlevoix tenait à La Malbaie, les 18, 19 et 20 février, sa deuxième exposition de volailles poules, dindes, oies, canards, etc.

Comme chacun le sait, le but de l'Association Avicole de Charlevoix est de travailler à promouvoir par tous les moyens à sa disposition le développement très important de cette branche de notre agriculture.

Nous nous sommes rendus visiter cette exposition et nous sommes heureux de féliciter les organisateurs et en particulier M. l'agronome Langevin pour le magnifique résultat obtenu. Le bienfait de ces expositions se fait déjà sentir par un plus grand nombre d'exposants d'abord et ensuite par la belle qualité des sujets exposés. Cette exposition s'est terminée par une intéressante réunion à la Salle de l'Académie à laquelle assistaient tous les membres de la Société d'aviculture et un public anxieux d'entendre les excellents conférenciers délégués par les ministères d'Agriculture d'Ottawa et de Québec.

M. H. D'AUTEUIL

Le premier à adresser la parole fut M. Henri D'Auteuil, maire de la paroisse et président de la Société Avicole, il félicita d'abord nos deux gouvernements pour l'aide qu'ils apportent aux organisateurs en envoyant des hommes comme MM. Abel Raymond, Lucien Crevier et Duhaime traiter devant nous des meilleurs moyens à prendre pour tirer le plus grand avantage possible de l'élevage de la volaille. Lorsqu'ils fut question d'organiser notre Société on nous promit le concours de juges et de conférencier ces Messieurs de l'aide qu'ils te promesse a été très bien tenue et je profite de l'occasion pour remercier ces Messieurs de l'aide qu'il nous apportent. Notre exposition, dit-il, est plus belle que celle de l'an dernier, les sujets exposés sont plus beaux et leur nombre est plus considérable. A notre dernière exposition nous avions 271 exhibits, quand cette année nous en avons 351. Nous sommes loin, dit encore M. D'Auteuil des débuts de l'Association, je suis assuré que nous continuerons à marcher de progrès en progrès. Je laisse maintenant la parole à M. Crevier et vous prie de lui accorder toute votre attention.

M. CREVIER

Je suis heureux, dit-il, de constater combien l'assistance est nombreuse ce soir, je vous remercie de votre présence. Je serai bref dans mes remarques, je commencerai par vous féliciter au nom du Ministère que je représente, pour le magnifique succès obtenu par votre exposition laquelle est de cent pour cent supérieure à celle de l'an dernier. Le local était de beaucoup supérieur et la qualité des exhibits prouve que l'exposition de l'an dernier porte déjà de bons fruits.

Le conférencier parle ensuite des différentes races de lapins et donne d'excellents conseils à ceux qui s'occupent de cet élevage. Il fait remarquer à l'Assemblée que les canards exposés cette année, sont d'une grande supériorité sur ceux de l'an dernier.

Le conférencier invite ensuite le public à se faire inscrire membre de la Société Avicole de Charlevoix Il invite ensuite l'assistance à lui poser toutes les questions qui peuvent l'intéresser sur l'élevage des volailles.

M. ABEL RAYMOND

M. Raymond est ensuite invité à adresser la parole; il traite particulièrement d'une certaine catégorie de sujets exposés: les dindes. Nous avons eu à juger, dit-il, de très beaux sujets et nous en félicitons les exposants mais nous devons dire aussi qu'un bon nombre n'étaient pas des sujets d'exposition. Il conseille aux éleveurs de garder le plus longtemps possible les vieux sujets qui leur ont donné satisfaction.

Le conférencier parle ensuite d'un pamphlet des plus pratiques traitant de la meilleure manière de faire l'élevage du dinge, ce pamphlet est distribué gratuitement et vous trouverez, en le lisant, d'excellentes recettes sur la nourriture à donner à vos dindes. Le conférencier félicite les organisateurs et les exposants pour le magnifique succès obtenu.






# CEREMONIE RELIGIEUSE A BAIE ST-PAUL

Baie St-Paul, 25. (D. N. C.)— Une touchante cérémonie de vêture a eu lieu le premier février, au soir, dans la chapelle de l'Hospice Sainte-Anne de Baie St-Paul. Elle fut présidée par le Révérend Père Martin, O. F. M.

Le sermon de circonstance fut donné par M. le curé Gravel, de Port-Alfred.

A cette cérémonie, Soeur Adrienne Bouchard, de Baie St-Paul, a pris le Saint Habit et a reçu le nom de Soeur Marie Léonard d'Assise.

Le 2 février, fête de la Purification de la Sainte Vierge, Monsieur le Chanoine Gariépy a présidé à l'imposante cérémonie de profession religieuse. C'est le Rev. Père Viateur, O. F. M. qui a fait le sermon de circonstance.

Parmi celles qui ont fait profession en ce jour, nous remarquions Mademoiselle Gertrude Gariépy, de Baie Saint-Paul, en religion Sr. Germain-Marie.

# L'INDUSTRIE DOMESTIQUE A ST-FIDELE

St-Fidèle, 25. — D. N. C.—A l'occasion de la bénédiction de leur "Brayeuse" les fermières de St-Fidèle ont organisé une fête de famille qui a semblé plaire à tous les participants; les invités étaient: M. l'abbé Gauthier, curé de St-Siméon; M. l'abbé Savard, vicaire à La Malbaie; M. Langevin, agronome du comté, M. Henri Belley, de St-Siméon et Mme Belley, présidente du cercle des Fermières de St-Siméon; Mme Jos. Desmeules, secrétaire du cercle de St-Siméon et tous les membres du cercle des Fermières de St-Fidèle avec leur mari. M. le curé avait bien voulu venir présider cette fête de l'Industrie domestique.

Les fermières de St-Fidèle ont décidé de filer et de tisser la plus belle toile du pays: elles en auront à vendre; adressez-vous à la présidente ou à la secrétaire du cercle. Elles auront la toile à habit, toile fine à nappe, toile à serviettes, etc.

**"Confiez-nous vos impressions"**


A.-F. Mercier: Président et Administrateur Eugène L'Heureux: Directeur

**Le "PROGRES DU SAGUENAY"**

**Publié par le Syndicat des Imprimeurs du Saguenay, Ltée, Chicoutimi**
REDACTION et ADMINISTRATION : 12, Ave. LABRECQUE
TELEPHONE : ECHANGE PRIVE, No 457; LIBRAIRIE 651

Membre de l'A. B. C.; membre de la Canadian Press et de la Canadian Daily Newspaper Association. — Correspondants dans tous les coins de la région. — Représentants spéciaux à Québec et Montréal. — Agents de publicité aux Etats-Unis; The S. C. Beckwith Special Agency — New-York, Philadelphie, Chicago, Détroit, Atlanta, St-Louis, Kansas City et San Francisco.

**ABONNEMENT**

VILLE de Chicoutimi: $5.00 par année; CANADA: $4.00; ETATS-UNIS: $7.00; UNION POSTALE: $10.00.



**Ce que Jésus ..**

Un bien beau livre qui sera l'un des plus utiles et des plus touchants à lire durant le temps du carême, c'est :

CE QUE JESUS VOYAIT DU HAUT DE LA CROIX, par le P. Sertillanges, prix . . . . 1.25

A LA LIBRAIRIE DU "PROGRES"

**REDUIT DE $2.00 A $0.25**

**Pour les abonnés du "Progrès"**

Afin de continuer la diffusion de *l'Annuaire des Comtés de Chicoutimi* et *Lac St-Jean*, les éditeurs ont décidé de sacrifier presque pour rien la centaine d'exemplaires qu'il leur reste de *l'Annuaire* de 1927. Il ne faut pas oublier que cet *Annuaire* contient une somme considérable de lecture la plus appropriée aux familles rurales et urbaines de notre région. A cause de cela, les vieux *Annuaires* sont intéressants comme les neufs pour celui qui ne les a pas lus.

En payant leur abonnement, les abonnés du PROGRES peuvent se procurer le dernier *Annuaire* paru en ajoutant la somme de 25 sous seulement au prix de l'abonnement: c'est à peine un peu plus que le prix d'envoi par la poste. Le prix régulier de *l'Annuaire* est de $2.00. Ce n'est donc pas une petite réduction.

Mais il faut se hâter, car la quantité qui reste disponible est très limitée.

J.N.O.


# EUCHRE-BRIDGE A KENOGAMI

Kénogami, 25. — D. N. C.— La Congrégation des Enfants de Marie de Kénogami met actuellement la dernière main à l'organisation d'un grand "Euchre-Bridge", qui aura lieu, mardi, le 26 février courant, dans la salle du Collège des Frères du Sacré-Coeur.

Des cadeaux nombreux, riches et variés seront distribués aux heureux gagnants ainsi qu'un magnifique prix de présence qu'il a été décidé de faire tirer au sort parmi l'assistance.

Un cordial remerciement est adressé par les organisatrices à tous les généreux donateurs de Kénogami, Jonquière et Arvida pour le bon accueil qu'elles en ont reçu.

Il y aura chant, piano et orchestre.


**LA MAISON H. LESSARD ET FRERE**
**Rue Racine - - Chicoutimi Centre**
EN FACE L'ECOLE DES FRERES
Annonce au public que le numéro 3359 est le gagnant de la jolie horloge Grand-père.
Le détenteur du billet est prié de se faire connaître.

**Reconnu le meilleur!**
PRENEZ POUR VOTRE RHUME l'incomparable SIROP SPEEDOL 50c Chez vos marchands EXIGEZ-LE
CIE DUBUC PRODUCTS
Boite Postale 121 - - CHICOUTIMI



**CANADIEN NATIONAL**
**QUELQUE PART EN FLORIDE**

Se trouver quelque part en Floride, sous un soleil d'été, au milieu des fleurs et des orangers aux fruits d'or, où le palmier s'incline doucement sous la brise légère, voilà le grand rêve de centaines de Canadiens à chaque hiver.

Tandis que chez eux les Canadiens font du patin et du ski, là-bas, dans le sud on se livre à la natation, aux bains de soleil, sur les sables chauds de la grève, à la pêche en eau profonde, ou au golf, etc.

Un service de trains rapides de Montréal à Jacksonville, St. Petersburg, Miami, et d'autres endroits de la Floride, sans aucun changement de voitures, vous est offert par le Canadien National par le train Washingtonian, comportant l'aménagement le plus luxueux et le plus confortable.

Pour renseignements, réservations de lits, etc., veuillez vous adresser à tout agent du Canadien National ou aux bureaux des billets en ville, 10 rue Ste-Anne ou 231, rue St-Joseph. Tél. 2-8200.

LIBRAIRIE PAPETERIE CADEAUX

TOUS NOS PRIX COMPORTENT DES REMISES LIBERALES AU COMMERCE ET AUX INSTITUTIONS RELIGIEUSES.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

COMMANDES REGUES PAR LA POSTE OU PAR L'ENTREMISE DE NOS VOYAGEURS, EXECUTEES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE.

Tél. 651 LIBRAIRIE 195, rue Racine

LE SUCCES QUE NOS SPECIAUX DE CHAQUE SEMAINE REMPORTENT, EST UNE PREUVE QUE LE PUBLIC S'INTERESSE AUX BONNES VALEURS QUE NOUS LUI OFFRONS.
N'HESITEZ PAS A NOUS PASSER VOS COMMANDES, CAR L'ARGENT QUE VOUS DEPENSEZ DANS LA REGION REVIENT TOUJOURS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DANS VOTRE CAISSE, TANDIS QUE CELUI QUE VOUS ENVOYEZ A L'ETRANGER N'Y REVIENT JAMAIS.

**SPECIAUX POUR CETTE SEMAINE**

ARTICLES DE BUREAUX — OBJETS DE PIETE — ARTICLES DE CLASSES

Tablettes "Duchesse" 30 feuilles, lignées 8 x 10, le 100 . . . $5.00
Crayons avec Gomme, No. 118 Très belle valeur, la grosse, $3.15
Cahiers de Devoirs, Lignés ou interlignés, 40 pages, le 100, . . . . $2.75
Chemises "Classeurs" 8½ x 11 le cent $1.75
Enveloppes "Duplex" No. 7, le mille $1.60
Boîtes transfer pour chèques l'unité . .55
Couvert de Ledger, 8½ x 11 . $6.00
Feuilles de Ledger, le 100 . . $1.70
Index pour Ledger, en cuir . $2.85
Livres pour Compagnies à Parts "Stock" Feuilles mobiles . . $9.50
Filière "Classeur" en acier, 4 tiroirs . $29.50

Notre politique est de vous donner satisfaction tant au point de vue du SERVICE que des PRIX. Nous vous garantissons nos prix comme étant aussi bas que ceux de n'importe quel de nos compétiteurs. Sur preuve du contraire, nous vous rembourserons la différence avec plaisir.

Donnez-nous une commande d'essai et vous serez convaincu de ce que nous avançons.

LIBRAIRIE PAPETERIE CADEAUX

Genuine

BAYER ASPIRIN

Trouvée inoffensive par des millions de personnes et prescrite par les médecins pour

Rhumes — Douleurs — Maux de tête — Névralgie
Névrité — Mal de dent — Lumbago — Rhumatisme

INOFFENSIVE POUR LE COEUR

Safe — N'acceptez pas autre chose que des paquets BAYER contenant des modes d'emploi éprouvés. Boites BAYER de 12 tablettes. Aussi bouteilles de 24 et de 100. Chez tous les pharmaciens.

Aspirin est la marque de commerce (enregistrée au Canada) de la manufacture de Bayer pour leur acide monoacétique de salicycate (acide acétyle salicycate, "A.S.A.") Malgré qu'il soit bien reconnu que Aspirin signifie produit BAYER, pour venir en aide au public contre les contrefaçons, les tablettes de la compagnie Bayer seront marquées de la marque de commerce générale, la "CROIX BAYER".


## ST-FELIX-D'OTIS

St-Félix d'Otis, 23. — D. N. C. Titulaire Mlle Bouchard

5e — ANNEE

1ère, Gertrude Bouchard; 2ième, Roland Simard; 3ième, Dolorès Bouchard; 4ième, Albertine Claveau 5ième M. Paul Claveau; 6ième, Gérardine Simard.

4e — ANNEE

1ère Thérèse Bouchard; 2ième, Léopold Bouchard; 3ième, Gratia Gingras; 4ième, C.-Eglantine Simard.

3e — ANNEE

1ère, Emilie Claveau; 2ième, Léon-Maurice Bouchard; 3ième, Marie-Aimé Simard; 4ième, Stephanette Bouchard; 5ième,Gust. A-Bouchard.

2e — ANNEE

1er, Doria Potvin; 2ième, Romuald Claveau; 3ième, Benoit Claveau; 4ième, Lucien Bouchard.

1ère — ANNEE

1er Edmour Claveau; 2ième, Armand Gagnon; 3ième, Lucienne Bouchard; 4ième, Noellan Simard; 5ième, Azade Boudreault.

C. — Préparatoire

1er, Alonzo Potvin; 2ième, Gustave Claveau; 3ième, Prudentine Simard; 4ième, Paul-Aimé Bouchard; 5ième, Ledaré Simard; 6ième, Gildas Simard.

### VA ET VIENT

M. Joseph -Eugène Bouchard nous est revenu d'un voyage à Québec où il assista à l'assemblée des Eleveurs et obtint une des plus belles coupes.

M. Joseph Potvin est arrivé d'un voyage à Québec il est allé voir le docteur et est revenu avec un bon résultat.

Mme Joseph -Eugène Bouchard a passé quelques jours à Bagotville chez son oncle Samuel Boudreault.

Mlles Simonne et Georgette Bouchard institutrices, sont allées passer les jours gras à Port-Alfred. A leur retour M. Honoré Babin et Welly Belly accompagnèrent les Mlles Bouchard jusqu'à leur demeure à Otis.

Mlle Yvette Potvin nous a quittés pour une promenade chez son oncle Georges Tremblay des Battures.

Mlle Antoinette Simard est revenue parmi nous après avoir passé deux mois à l'Hôtel Commercial de Bagotville.

Mlle Gaby Potvin est partie pour reprendre son ouvrage à l'Hôtel Commercial.

M. Armand Dufour était de passage ici dimanche dernier l'hôte de son amie Mlle Dolorès Bouchard.

M. Albert Claveau est revenu après avoir passé les jours gras chez ses parents de Bagotville.

Mlle Rosa Claveau était de passage à la Grande-Baie la semaine dernière.

M. et Mme Joseph Bouchard étaient de passage à Ste-Rose de Lima à l'occasion des funérailles de Mlle Berthe Grenon.

## BAGOTVILLE

Bagotville, 23. — D. N. C.— Ces derniers quinze jours étaient enregistrés à l'Hôtel Victoria:

Rosario Bérubé, Rimouski; Lionel Bergeron, l'Ascension; J.-A. Ouellette, Chicoutimi; Cécile Tremblay, Chicoutimi; Isaie Tremblay, Chicoutimi; Joachim Tremblay, Chicoutimi; Lionel Girard, L'Ascension J. Poitras, Chicoutimi; L. Liomes, Jonquière; Ludger Tremblay, Chicoutimi; Louis Guay, Kénogami; Johnny Tremblay, Laterrière; A. Trottier, Normandin; C. Robitaille, Chicoutimi; L.-G. Bélanger, Québec; Wilfrid Vaillancourt,Montréal; Joseph Tremblay, Kénogami; J.-E. Marois, Bagotville; Ludger Tremblay, Chicoutimi; McLaughlin, Arvida; Adélard Dufour, Jonquière; Arthur Martel, Warwick, Ulric Bouché, Montréal; Elie Boisvert, Montréal; Ludger Tremblay, Chicoutimi; Albert Bélanger, Chicoutimi; Lionel Girard, L'Ascension; Florian Lapointe, Chicoutimi; Cora Lapointe, Chicoutimi; Yvon Bourque, Chicoutimi; Joseph Bouchard, St-Alexis; Joseph Poitras, Chicoutimi; Cécile Trudel, Jonquière; Ludger Tremblay, Chicoutimi.




Le parachèvement de la Saveur KING COLE THÉ et CAFÉ


## L'ETAT LIBRE D'IRLANDE EN L'AN 1928

Dublin. — L'amélioration de la situation économique générale de l'Etat Libre d'Irlande rapportée durant la dernière partie de 1927 s'est continuée dans tout le cours de l'année 1928. Les cultivateurs se trouvent en meilleure posture et l'augmentation des exportations des produits de la ferme a eu comme résultat une forte baisse de la balance commerciale défavorable visible. Bien que les prix réalisés pour les bestiaux n'aient pas été élevés, ils furent considérablement supérieurs à ceux de 1927.

Les virements bancaires, qui avaient baissé à un minimum en 1926, ont monté de nouveau et semblent orientés définitivement dans cette direction. La grande entreprise nationale du développement du



*Sir Bertram Windle, professeur d'anthropologie au collège St. Michael, et conférencier sur l'ethnologie à l'université de Toronto, décédé récemment.*




*Le premier billet d'une livre de la Banque d'Angleterre arrivé au pays.*

Shannon fait des progrès satisfaisants, et l'on croit savoir que le courant sera prêt à être distribué durant la dernière partie de 1929. Les recettes des chemins de fer ont subi un autre échec à cause de la concurrence croissante des autobus, qui se sont développés d'une façon phénoménale au cours de l'année qui vient de s'écouler.

*Commerce extérieur.* — Les derniers rapports disponibles couvrant la période terminée le 30 novembre 1928 révèlent une amélioration sensible du commerce extérieur. Si l'on examine la période de douze mois terminée avec novembre 1927, on découvre que les importations ont baissé de £60,032,000 à £58,276,000 en 1928. D'un autre côté, les exportations de produits irlandais sont montées de £42,822,000 à £45,094,000 durant la même période. La balance contraire du commerce, qui s'établissait à £19,329,000 à la fin de 1926, et à £15,970,000 en 1927, était réduite à £12,469,000 le 30 novembre 1928. Sur le commerce d'importation total de £53,771,346 durant les onze mois compris entre janvier et novembre, la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord ont fourni pour £41,674,218, tandis que durant la même période les envois à ces pays ont représenté £39,563,363, sur un total d'exportation de £41,088,010.

Au cours des onze premiers mois de 1928 il est survenu une grosse augmentation des exportations de bestiaux vivants, tandis que celles des moutons et des chevaux se sont développés modérément. L'exportation des cochons vivants a enregistré une baisse appréciable mais on s'y attendait vu la rapide expansion du commerce du porc frais de Londres. Comme résultat de la réouverture de la fabrique de salaisons à Drogheda, les expéditions de boeuf, de veau, de mouton et d'agneau frais ont triplé, et celles de porc frais ont continué sur le haut pied de 1927. Les envois de beurre et d'oeufs ont accusé d'autres avances, tandis que les consignations de bière, d'ale et de porter ont fait voir une baisse sensible sur le chiffre d'affaires de l'année précédente.

Parmi les importations, les changements les plus frappants sont la diminution d'une valeur supérieure à un million de livres dans les achats de blé, ou d'environ 30 pour cent, et une augmentation de 33 1-3 pour cent dans le cas du maïs.

*Agriculture.* — La politique énergique du Ministère de l'Agriculture porte des fruits et il en résulte un développement de l'exportation et une amélioration de la qualité du beurre, des oeufs, des volailles et des bestiaux. La Corporation des Crédits agricoles fonctionne avec succès depuis plus d'une année, et les entreprises de vente en coopération par l'intermédiaire de la société connue sous le nom de "*The Associated Creameries, Ltd*", ont enregistré des progrès.

*Fabrication.* — La fabrication dans l'Etat Libre d'Irlande ne le cède en importance qu'à l'agriculture, mais des tentatives sérieuses sont faites dans le but d'améliorer la situation industrielle du pays. Afin d'obtenir tous les renseignements possibles concernant cette branche de l'activité nationale, un recensement de la production a été entrepris au cours de l'année dernière.

*Virements bancaires.* — Les rapports de 1928 font voir une augmentation sur l'année précédente de £3,178,500 dans les virements bancaires. L'année dernière fut la première qui accusa une hausse depuis 1920. Le point minimum avait été atteint en 1926, lorsque le total s'éleva à £244,653,800, comparativement à £454,080,700 en 1920.


Quand vous avez quelque chose à vendre, à louer, à échanger, à obtenir, à trouver, c'est vite connu et vite fait si vous recourez à nos

PETITES ANNONCES

Essayez dès Aujourd'hui
Succès Assuré

6 annonces pour $1.00

TARIF DES PETITES ANNONCES
Téléphone 457

1.—Evénements, fiançailles, mariages, naissances, décès, services anniversaires, In memoriam, remerciements, assemblées.
COMPTANT (maximum 60 mots)
1ère insertion, $0.50,
Chaque insertion subséquente, $0.25,
Chaque mot additionnel, $0.01.
DEBIT
Trois fois les prix ci-dessus; escompte 50% pour paiement dans les dix jours qui suivent la date de notre facture.
Nous publions gratuitement ces événements dans le carnet social et les courriers.
2.—PETITES ANNONCES COURANTES.
COMPTANT :
$0.01 le mot; minimum $0.25 de l'annonce; 6 insertions pour le prix de 4.
DEBIT :
3 fois les prix ci-dessus, escompte 50% pour paiement dans les 10 jours
3.—Surcharge de 50% pour petites anonces avec bordure, caractères ou titres spéciaux.
4.—Toutes les petites annonces sont strictemet payables d'avance.
5.—Ces annonces doivent être consécutives.

DIVERS

Nouvelle méthode

L'Anglais enseigné par la poste, succès garanti par écrit, en 2 mois, 20c la leçon. Ecrivez pour détails. Adressez à A.-F. Fortier, St-Ubald, Cté Portneuf. R.2136-11-1-30p

PIECES VERITABLES

CHEVROLET

MOTEURS & SERVICE LTEE
317, rue Racine, Chicoutimi
Tél. 172

A VENDRE

A VENDRE.—Machines à écrire Remington portatives, neuves avec clavier universel. Vendues à des conditions pour vous convenir. S'adresser à Gérald Martineau, 84, rue St-Pierre. Québec. J.N.O. D.6632

MAISON A VENDRE OU A LOUER. — Pour toutes informations s'adresser chez le Docteur Lemieux, 91 rue Racine, Chicoutimi. D-245-J.N.O.

SAS MECANIQUE — Un excellent sas mécanique avec quart en épaisse tôle pour recevoir la cendre, est à vendre à moitié prix, bien qu'en parfait ordre. S'adresser immédiatement à M. Eugène L'Heureux, Chicoutimi. J. N. O.

A VENDRE OU A ECHANGER. — A St-Prospère, Co. Champlain proche du chemin de fer, magnifique terre comprenant verger, sucrerie, maison, bâtiments, poulailler. Le tout en parfaite condition; Aqueduc appartenant au propriétaire. Conditions avantageuses pour acheteur sérieux S'adresser à P.-D. Cloutier, St-Prospère, Co. Champlain J.-A. A.-1-3-29

A VENDRE. — Une sucrerie, avec outillage complet des plus modernes. S'adresser à M. J.-F. Gauthier, 16 rue Ste-Jeanne d'Arc, Jonquière. P. H. C. 26-2-29

A VENDRE. — Maison à vendre, situées sur la rue St-Pierre, Jonquière, plusieurs logements, bons revenus, bonnes conditions. S'adresser à M. Albert Desjardins, Boîte 49, Arvida, Qué. ou à Chs-Eug. Bergeron, Gare du C.N.R. Jonquière. R-8166-27-2-29

A LOUER

A LOUER.—Beau logement de quatre pièces, avec cave et hangar, à louer pour le premier mai, au numéro 10, rue St-François Xavier, Chicoutimi. Pour toutes informations, s'adresser au No 8 de la même rue, Chicoutimi. D-362-J.N.O.

A LOUER. — Un magasin et un logement à louer sur la rue Racine, au No. 301, s'adresser à M. William Bergeron, 301, rue Racine, Chicoutimi. R-8138-25-2-29

A LOUER. — Logement à louer au No. 66 rue Cartier, 5 appartements, chambre de bain, s'adresser à M. Joseph Saulnier, 68 rue Cartier, Chicoutimi. R-8139-25-2-29

A LOUER. — Bureaux ou magasin à louer, aussi beau logement avec chambre de bain, hangar et cave, s'adresser Onésime Tremblay Camille, No. 265-A rue Racine, Chicoutimi, Tél.: 693. R-8187-28-2-29

A LOUER. — Logement moderne de 6 pièces, chambre de bain, situé sur la rue Ste-Anne, s'adresser à 94 A rue Ste-Anne, Chicoutimi. R-8188-28-2-29

A LOUER. — Une série de six chambres à coucher, avec eau chauds, bain, chambre et pension si désirée, usage du téléphone, s'adresser à 347 rue Racine, Chicoutimi. R-8207-2-3-29

Servantes demandées

SERVANTE DEMANDEE. — On demande une servante immédiatement, s'adresser au No 253 rue Racine, Chicoutimi. R-8164-27-2-29

ON DEMANDE

POSITION DEMANDEE. — Maître forgeron avec plusieurs années d'expérience, désirerait emploi immédiat. Spécialité ferrage de chevaux, excellent travailleur, sobre et honnête. S'adresser à Casier 474, Rimouski. R-8152-26-2-29

ON DEMANDE. — Un jeune homme possédant une automobile, pour vendre notre ligne complète de Systèmes de Crédit, Caisses Enrégistreuses, Coffre-Forts, Machines à additionner et Livrets de comptoir dans le territoire du Lac St-Jean. McCaskey Systems Limited, 161, rue Marie-Louise, Québec. J.N.O.

POSITION DEMANDEE. — Un homme et une femme assez âgés, sérieux, demandent une position dans une maison ayant besoin d'un couple. S'adresser par correspondance, au Casier Postal, No. 61, Grande-Baie R-8160-27-2-29

PERDU

PERDUE. — Une paire de lunette, avec monture en verre gris et noir, grand format. Prière de les remettre à M. Jean Blanchette, téléphone No. 829, au no. 4 rue Ste-Anne, Chicoutimi.

CARTES MORTUAIRES

Confiez-nous l'exécution de vos souvenirs mortuaires. Nous en faisons une spécialité.

Prix pour cartes mortuaires avec photographies collées.

12 cartes . . . . . $2.40
25 — — — — — — — 2.85
50 — — — — — — — 3.80
75 — — — — — — — 4.85
100 — — — — — — — 5.50
le 100 additionnelles — — 3.50

Prix pour cartes avec photographies imprimées.

50 cartes . . . . . $10.00
100 — — — — — — 12.00

Ajoutez 10 pour cent à ces prix pour commandes par la poste.

Nos photographies sont exécutées par les meilleurs artistes.

Cartes de remerciements pour sympathies.

100 . . . . . $4.25
25 additionnelles — — 0.75

LE PROGRÈS DU SAGUENAY
42, ave Labrecque, - Chicoutimi, Qué.
Téléphone 457 et 651

N. B. Messieurs les photographes sont priés de communiquer avec nous; nous avons une proposition spéciale à leur soumettre.

Gratis!

Un Lavage d'Essai



Permettez que nous livrions chez vous une laveuse électrique Connor Gyrator pour votre prochain jour de lavage. Nous vous expliquerons le fonctionnement et ensuite ce sera vous qui ferez le lavage comme vous l'entendez. Rendez-vous compte vous-même de la capacité de cette laveuse électrique avec cuve en cuivre nickelé. Notez comment le tourbillonnement d'eau, avantage unique Connor — force un grand courant d'eau au travers le linge (elle ne tire pas le linge au travers l'eau) — Voyez comme elle lave une grande cuve de linge — blanc comme la neige dans dix minutes — même les poignets et les cols — et les tord en trois minutes, grâce à l'essoreuse de sûreté électrique à cinq positions. Votre lavage qui demande d'ordinaire toute une journée fatigante se fait, et se fait bien mieux, dans deux heures. Vous jouirez actuellement de cette corvée d'autrefois. Venez nous voir ou téléphonez-nous, et nous nous chargeons de tout.

Dépositeires dans les comtés de Chicoutimi et du Lac St-Jean.

M. J.-C. Dufour, Port-Alfred, Qué.
La Cie Electrique du Saguenay, rue Tessier, Chicoutimi
La Cie Electrique du Saguenay, Arvida.
MM. Simard & Simard, Jonquière, Qué.
M. Elie Simard, Hébertville, Qué.
M. Chas. Maltais, St-Joseph d'Alma, Qué.
MM. Ferland & Laliberté, Métabetchouan, Qué.
Mme J.-E. Bouchard, Chambord, Qué.
M. Adélard Leclerc, Roberval, Qué.
MM. D. Tétu & Fils, St-Félicien, Qué.
M. L.-W. Leclerc, Dolbeau, Qué.

Laveuses de Qualité Connor
DEPUIS 1875


Feuilleton du Progrès

# Le crime d'un autre
ou
# L'homme à la face pâle

par AZÉLIA (Mme Henriette Rochefort)

No 46

fonde.

Trop profondément troublée pour avoir le courage de prononcer un mot, Georgette, au sortir de l'église prit le bras de Mademoiselle Lortie et l'entraîna, rapidement. Monsieur Monniot et Armelle, silencieux, eux aussi, les suivaient d'assez loin. Jean et les jeunes Lortie taquinaient Antoine et Rose qui se défendaient de leur mieux, tandis que Monsieur Nicolas marchait gravement, aux côtés de Belle et de Mademoiselle Dillis.

—Vous avez l'air du *Sphinx*, ce soir, lui dit Claire.

—Vous ne perdrez rien pour attendre, dit l'imperturbable vieux garçon. Je me recueille.

—Seigneur, que peut-il bien méditer! murmura Gabrielle. Pauvre mère Bédard!

—Ce chanteur inconnu a dû impressionner Georgette, disait Mademoiselle Le Goëlic. Avez-vous remarqué comme cette voix ressemble à celle de Maurice Leduc?

—J'ai fait cette remarque en effet. Pauvre Maurice! Pauvre Georgette!

—Oui, car ce doit être bien dur d'aimer sans espoir.

—Avez-vous déjà aimé, petite amie?

—Non, mais en voyant ces deux coeurs si bien faits pour s'entendre, séparés par un obstacle infranchissable, j'ai compris que l'amour, pur et innocent, est le plus fort sentiment qui existe.

—Et si un honnête homme, que vous appelez votre ami vous disait: Petite fée des landes, voulez-vous être ma femme! Croiriez-vous à son amour? Seriez-vous capable d'y répondre?

—Oui, murmura-t-elle, si bas, qu'il put à peine l'entendre.

—Merci, chère petite fée, quelque jour je vous dirai ce que j'ai souffert. Cette nuit, je suis heureux par vous. C'est la fête du ciel et de la terre. Regardez là-haut.

La jeune fille leva la tête: la lune, dans son plein, inclinait son grand front blanc vers les deux fiancés, comme si elle eut voulu les effleurer d'une caresse. Monsieur Monniot murmura en serrant la petite main qui s'appuyait à son bras:

Rayon divin... Es-tu l'aurore
Du jour qui ne doit plus finir?

Mais la bande joyeuse venait de les rejoindre. Le charme était rompu.

Georgette affublée d'un large tablier ouvrit la porte pour recevoir ses hôtes; la courageuse jeune femme avait recouvré tout son calme.

—Venez que je vous gronde, dit-elle à Monsieur Monniot. C'est vous et Monsieur Nicolas qui avez fait toutes ces folies. C'est trop, beaucoup trop...

—Un instant, chère Madame, dit Monsieur Monniot, pour accuser, il faut des preuves. Où sont vos preuves?

—Nous allons faire une enquête, dit Monsieur Nicolas. Je soupçonne la mère Bédard d'avoir joué un rôle là-dedans.

—Si vous fermez pas vot'boite, j'vas tout dire.

—Qu'allez-vous dire? Madame Bédard? demanda un homme, vêtu d'un paletot de fourrures dont le collet lui cachait une partie du visage.

—C'est le bonhomme Noël, cria Lio. Venez père Noël, on veut voir vos étrennes et celles du petit Jésus.

—Viens m'embrasser avant, Lio, dit l'inconnu en jetant son capot et son casque sur une chaise. Il n'y eut qu'un cri:

—Maurice! et les enfants vinrent se jeter dans ses bras, tandis que toutes les mains se tendaient vers lui.

Quand je dis toutes, je me trompe. Georgette était restée à l'écart, indécise... Ce fut Maurice qui vint vers elle.

—Je suis revenu parce que je suis libre, dit-il, tout bas, libre de vous aimer.

—Notre enquête est faite, puisque le coupable vient se livrer à la justice, dit gaiement Monsieur Nicolas. Allons, père Noël, distribuez vos étrennes.

Maurice rit de bon coeur en voyant les bas de Dédée et de Lio, puis la boite du petit Tonio.

—Ce sont les étrennes du petit Jésus, dit-il. A présent, voici celles du père Noël. Je commence par Madame Bédard. Va porter ce paquet à mémère, Dédée; toi Lio, donne ceci à maman Claire, et Tonio, ton paquet, c'est pour beau maman, tu sais?

—Mé se dis, beau maman a mé, tout seul.

Madame Bédard ouvrit le paquet qui contenait un joli châle en laine. Mademoiselle Dillis eut un chapelet à monture d'argent et Georgette une bague, qu'elle glissa dans sa poche avec un merci timide, que Maurice devina plutôt qu'il ne l'entendit.

Mademoiselle Lortie eut un chapelet pareil à celui de Claire. Mademoiselle Le Goëlic, Belle et Rose, de jolies broches en mosaique avec montures en or et les hommes des portes-cigares.

—Vous avez dû dévaliser tout un magasin, mon jeune ami, dit l'avocat; et dire que ce cachotier de vieux garçon-là, nous intrigue depuis huit jours avec ses airs de mystère.

—Mes pâtés vont froidir, cria la mère Bédard. Ecoutez-les pas, Monsieur Maurice, avec leurs chouennes; si c'avait pas été pour faire une surprise à Georgette, j'aurais pas gardé le secret si longtemps.

Tous les coeurs étaient bien disposés; on fit honneur au réveillon, puis Maurice entraîna Georgette et les enfants près de l'arbre où restaient encore trois petites boîtes attachées avec des rubans roses.

—Ces boîtes sont les étrennes du père Noël, dit-il. Allez les faire ouvrir par nononcle.

Puis, prenant la main de Georgette, il demanda:

—Acceptez-vous mon cadeau?

La jeune femme inclina la tête; sa main tremblait dans celle de l'ingénieur.

—Donnez-la-moi, dit-il encore, et ne tremblaz pas, ma pauvre chérie.

Elle obéit et lui donna la bague; une émeraude entourée de diamants.

Avec des yeux rayonnants de tendresse il la passa au doigt de la jeune femme en disant: Merci!...

### IX

*Une trouvaille de Pigault*

Ce furent de joyeuses fêtes que passèrent nos amis de Saint-Dominique. Maurice Leduc avait obtenu un congé de deux semaines, après quoi il devrait surveiller les travaux d'un pont près de Chicoutimi. Il reprit donc son ancienne chambre chez Monsieur Nicolas et ce furent deux semaines de soirées intimes et de douce vie de famille.

Le matin du jour de l'an, après les souhaits d'usage, il y eut nouvelle distribution d'étrennes. Cette fois, ce furent Monsieur Monniot et l'oncle Nicolas qui en avaient fait tous les frais.

Pigault, redevenu Monsieur Jean Picard, agent d'assurances, avait été chargé des achats à faire pour la circonstance.

Monsieur Picard ressemblait si peu à l'espagnol barbu de l'autre jour, que la marchande, à cent lieues de se douter de la véritable personnalité de son nouveau client, lui fit un accueil des plus empressés.

—Madame, dit Jean, je désirerais acheter des vêtements d'enfants, quelque chose de "chic", vous savez... C'est pour des étrennes... Il me faut une robe pour une fillette de sept ans et des costumes pour deux garçons, six ans et trois ans.

—Je crois que j'ai ce qu'il vous faut, Monsieur, dit la prétendu femme; veuillez me suivre.

Notre ami Jean ne se fit pas prier pour pénétrer dans cette arrière-boutique où il espérait découvrir quelque chose de nouveau.

Mais rien n'était changé dans la pièce et la seconde chambre était toujours dans le même état.

Pigault choisit une robe en drap rouge avec galons et boutons dorés pour Dédée. Les petits garçons eurent de jolis habits à la russe, en velours bleu, galonné, avec de grands cols de dentelle.

—C'est pour vos enfants, Monsieur? demanda la marchande.

Jean se mit à rire:

—Je suis célibataire, ma chère dame, dit-il, mais les parents chez qui je suis en promenade, ont trois amours d'enfants. J'ai été bien reçu, de sorte que je veux leur laisser un souvenir.

—Alors, vous n'êtes pas d'ici?

—Je suis de Montréal, Madame. Mon but, en venant chez mes parents, était d'établir ici une agence de la "CANADIENNE", compagnie d'assurance dont je suis l'un des agents à Montréal.

—Et vous espérez réussir?

—Si je trouve un local qui puisse me servir de bureau. Vous n'auriez pas une chambre dont vous pourriez disposer, madame?

—Impossible, mon cher Monsieur, mon mari et son neveu viennent d'arriver à Québec, mon pauvre mari est très fatigué du voyage, les traversées sont si dures en hiver; il a besoin de repos et de soins, de sorte que je suis obligée d'aller le rejoindre dans quelques jours.

—Vous n'êtes donc pas du pays? Et votre magasin?

—Nous sommes belges, nés à Anvers, mais de nationalité hollandaise; nos mères, à mon mari et à moi, étaient belges.

—Vous m'avez parlé d'un neveu...

—Oui, un garnement de sept ans que je déteste et qui me le rend bien. C'est une toquade de mon mari, la perle des hommes, Monsieur, conclut la marchande en tirant son mouchoir.

Pigault continua ses achats, il n'oublia personne, de sorte qu'au bout d'une demi-heure, trois paquets volumineux se trouvaient sur le comptoir.

—Vous n'allez pas emporter tout cela? dit la marchande.

(A suivre)

# SPORT

## ISLE MALIGNE 5; CHICOUTIMI 1

### TEL EST LE RESULTAT DE LA PARTIE D'HIER

Le club de l'Ile Maligne ,composé de joueurs dont quelques-uns solidement bâtis et dont tous, d'une remarquable rapidité dans le patinage, avait affaire, hier après-midi, sur la glace de l'Aréna de notre ville, au club Chicoutimi, sous les couleurs duquel également se déploient et brillent ces deux qualités de vigueur et d'agilité.

Cette joute de hockey fut menée ardemment. Dès les premiers instants, on se rendit compte de la force et de l'habileté du club visiteur, on put prévoir que la lutte serai ardue, féconde en péripéties émotionnantes. Car les joueurs du Chicoutimi, vieux habitués des combats de ce genre, firent dès le commencement, eux aussi, comprendre à la foule qu'ils n'étaient pas entrés dans l'arène pour capituler, pour céder à leurs adversaires, sans les leur contester pouce par pouce, les honneurs de la victoire.

L'intérêt de l'assistance vivement éveillé, dès la première minute du jeu, alla croissant toujours. Il devint même, à de certains moments, un délire d'enthousiasme.

Etait-ce là uniquement de l'enthousiasme? Ce que l'on constata toutefois ce fut une animation incessante, sur les gradins des estrades, et de la foule, selon les préférences des groupes, partaient continuellement des clameurs à l'adresse de l'une et de l'autre des deux équipes. Il existait chez tous, cependant un même sentiment et qui était de plaisir, de joie parfaite, devant cette frénésie, cette ardeur, cet élan des deux clubs et les bons coups qu'ils faisaient.

La joute devint violente et on le remarqua davantage et de plus en plus fréquemment, à partir de la deuxième période. Les entre-chocs furent parfois terribles, soit le long des bandes ou près des buts, dans des mêlées qui étaient des corps à corps de dégagement très difficile, soit en plein milieu du rond et, là, surtout se produisirent des chutes telles qu'on eut pu s'attendre, semblait-il à des accidents regrettables.

Il y eut une couple de cas, où des joueurs durent quitter le rond pour aller faire panser leurs blessures. Mais ces blessés ne tardaient pas à venir reprendre leur position dans l'alignement de leur équipe et ceci nous fait comprendre de quel splendide esprit de combativité fut animée cette partie d'hier après-midi.

En général, les joueurs de l'Ile Maligne montrèrent des qualités qui leur valurent, soit par leurs efforts d'ensemble, soit par les prouesses individuelles ou le jeu de combine de leurs joueurs, des applaudissements plus fréquents que les efforts d'ensemble ou les bons coups isolés des membres du Chicoutimi.

Les joueurs de l'Ile Maligne semblaient plus aguerris que les nôtres, ils arrivaient sur le rond plus forts, semblait-il, d'une science et d'un entrainement acquis par des pratiques plus fréquentes, et plus régulières que celles des nôtres.

Il faut néanmoins considérer ce fait qui doit entrer en ligne de compte dans l'appréciation du jeu du Chicoutimi, hier après-midi: il manquait à ce club, dans cette importante circonstance, trois de ses bons joueurs: Whelan, Valmore Bergeron et P.-E. Desbiens, trois joueurs de défense.

Un autre inconvénient dont l'ennui, s'il est possible, ne devrait pas revenir, dans notre Aréna, une autre fois, c'était, hier après-miri, l'aveuglante lumière du soleil qui descendait des hautes fenêtres de l'édifice et qui mariait son éclat à celle des globes électriques pour aveugler parfois nos joueurs.

EQUIPES

Voici comment était l'alignement:

| Ile Maligne | | Chicoutimi |
|---|---|---|
| W. Ménard | but | R. Tremblay |
| A. Perron | déf. | Jos. Gagnon |
| R. Boulay | | H. Bergeron |
| L. Naud | centre | P. Mercier |
| O. Drolet | Aile | L. Levesque |
| A, Tremblay | | R. Savard |
| H. Geffrey | subs | A. Gagnon |
| Fred. Graham | | Jos. Fortin |
| W. Cyr | | J.-B. Octeau |
| | | Frank Bussière |

PREMIERE PERIODE

La joute commence avec impétuosité. Ile Maligne est tout près de placer un point, dès son déclenchement. Les lancers d'Ile Maligne sont superbes et on admire particulièrement ceux de R. Boulay. Sa rapidité est non moins admirable. Il y a, de sa part, des montées impressionnantes. Le Chicoutimi traverse des instants de perplexité: c'est la prise de contact, ce sont pour lui les moments rapides, où il s'agit d'observer aussi justement que rapidement les tactiques de l'adversaire. Le Chicoutimi riposte. Il a également de très beaux lancers. Il manifeste graduellement son esprit de combativité, son désir, de passer sans retard, tant pour les ralliements que pour la fréquence des bons coups individuels, au diapason de ses valeureux adversaires. Il y a déja des entrechocs,des heurts violents, dès le milieu de la première période. On combat valeureusement de part et d'autre. Et cette première période se termine par un point, en faveur d'Ile Maligne.

DEUXIEME PERIODE

C'est ici que, pour emprunter le langage du poète épique, on voit "la mêlée grandir comme une flamme". L'ardeur redouble d'intensité. Chicoutimi est tout près de faire un point, dès le commencement de cette période. Il se produit une violente mêlée, près du but du Chicoutimi. Deux fois de suite, Chicoutimi est près de placer la rondelle, dans le but d'Ile Maligne. Notre club a des lancers vraiment magnifiques. Une seconde mêlée au but du Chicoutimi, puis une bousculade, près du but d'Ile Maligne. L'ordre se rétablit et l'assistance respire. Nouvelle bousculade, mêlée terrible, près du but d'Ile Maligne: les hockeys partent des mains des joueurs et on voit même s'esquisser des gestes de pugilat. Robert Tremblay se signale, un instant après, par un bel arrêt, à son poste de gardien de but du Chicoutimi. Un joueur du Chicoutimi fait une splendide montée. Il est près de compter. Tout ceci nous fait comprendre aussi la valeur des joueurs d'Ile Maligne. Ces derniers, comme ensemble et aussi par la fréquence plus grande des bons coups individuels, donnent un jeu supérieur à celui des nôtres.

Autre incident, dans cette période; un "clash" entre un joueur du Chicoutimi et d'Ile Maligne. Punitions. Cette période se termine par l'enregistrement de trois nouveaux points pour Ile Maligne.

TROISIEME PERIODE

Les commentaires vont leur train et on réintègre les estrades en grande rumeur pour la troisième période. On se demande si vraiment les nôtres sont décidés à se laisser blanchir. La circonstance est grave: le score jusque là est de 4 à 0 et ce zéro humiliant c'est sur les couleurs du Chicoutimi qu'il a décrit sa circonférence.

Le Chicoutimi devient terrible. On doit l'avoir rarement vu aussi fougueux, cet hiver. Il est partout et il semble vouloir, à la fois, manger l'espace et bloquer à son adversaire toute issue nouvelle vers de nouveaux honneurs. De ce train-là, il faudra que la Fortune soit bien maitre, si elle ne daigne gratifier les nôtres d'un bienveillant sourire. Les gars de l'Ile Maligne soutiennent le choc des nôtres, ils font applaudir une vaillance qui, loin de subir un désarroi, a redoublé, devant ces virulents assauts des nôtres.

Il se produit des chocs retentissants. De part et d'autre, on tombe et c'est un véritable étonnement pour la foule de voir qu'on puisse, après cela, se relever et jouer encore.

Les alertes et mêlées surviennent continuellement, à quelques instants d'intervalle, quelque fois quatre fois successivement, en trois minutes, soit près des buts, soit le long des bandes. Des joueurs se frappent et l'arbitre inflige des punitions. L'assistance crie, applaudit, répond par la réaction la plus bruyante, mains levées, bras en l'air, à tout ce que lui communiquent d'émotionnant les deux équipes dans leurs corps à corps frénétiques et dans ces montées d'ensemble où il ne fait pas bon de vouloir barrer la route.

Il reste encore trois minutes. Le Chicoutimi, voyons! va-t-il se laisser blanchir. L'Ile Maligne a enregistré un nouveau point. Et il ne reste que trois minutes. L'assistance compte les trois doigts que dressent sous l'éclat des ampoules et de l'aveuglante lumière solaire l'un des deux chronométreurs. Voici que du Chicoutimi se détache un joueur qui part comme un trait. Il va, il va et on tente vainement de le bloquer, lui, son baton et la rondelle qu'il manie avec une dextérité fascinatrice. Il va droit vers le but d'Ile Maligne et, tous pièges contournés, tous embûches déjoués, à la stupeur de l'assistance, peut-on dire, il place la rondelle dans le but d'Ile Maligne.

A ce moment de silence légèrement angoissé succèdent de délirantes secondes, des acclamations retentissantes. Chicoutimi a évité le blanchissage. C'est Arthur Gagnon qui a placé le point du Chicoutimi. La joute se termine brusquement. On est arrivé à son terme bien vite: il semble qu'elle vient tout juste de commencer cette palpitante troisième période. La joute est finie et le score est de 5 à 1, en faveur d'Ile Maligne.

SOMMAIRE

1ère Période:

Drolet—Ile Maligne, 9 minutes.

2ème période:

Naud—Ile Maligne—5 minutes.

Tremblay—Ile Maligne—8 minutes.

Tremblay—Ile Maligne—10 minutes.

3e période:

Boulay—Ile Maligne—11 minutes.

Arthur Gagnon—Chicoutimi—15 minutes.

L'arbitre était M. Jos Desbiens, de Chicoutimi.

Les chronométreurs étaient MM. Jos. Lepage, de Chicoutimi, et Blanchard, d'Ile Maligne.

Les arbitres des buts étaient, pour Chicoutimi, M. Antoine Tremblay et, pour Ile Maligne, M. J.-B. Marquis.

Le club d'Ile Maligne était accompagné de son gérant, M. Henri Garant.

## ST-FRANCOIS EST CHAMPION

Montréal, 25. — Serv. Presse Canadienne. — Le St-François Xavier a remporté le championnat de la Ligue Mont-Royal Intermédiaire et s'est qualifié pour rencontrer les Canadiens de Sherbrooke. Les Saints ont défait le Champêtre par 1 à 0, ici hier. Dans une première rencontre, les deux équipes avaient fait match nul, 1 à 1.

## CHAMPION

Montréal, 25. —Serv. Presse Canadienne. J Gerald Dupuis, du Clifside Ski Club d'Ottawa, a remporté le championnat amateur de saut en skis ici, samedi, avec un total de 148.70 points. Dupuis eut les meilleures notes et pour la hauteur et pour le style. Il sauta 131, 129 et 136 respectivement.

## A ESCOUMINS

Sault-au-Mouton, 25. — D. N. C.

Notre club de "hockey" est allé à Escoumins le 17, rencontrer le club des Escoumins. Les joueurs étaient: MM. J.-E. Renaud, Raymond Côté, Marcel, Paul-Emile, et Willie Boulianne, Alonzo Brassard, Emile Tremblay. Malgré leur défaite tous sont revenus enchantés du bon acceuil qu'ils ont reçu de la part des joueurs d'Escoumins.

## DANS LES LIGUES

Dans la Ligue Provinciale, La Tuque bat Québec, 4 à 1.

Dans la Ligue Canado-Américaine, Providence bat Newark, 5 à 2; New-Haven bat Philadelphie, 3 à 2; Boston bat Springfield, 1 à 0.

Dans la Ligue Canadienne, Windsor et Détroit font match nul, 0 à 0.

Dans la Ligue Canado-Américaine:

POSITION

| | G | P | N | Pts |
|---|---|---|---|---|
| Providence | 14 | 9 | 4 | 32 |
| Boston | 12 | 8 | 7 | 31 |
| Philadelphie | 12 | 12 | 5 | 29 |
| Springfield | 10 | 11 | 8 | 28 |
| New-Haven | 11 | 13 | 7 | 29 |
| Newark | 10 | 16 | 5 | 25 |

Shawinigan Falls, 25. — Serv. Presse Canadienne. — Le Shawinigan a défait le Trois-Rivières par 5 à 2 ici, hier dans une joute régulière de la Ligue Provinciale.

## LES RANGERS ONT SUBI UNE ECRASANTE DEFAITE SAMEDI

**Montréal a gagné par un résultat de 9 à 1. Les Canadiens battus par Toronto. Américains et Boston ont fait partie nulle.**

Voici le résultat des joutes dans la Ligue Nationale:

Montréal 9; Rangers 1.
Ottawa 3; Pittsburg 0.
Toronto 2; Canadiens 1.
Détroit 0; Chicago 0.
Américains 2; Boston 2.

Les Maroons, quoique privée des services de Hooley Smith suspendu par le président Calder et de Babe Siebert retenu par la maladie, ont fait subir une défaite écrasante aux Rangers, samedi soir. Le score final fut de 9 à 1. Cette victoire permet de se maintenir sur un pied d'égalité avec les Toronto et de leur disputer la troisième position dans la section canadienne.

Seule la brillante tenue de Chabot dans les buts des visiteurs leur évita une défaite encore plus humiliante. Les locaux comptèrent 3 points dans le premier vingt, 4 dans le deuxième et 2 dans la période finale. Le seul point des Rangers fut rentré par Bill Cook dans le dernier vingt.

Les Canadiens ayant perdu aux mains des Leafs, n'ont plus qu'un point d'avance sur les Américains; ceux-ci ont fait match nul avec Boston. Les Canadiens eurent l'avantage; mais leurs lancers manquèrent de précision, ce qui leur fit perdre deux points certains. De leur côté, les Leafs se tinrent sur la défensive; mais profitèrent des erreurs de leurs adversaires. Tous les points furent enregistrés au cours de la première et de la deuxième période.

Blair compta pour Toronto dans la première période sur un effort individuel et Burke annula dans la période suivante. 'Ace" Bailey rentra le point décisif dans la même période.

Blair compta pour Toronto dans la première période sur un effort individuel et Burke annula dans la période suivante "Ace" Bailey rentra le point décisif dans la même période.

Les Sénateurs remportèrent leur quatrième victoire successive en imposant un score de 3 à 0 aux Pirates, dans la capitale Cette victoire donne une faible chance aux Ottawa de participer aux joutes de détail. Les locaux eurent constamment l'avantage et seule la tenue très brillante de Miller dans les buts des visiteurs les empêcha de gagner par un score beaucoup plus élevé.

Finnigan rentra le premier point dans la deuxième période. Clancy et Elliott comptèrent successivement dans la période finale.

Détroit et Chicago se livrèrent une lutte ardente de 70 minutes sans résultat. Le score final fut de 0 à 0. En plus de faire match nul avec les Hawks qui sont en dernière position, les Couguars perdirent les services de Herbie Lewis pour le reste de la saison. Lewis se fractura l'épaule, lorsqu'il vint en collision avec l'une des défenses des Chicago.

Les Boston et les Yankees qui sont tous les deux en deuxième place dans la section américaine et la section canadienne, se livrèrent une lutte très chaude. Le résultat final fut de 2 à 2.

Vers le milieu de la deuxième période, les visiteurs avaient l'avantage d'un point; mais les locaux effectuèrent un ralliement et annulèrent. Shore scora pour les Bruins dans la première période et Gainor le deuxième au commencement du deuxième vingt. Reise donna une chance aux Yankees dans la même période et Hines compta le deuxième dans le troisième vingt.

POSITIONS

SECTION CANADIENNE

| | G | P | N | Pts |
|---|---|---|---|---|
| Canadiens | 16 | 7 | 13 | 45 |
| Américains | 17 | 11 | 10 | 44 |
| Montréal | 15 | 14 | 9 | 39 |
| Toronto | 17 | 16 | 3 | 37 |
| Ottawa | 12 | 12 | 10 | 34 |

SECTION AMERICAINE

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Rangers | 18 | 11 | 10 | 44 |
| Boston | 19 | 11 | 5 | 43 |
| Détroit | 16 | 11 | 9 | 39 |
| Pittsburg | 8 | 18 | 8 | 24 |
| Chicago | 5 | 25 | 5 | 15 |

## SEPPALA A ETABLI UN RECORD

### IL EST ENTRE PREMIER DANS LE DERBY

Québec, 25.— La troisième et dernière course du derby de chiens fut courue samedi. Léonard Seppala arriva premier comme classement, gagnant le prix de $ 1,000. Son temps pour les trois jours fut de 11 h. 6 mi. 33 sec., ce qui constitue un record.

Le deuxième à finir, fut Frank Dupuis avec un total de 11 h. 23 mi. 12 sec.

St. Goddard prit la troisième place ayant fait les trois courses en 12 h. 7 mi. 14 sec.;

Les quatrième fut Chevrette avec 13 h. 7 mi. et 9 sec.

Vendredi soir, il y eut une grande réception au Château Frontenac et samedi soir, un banquet fut donné en l'honneur des "mushers". C'est au cours de ce banquet que les différents prix furent distribués aux gagnants.

## RIVERBEND A GAGNE CONTRE ST-JEROME

St-Jérôme, 25. —D. N. C. — Devant une foule nombreuse le Riverbend a défait le St-Jérôme par un score de 1 à 0, ces jours derniers.

Quoique l'équipe régulière du St-Jérôme ait été affaiblie par l'absence de trois de ses meilleurs équipiers, le St-Jérôme fit bonne figure et rendit quand même le travail très difficile et ce n'est qu'après avoir travaillé ferme pendant les trois périodes qu'ils purent tromper la vigilance de Ratté.

Le St-Jérôme ainsi affaibli joua un jeu de défense qui lui convenait admirablement et chaque fois les attaques du Riverbend vinrent s'échouer sur les solides défenses du St-Jérôme.

Le Riverbend joua pendant toute la partie un jeu d'attaque et joua presque continuellement quatre et même cinq sur les avants mais tout ce travail et même tous les moyens dont se sert cette équipe furent inutiles.

La partie commenca à 7.h.15 précises, parce que l'équipe de St-Jérôme repartait sur le train de 9 heures.

La partie a été très rude et même très brutale, et ce n'est guère à l'honneur du Riverbend.

Par moment nous nous serions cru à des combats de boxe et de lutte. Ce n'est pas ce que l'on appelle du beau hockey, au contraire. Les joueurs s'en tirèrent mais non sans quelques blessures. Pour le St-Jérôme deux joueurs dans toute l'équipe ne reçurent pas de blessures.

Pour le Riverbend, Harry Amy attrapa à la figure un lancer de C.-E. Perron et le résultat fut qu'il se fit casser trois dents et dans l'espace de quelques minutes eut le côté du visage tout enflé.

M. E. Moffat d'Alma arbitrait, au meilleur de sa connaissance.

Georges Mcnaugthon compte pour son club et cette partie était le dernière que les deux clubs jouaient ensemble cet hiver C.-E. Perron se fit remarquer par ses lancers dangereux Gagnon joua une très bonne partie, Perron, Plourde sur la défense bloquèrent admirablement.

## POUR LA COUPE

Londres, 23. — Quoique la température ne fut pas favorable et que les assistances aient quelque peu baissé, on a enregistré d'assez bonnes foules aux parties de la cinquième ronde pour la coupe anglaise. Voici quelques chiffres:

Bury à Blackburn Rovers 50,000
Bradford à West Bramwich Albion 40,000.
Portsmouth à Chelsea 38,474.
Bolton Wanderer à Leicester-Cité, 35,000.
Aston Villa à Reading 28,000.
Arsenal à Swindon 19,000.
Crystal Palace à Hudderfield Town 19,000.
West Ham United à Bournemouth et Boscombe, 15,000

## Les Derniers

(Suite de la dernière page)

première occasion. "Le service de Dieu demande plus que des promesses dessermons, il demande du courage, la fuite des occasions et la pratique des moyens surnaturels".

Parlant des occasions volontaires prochaines de pécher, de Prédicateur expliqua qu'il s'agissait des occasions qui attaquent fortement et qui perdent infailliblement, toutes ces choses qui blessent le coeur et tuent l'âme.

Il termina en énumérant les grands moyens de persévérance qui sont: la prière de tous les jours, de tous les instants, la pratique de la confession fréquente et la pratique de la communion fréquente et quotidienne qui non seulement nous maintient en état de grâce mais nous fail croitre en vertu.

Il insista sur l'importance de la sainte communion quotidienne ou au moins fréquente qui, loin d'être un moyen de se singulariser, est seulement de la régularité dans la vie du chrétien.

## L'OUVERTURE

(Suite de la dernière page)

quetez donc votre fromage en petites meules, dans des boites jolies, coquettes, et vous verrez grossir la demande pour votre fromage", dit le maire. "Elle grossira tellement que, dans 5 ans, il n'y aura plus assez de vaches laitières chez nous, plus assez d'écorces de bouleaux pour la confection des boites et plus assez de labels pour ces boites au "Progrès du Saguenay".

LE MIEL

M. le maire Tremblay dit du miel du Saguenay qu'il est le meilleur de notre province. Même chose ici que pour le fromage. Qu'on empaquette ce miel en petits bocaux de verre et au lieu de le vendre 20c, la livre, on en obtiendra 50c et 80c, la livre. Les compagnies de chemins de fer et de navigation sont des débouchés toujours ouverts pour notre miel.

Nos légumes,il importe de les classer. Empaquetons de façon attrayante nos oeufs, car la production des oeufs augmente dans le Saguenay.Mettons nos oeufs dans de petites boites de carton d'une douzaine. Sur cette boite, il y aurait le nom du producteur et ce serait une réclame d'une souveraine efficacité.

Le placement du surplus d'argent fait annuellement par nos agriculteurs voilà un sujet sur lequel pesa M. le maire Tremblay. Soyons prudents: plaçons surtout cela dans les débentures municipales ou autres absolument garantis.

L'ELEVAGE DU RENARD

"Un des agronomes de ce district m'a déclaré", poursuivit M. le maire, "qu'un million de dollars, argent du Saguenay, a été investi dans l'industrie de l'élevage du renard. C'est là un capital qui sera , d'après moi, perdu dans 5 ans. Cet argent aurait dû être employé à la stabilisation d'autres industries plus sûres, chez nous.

"Je vais vous donner une exemple qui illustrera mon avancé et le justifiera vous achetez un couple de renards qui coûte, dit-on, $1,000. Son installation coûte bien deux cent cinquante dollars. Ce couple vivra en moyenne, 5 années. Son entretien et celui des petits coûtera deux cents dollars, par an, c'est-à-dire mille dollars, en cinq ans".

La peau de renard, poursuit M. le maire ne peut être utilisée, que comme parure pour les dames, c'est-à-dire comme objet de luxe et elle ne restera objet de luxe qu'à la condition d'être rare. Plus elle se multipliera, plus son prix baissera et elle viendra même à tomber au même prix que celui du renard commun, parce qu'aujourd'hui, en outre, avec du renard jaune, on fait du renard noir.

D'après la supposition ci-dessus, même avec une production de 4 petits renards par an, M. le maire démontra que c'est se trouver, au bout de 5 ans, en face d'un gaspillage complet de son capital.

M. CHARBONNEAU

M. Avila Charbonneau, agronome officiel du comté de Chicoutimi, présidait la séance. Il présenta et remercia M. le maire, rendant hommage aux qualités de ce dernier comme homme d'affaires auquel Chicoutimi doit l'existence, chez elle, de deux solides industries. Il pressa les agriculteurs à suivre les conseils de l'homme averti qu'est M. le maire Tremblay.

A propos d'empaquetage, M. Charbonneau conseilla aussi de mettre à profit les conseils donnés, dans la préparation de notre sucre du pays pour le marché.

On attendait toujours Mgr l'aumônier général qui était à ce moment retenu à la cathédrale par un service et le distingué prélat n'était pas encore arrivé, lorsque nous quittâmes la salle. Nous publierons demain, la substance de ses remarques aux agriculteurs, dans la visite qu'il leur fit, vers la fin de l'avant-midi.

M. H. BROUILLARD

Assistant-agronome des comtés de Chicoutimi et de Lac-St-Jean, M. Hertor Brouillard, revient d'un séjour d'études au Collège MacDonald, de Sainte-Anne de Bellevue. Il y a porté son attention sur l'industrie animale. "L'agriculture est plus que jamais une science", dit tout d'abord M. Brouillard, qui fut le conférencier de la matinée. Pour suivre les conseils du Maire et faire un bon placement sur la terre, il faut connaitre cette terre.

Cette semaine, M. Brouillard entretiendra ses élèves de la grande culture en vue de l'alimentation animale. Il prendra le programme de rotation et dira comment cultiver la plante poussant dans chacune des années de la rotation. L'exposé de M. Brouillard, cet avant-midi, fut succint: il jeta les détails de son vaste et abondant sujet.

Il dit un mot de la grande-étable: elle doit être proportionnée à la terre, être hygiénique, posséder de bons pavés, des fenêtres, de la propreté.

Rotation veut dire "tourner autour" et faire de la rotation c'est tourner autour des cultures d'une ferme. C'est ne jamais mettre la même culure, deux fois sur le même terrain. Dans la région, ici on fait généralement une rotation de 5 et 6 ans.

Quantité à récolter, quantité du fourrage, manière d'assainir les terres, culture sarclée, fourrage vert et dans la culture sarclée, culture spéciale du chou de Siam. Voilà les sujets auxquels toucha M. Brouillard, cet avant-midi.

Pour la culture du chou de Siam, il faut, vers août un labour mince, continuer les hersages jusque tard l'automne puis faire le labour ordinaire. Le hersage continue, le printemps suivant jusqu'aux grandes chaleurs, temps où l'on sème le chou de Siam. Pour semer, faire des sillons bien droits, puis passer un rouleau léger.

L'éclaircissage se fait d'abord avec la houx, la pioche, puis avec lês mains. Par acre, les engrais, le printemps, avant les premiers hersages, il faut engrais mais au maximum ne dépassant pas dix tonnes, par acre. S'il y a du fourrage vert, il faut moins d'engrais.

M. Brouillard parle de l'entretien du chou de Siam, à l'été. Le chou de Siam est résistant à la gelée: il grossit surtout au temps des premières nuits fraîches de l'automne. Il ne faut pas enlever ses feuilles qui sont ses poumons et qui font grossir sa racine.

## FEU L'ABBE

(Suite de la dernière page)

dame Veuve J.-A. Gagnon, de Québec, de Monsieur Pierre-Paul Magnan, professeur à l'Ecole Normale Laval de Québec, de Monsieur Alphonse Magnan, employé civil, de Québec, de M. Aristide Magnan, professeur, à Montréal et d'un grand nombre de neveux et de nièces.

NOTES BIOGRAPHIQUES

L'abbé Danis-Michel Aristide Magnan est né à Sainte-Ursule le 28 septembre 1863, du mariage de Jean Baptiste Magnan et de Adéline Béland. Il fut baptisé le même jour à Saint-Justin, paroisse voisine.

En 1880, il entrait à l'Ecole Normale de Québec et l'année suivante, après un travail ardu et inoui, il était admis au Grand Séminaire de Québec, où il suivit les cours de philosophie et de théologie.

Le 13 juin 1886, il avait le bonheur d'être ordonné prêtre avec plusieurs de ses confrères, entre autres Mgr. Paul-Eugène Roy, ancien évêque auxiliaire de Québec.

Depuis cette date il a exercé le saint ministère et fait de l'enseignement. Voici les différentes étapes de son ministère: Vicaire aux Eboulements, 1887-88; à la Baie Saint-Paul,1888-89; à la cathédrale de Chicoutimi, 1888-1889 étudiant au Collège canadien à Rome, 1890-93; où il décrocha le titre de Docteur en théologie; professeur au collège de Lévis, 1893-95; curé de St-Gilles, 1895-98; Il fit ensuite du ministère aux Etats-Unis: il fut vicaire à Notre-Dame de Fall River, Mass, 1899-1902; à St-Roch de la même ville, 1902-1903; curé de St-Joseph de Muskegon, dans le Michigan, 1903-1905; de Ste-Marie de Manistee, 1905-1906; vicaire à St-Antoine de New-Bedford, Mass., de 1906-1912.

L'abbé Magnan revint au pays en 1912, après 14 années de ministère actif aux Etats-Unis. A son arrivée il fut nommé missionnaire diocésan à Québec. En 1913, il fut nommé vicaire à Lévis, et en 1914, il devenait curé de Saint-Désiré du Lac-Noir, où il vient de monrir.

OEUVRE LITTERAIRE

Feu Monsieur l'abbé Magnan s'est acquis une réputation justement méritée d'écrivain et de prédicateur distingué. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages remarques d'histoire et d'apologétique. C'était un humble qui ne recherchait ni les titres ni les honneurs. Il aimait le travail et s'y complaisait. Voici la liste des principaux ouvrages, publiés par feu M. l'abbé Magnan:

"A la recherche de la vérité", Québec, 1902;

"Socialisme et Christianisme", traduction d'une étude de Mgr. William Stang, évêque de Fall-River, Mass., publiée à New-Bedford, Mass., en 1906;

"Catéchisme de la Très Sainte Messe", publié à Boston, 1909;

"Histoire de la race française aux Etats-Unis", publié à Paris, 1912;

"Même ouvrage réédité à Paris, 1913;

"Rimes et Raisons", poèmes populaires, Québec, 1923;

"Histoire de la paroisse de Notre-Dame de Lourdes, de Fall River", Mass., 1926;

"Un roman historique, inédit, très intéressant.

Nous prions toutes les personnes affectées par ce deuil d'agréer l'expression de notre vive sympathie et nous invitons nos lecteurs à prier pour l'âme du défunt.

# Finance et Commerce

## MARCHE DES VIVRES

| | |
|---|---|
| Maïs américain jaune No 2 | |
| Avoine de l'ouest No. 2 | |
| Avoine de l'ouest No. 3 | |
| Avoine de dépense Extra No. 1 | |
| Orge d'alimentation du Manitoba | |
| Sarrasin No. 2 | |
| Farine Crème de l'ouest 1ère patente | 7.20 |
| Farine, 2e patente | 7.10 |
| Farine forte à boulanger | 6.70 |
| Flour, Winter Patents, choice | |
| Fine fleur au quart | |
| Fine fleur à la poche. | |
| Gruau au quart | |
| Gruau—90 lbs | 4.05 |
| Son | 34.25 |
| Gru rouge | 36.25 |
| Gru blanc | 41.25 |
| Moulée | |
| Foin No. 2, par tonne, au char | 16.00 |
| Fromage de l'ouest | 17½ 19 |
| Fromage de l'est | |
| Beurre Pasteurisé No 1 | 43½ |
| Beurre de beurrerie No. 2 | |
| Beurre de beurrerie No. 2 | |
| Oeufs extras (entrepot) | 43 |
| Oeufs premiers (entrepot) | 39 |
| Oeufs seconds (entrepôt) | 36 |
| Oeufs frais spéciaux | 54 |
| Oeufs frais extras | 51 |
| Oeufs frais premiers | |
| Patates par poche, au char | |
| Porcs abattus à l'abattoir | |
| Porcs abattus à la ferme | |
| Lard (Gros) | |
| Lard (Petit) | |
| Lard (Petit) | |
| Lard (Gras) | |
| Saindoux composé, au quart | |
| Saindoux composé, au seau | |
| Saindoux pur, au quart | |
| Saindoux pur, au seau | |
| Boeuf salé, 200 lbs | |
| Boeuf salé, 300 lbs | |

## BOURSE DE MONTREAL

Fermeture

25 FEVRIER — 12 H. 30

| | |
|---|---|
| Abitibi | 50 |
| Abestos Common | |
| Bell Telephone | |
| Brazilian | 68¾ |
| B.C. Fishing | |
| Brompton | 46 |
| Canada Cement | |
| Can. Ind. Alcohol | |
| Canada Steamship | |
| Cons. Smelting | |
| Dominion Bridge | |
| Howard Smith | |
| Laurentide | |
| Montreal Power | 113 |
| National Breweries | |
| Price Brothers | |
| Quebec Power | |
| Shawinigan Power | 88 |
| Spanish River | |
| Steel of Canada | |
| Wayagamack | 91 |
| Winnipeg Electric | 84 |
| New Nickel | 52¾ |
| International Nickel | |
| Massey Harris | |
| Port-Alfred | 72 |
| Alcoa Power | |

## COURS DES CHANGES

New-York, 25. — Serv. Presse Canadienne. — Le cours des changes était ferme ce matin. La demande était la suivante:

| | |
|---|---|
| Angleterre | 4.84⅞ |
| France | 3.90½ |
| Italie | 5.23½ |
| Allemagne | 23.70½ |

Le dollar canadien était à 15-32 de un pour cent.

## FERMETE A LA BOURSE DE MONTREAL

Montréal, 25. — Serv. Presse Canadienne. — Le ton de la Bourse était ferme à l'ouverture ce matin. Abitibi et Steele of Canada gagnèrent un point chacun à 53 et 62 respectivement; tandis que les gains fractionnaires étaient enrégistrés par Canada Power and Paper, Brazilian, Canada Cement, International Nickel, Massey Harris, Lyall et Wayagamack.

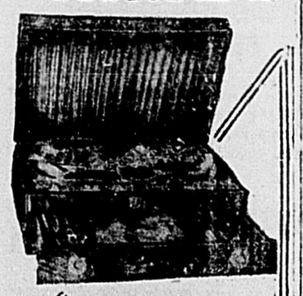
Fraser céda un point à 83, mais remonta à 84 peu après.

## MOUVEMENT VERS LA HAUSSE A NEW-YORK

New-York, 25. — Serv. Presse Canadienne. — Après trois jours de congé, la Bourse a rouvert ses portes ce matin et les prix étaient toujours à la hausse. Radio, anciennes émissions, a gagné 10 points et Bethlehem Steel a dépassé 98, un nouveau record pour 1929. Midland Steel Products, actions privilégiées, a débuté avec une avance de 3 points. National Cash Register a gagné 2½ et Wright Aeronautical, 2.

Des gains initiaux de 1 point et plus furent enrégistrés par General Electric, Westinghouse Electric,Johns Manville, Nevada Copper et St. Joseph Lead.


PRIMES



COUTELLERIE

Avec le

Tabac en Feuilles

FRENETTE & FRERE

Ce tabac est en vente chez tous les bons marchands de la Province de Québec. Dans chaque menotte de ce fameux tabac, il y a un coupon de coutellerie.

*Demandez le tabac*

FRENETTE & FRERE

L'EPIPHANIE, Qué.

Excursion

partant de

Chicoutimi

JEUDI SOIR

Le 28 FEVRIER

à 7.30 heures

pour la joute de Hockey du Championnat, entre Riverbend et Kénogami-Jonquière.

Billets en vente chez

GAUDREAU & TREMBLAY

Tabaconistes, Rue Racine.

## CALENDRIER

**Lundi, 25 février 1929**
**S. TARAISE, Ev. et Conf.**

**Saint Taraise fut consul, secrétaire d'Etat et ensuite archevêque de Constantinople. Il donna, dans cette dernière charge, les plus beaux exemples de charité et d'humilité. Il servait le pauvres de ses propres mains, disant qu'il voulait imiter Jésus-Christ, qui était venu sur la terre pour servir et non pas pour être servi. Il fut l'âme du Concile de Constantinople qui anathématisa les Iconoclastes ou briseurs d'images. Il fit ensuite rétablir les images des saints dans toute l'étendue du diocèse.**

## FEU L'ABBE ARISTIDE MAGNAN

**Vicaire à la Cathédrale de Chicoutimi, en 1888 et 1889.**

### PREDICATEUR ET ECRIVAIN

M.l'abbé Aristide Magnan, curé de Saint-Désiré du Lac-Noir, dont nous annoncions la mort vendredi et qui sera inhumé demain, au Lac-Noir n'est pas un étranger pour nos lecteurs. Connu ici de même qu'ailleurs comme prédicateur, comme écrivain et comme homme d'œuvres, M. le curé Magnan passa ici deux ans, vicaire à la cathédrale de Chicoutimi, en 1888 et en 1889.

Les funérailles de M. l'abbé Magnan auront lieu dans l'église paroissiale de Lac Noir, mardi, le 26 février courant, à 8½ heures A. M.

Le défunt était le frère de la Révérende Soeur Marie-Adéline, du couvent des Soeurs de la Providence, Montréal, de Monsieur Hormidas Magnan, publiciste au Ministère de la colonisation à Québec, de Monsieur le Commandeur C.-J. Magnan, Inspecteur général des Ecoles catholiques de la province de Québec, l'oncle de Monsieur l'abbé Antonio Magnan, vicaire à l'église de Saint-Philippe des Trois-Rivières, du Frère Paul Magnan, de la congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul, Québec, de Monsieur Jean-Charles Magnan, agronome du comté de Portneuf, de Mme Eugène L'Heureux, de Chicoutimi, de Ma-

(Suite à la 7ème page)

## MEMORANDUM

A. C. J. C.

Ce soir, à 8 h. assemblée du cercle Dréan de l'A. C. J. C. et également , à 8 h., assemblée du cercle Labrecque de l'A. C. J. C.

SYNDICATS

Ce soir, à 8 h., à Jonquière, assemblée du syndicat des charpentiers-menuisiers et demain soir, à la même heure et au même endroit, assemblée du syndicat des manoeuvres.

COURS

A 7 h. 30, ce soir, à l'Hôtel-de-ville cours de dessin.

A 7 h., ce soir, à l'Ecole St-Joseph, cours du soir.

**CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE**

**RENTIERS : — On peut le devenir maintenant avant 10 ans. Renseignements gratuits.**

**Edouard Lavoie**
**Jonquière, P. Q.**

## AVIS

### A propos de décès

Afin de ne pas encombrer ses colonnes, le "Progrès" avait décidé de ne plus publierles offrandes de messes et les tributs floraux dans les cas de décès. Comme plusieurs familles insistent pour obtenir la publication de ces listes, il a été décidé que désormais cette publication se fera, conformément au tarif local de publicité. C'est d'ailleurs ce que font plusieurs journaux et le public en est satisfait.

## POUR 15 SOUS

Il ne reste plus à la librairie du "Progrès" un seul almanach du Pèlerin. Nous avons encore cependant un certain nombre d'almanachs de la *Langue-Française* que nous ne vendrons que quinze sous l'unité à partir d'aujourd'hui. Ne retardez pas à envoyer votre commande.

J. N. O.

**FAUSSE ECONOMIE !**

Cesser d'annoncer pour économiser, c'est comme si on arrêtait sa montre pour sauver du temps.

# L'OUVERTURE DES COURS D'AGRICULTURE A EU LIEU CE MATIN

## ASSEMBLEE DU SYNDICAT DE LA PULPE

**M. l'abbé Tremblay dit quelques mots sur l'industrie personnelle.**

### HOMMES DEMANDES

Hier après-midi, à 77 rue Bossé, avait lieu une assemblée du Syndicat No 2 de la Pulpe. M. Arthur Tremblay présidait et M. l'abbé J.-Bte Tremblay, ainsi que M. le Secrétaire général et M. l'Agent d'Affaires étaient présents.

Le procès-verbal de la dernière séance fut adopté par M. Joseph Bilodeau secondé par M. P. Foster.

Une affaire importante fut référée, après discussion, au Conseil Central.

Les rapports du Secrétaire-financier et du Trésorier furent adoptés sur proposition de M. Ernest Tremblay, secondé par M. Edmond Langlois.

M. A. Imbeau, agent d'affaires donna le rapport de ses activités et annonça qu'il avait besoin de trente-cinq hommes comme bûcherons.

A la fin, M. l'aumônier s'adressa à l'assemblée à peu près en ces termes:

"Le Conseil Central de vos syndicats s'occupe grandement de la tâche qui lui est confiée et la confiance que vous mettez en lui et en ses officiers ne sera pas trompée... Nos caisses ne sont pas florissantes, il est vrai. Cependant la situation s'améliore de jour en jour sous ce rapport et dans un avenir rapproché elle sera régularisée et nous pourrons marcher sans crainte.

"On s'aperçoit aujourd'hui, dit-il, que l'opinion du public relativement au syndicalisme est complètement changée. C'est grâce à la propagande que fait chacun des syndiqués, grâce aux rapports de nos assemblées que publie le "Progrès du Saguenay", grâce surtout à Mgr l'Evêque de Chicoutimi qui, par ses secours et ses encouragements, montre qu'il a à coeur l'oeuvre du Syndicalisme dans son diocèse.

"Ce qui est nécessaire dans l'oeuvre du Syndicalisme, dit M. l'aumônier, c'est d'avoir des hommes syndiqués de coeur.. peu importe le nombre et la richesse, ce n'est pas notre force."

"Les quelques difficultés que nous ayons dans le recrutement, continua-t-il, ne viennent pas de la mentalité que le syndicalisme dépose en chacun de ses membres mais du manque de compréhension et, passez-moi le mot, trop souvent, du manque d'intelligence de ceux qui refusent l'admission des principes énoncés clairement devant eux à l'appui du syndicalisme."

M. l'abbé Tremblay insita particulièrement sur l'importance aujourd'hui plus que jamais, pour l'ouvrier, de développer chez lui l'industrie personnelle. Que d'ouvriers une fois de retour à la maison, leur travail fini, pourraient occuper leurs moments de loisir en confectionnant de leurs mains quelques meubles, quelques objets utiles qu'ils revendraient ensuite avec quelque profit. Les mille et une bagatelles qui nous arrivent des pays étrangers ont toutes été pour la plupart fabriquées de cette manière.

Il y a un ouvrier dans la ville voisine qu n'a pas travaillé de la rude saison et pourtant il a réussi tout en donnant à sa famille le pain quotidien, à mettre de côté une somme assez rondelette. M. l'abbé Tremblay rappela aussi à ce propos la parabole des talents. Il ne faut pas enfouir le talent que Dieu a bien voulu dans sa bonté, nous donner et dont nous aurons un compte à lui rendre un jour. Il ne faut pas le mettre en terre et le laisser dormir là, mais le faire profiter. Il donna encore comme exemple le petit jardin. Quelle somme ne peut-il pas rapporter, à son propriétaire, au bout de l'année!... "On ne comprend plus la vie de famille, on ne comprend plus l'économie, c'est pourquoi le relèvement de la mentalité de la classe ouvrière, de la classe professionnelle est si difficile. N'ayez donc pas peur de faire partie de nos syndicats et si vous ne récoltez pas aujourd'hui ce que vous désirez, vous aurez cela de consolant que vous aurez fait votre devoir."

## AVANTAGES DE L'AEROPLANE

M. Amédé Gagnon, commerçant de fourrure de St-Félicien, a l'habitude d'employer, chaque printemps, pour aller chercher des pelleteries qui lui appartiennent cinq hommes et quarante chiens pendant neuf semaines consécutives.

Cette année il a essayé un autre moyen qui lui a réussi à merveille et qui lui a coûté beaucoup moins d'argent. Il a loué deux aéroplanes et il a accompli en cinq jours tout son travail.

## Plus de cent jeunes gens, fils de cultivateurs de la région suivent ces cours. Une messe et un sermon d'ouverture. Son honneur le maire J.-Augustin Tremblay parle aux jeunes cultivateurs.

### "LA PLUS NOBLE DES PROFESSIONS"

La première séance de la Semaine d'Enseignement Agricole dont sont gratifiés les jeunes agriculteurs des comtés de Chicoutimi et du Lac St-Jean eut, ce matin, un caractère tel qu'il permettait d'augurer des journées très fécondes pour l'avancement, chez nous, de la science de l'agriculture, la mise en oeuvre de ses procédés les plus modernes.

Plus de 100 jeunes agriculteurs, une véritable élite de nos belles localités rurales, était réunie, pour cette première séance, à la salle publique de l'avenue Bégin, cet avant-midi. Et l'on attendait encore d'autres élèves que devait nous amener le train du Lac St-Jean. Nous publierons demain, la liste des inscrits aux cours de cette Semaine d'Enseignement Agricole.

LA MESSE

Cette première journée a commencé aux pieds des autels, par une messe à la cathédrale. Elle fut célébrée par M. l'abbé André Laliberté. L'aumônier général des cercles catholiques de cultivateurs de notre diocèse, Mgr Larouche, V.G., curé de la cathédrale, prononça à l'Evangile , une allocution dans laquelle il fit voir éloquemment a iaison existant entre la religion et l'agriculture. Nous publierons demain un résumé substantiel de cet important sermon de l'aumônier général.

SEANCE INAUGURALE

Le premier magistrat de la ville de Chicoutimi, Son Honneur M. le maire Augustin Tremblay avait tenu à être présent et dès le début de cette première séance, à souhaiter la bienvenue à l'assistance si représentative qui se pressait dans la salle publique de l'avenue Bégin, cet avant-midi.

"Vous appartenez", dit-il tout d'abord à son auditoire de jeunes agriculteurs, "à la plus noble des professions, à la première que Dieu a fondée, puisqu'il a dit au premier homme: "Tu cultiveras, tu gagneras ton pain à la sueur de ton front".

"Vous entendrez, pendant cette importante semaine, les leçons de vaillants agronomes qui vous aident à continuer dans notre région l'évolution des meilleures méthodes de culture. Je me glorifie de descendre moi-même de ces colons vaillants qui ont défriché notre région et si la Providence a permis que j'oriente mes activités vers la carrière industrielle, je n'en ai pas moins toujours porté le plus vif intérêt à notre agriculture. La région du Saguenay, je puis vous en donner le témoignage, puisque j'ai visité toute ma province, est telle, au point de vue agricole, que l'on ne trouve nulle part ailleurs un sol plus fertile, des méthodes agricoles aussi belles et des granges aussi grandes.

M. le maire donne alors des conseils, fruit de ses constatations fréquentes, d'une expérience dont il tenait, en la circonstance, à faire bénéficier son auditoire de jeunes agriculteurs.

"COMMERCIALISEZ"

"Commercialisez vos produits", leur dit-il, en premier lieu. Il leur déclara qu'à ce point de vue, ils sont en arrière. Ils ne font pas les bénéfices qu'ils pourraient réaliser. Il leur suggéra de s'organiser, de se grouper et de placer en tête de cette organisation quelqu'un possédant les habitudes du commerce. La région du Saguenay notamment est la plus grande productrice de fromage de la province de Québec. Nos agriculteurs vendent ce fromage quinze et dix-sept centins, la livre, et ce fromage nous revient des autres parties de la province ou d'Ontario mieux empaqueté portant de nouvelles étiquettes et les gens du Saguenay le payent alors jusqu'à trente centins la livre.

"Au lieu de l'empaqueter sous forme d'aussi grosses meules, empa-

(Suite à la 7ème page)

## LES DERNIERS SERMONS DE LA NEUVAINE

**Le blasphème, l'injustice et les moyens de persévérance en sont l'objet.**

### LA COMMUNION

Samedi soir, avant l'instruction proprement dite le R. Père prédicateur de la neuvaine parla de la vertu de justice si nécessaire à la paix des peuples mais combien aussi à la paix des individus entre eux. L'injustice se remarque surtout dans les rapports financiers industriels et commerciaux de l'homme avec ses semblables. Il fit voir particulièrement l'obligation dans laquelle nous étions de payer nos dettes. Il attira l'attention sur celles que nous avons envers les avocats, les notaires et les médecins. Il termina en parlant de l'obligation de la restitution.

Le R. Père avait pris pour texte de l'instruction de samedi soir ces paroles de nos saints Livres: *Ce n'est pas moi, ce sont tes lèvres qui t'ont condamné.*

"Quand au début d'une retraite le prédicateur choisit parmi les nombreux sujets qui se présentent à son esprit ceux dont il devra entretenir ses auditeurs, dit-il, à peu près en ces termes, il en est un qui revient naturellement à son esprit, c'est le blasphème; sujet certes depuis longtemps dénoncé du haut des chaires chrétiennes mais dont on ne veut pas se corriger.

"Le blasphème, c'est le plus grand de tous les péchés" et le prédicateur nous fit voir comment les autres péchés produisaient leurs effets désastreux sur les individus et les sociétés tandis que le blasphème s'attaquait à Dieu lui-même pour l'insulter.

"Autour du moinde accident, dit le prédicateur, on n'entend qu'imprécations et blasphèmes, in dirait que tout va pour le mieux quand on a exhalé sa colère et sa bile en imprécations et blasphèmes".

La Sainte Eglise appelle les pécheurs des insensés et des fous il est à se demander si ce n'est pas surtout pour les blasphémateurs qu'elle emploie ces mot: le voleur a des profits dans ses larcins, l'impudique trouve des plaisirs dans les satisfactions accordées à ses sens; mais le malheureux blasphémateur quel profit retire-t-il de son péché? C'est un insensé et un fou et de plus un ingrat au plus haut point. "Ils s'adressent, ces blasphèmes, au Dieu qui l'a créé; qui lui a donné Notre-Seineur, au Christ qui l'a racheté, à ce Calvaire où il est monté , à cette croix sur laquelle il s'est étendu et plus haineux que les juifs qui ne comprenaient rien à la Rédemption, il le maudit Lui, son Calvaire et sa croix. Le blasphémateur s'adresse encore à ces choses saintes que le prêtre ne touche qu'avec des mains consacrées, au tabernacle, au calice, à l'hostie à toutes ces choses, symbole d'une vie dont le premier mot fut amour.

Ils s'adressent enfin , ces blasphèmes, à ce baptême cause de délivrance, à cet être béni que Dieu appelle sa Mère, que les anges appellent leur Reine et dont l'intercession lui serait d'un si grand secours. Si un infidèle, venant des extrémités de la terre, venait parmi nous et s'il entendait le langage d'un très grand nombre de nos catholiques, ne serait-il pas en droit de croire que nos catholiques sont en train de renier leur Dieu!"

Parlant des excuses que les blasphémateurs allèguent, le R. Père s'exprima à peu près en ces termes: "Le blasphémateur dit: Je blasphème, mais je ne veux pas outrager mon Dieu. Je lui réponds: il suffit que les paroles que l'on prononce soient des insultes à Dieu, dans leur sens naturel. Un autre dira: je blasphème par habitude. Je lui réponds: c'est ce qui met le comble à votre faute, en prouvant que vous avez fait de votre péché une habitude; nos prisons regorgent d'habitudinaires. Enfin, un troisième me savait pas ce qu'il faisait, il était en colère, eh bien! nous sommes responsables de tout ce que nous faisons dans l'état de notre colère".

Pour terminer, le Prédicateur fit voir que le bon Dieu poursuivait même sur terre par des châtiments effroyables, les malheureux blasphémateurs: il raconta les désastres de Messine, de St-Pierre de la Martinique, du Titanic, etc... Mais c'est surtout à la mort que le souverain Juge attend le blasphémateur pour lui dire: *Ce n'est pas moi, ce sont tes lèvres qui t'ont condamné.*

Le dernier sermon de la neuvaine eut lieu hier après-midi pour les dames et les demoiselles et hier soir, pour les hommes et les jeunes gens. Tous écoutèrent religieusement le R. Père prédicateur et durent faire leur profit des dernières instructions. Le R. Père entretint ses auditeurs de la persévérance et des grands moyens de persévérer . Il commenta ces paroles: *Celui-là sera sauvé qui aura persévéré jusqu'à la fin.* "Nous voilà rendu au dernier jour de la neuvaine, dit le R. Père, neuvaine que vous avez suivie avec assiduité et piété; je garderai des hommes et des jeunes gens de la paroisse de la Cathédrale de Chicoutimi le meilleur des souvenirs. Vos âmes ont été touchées, vos coeurs ont battu pour Dieu, rien de mieux.

"Il ne suffit pas , dit-il, d'avoir pratiqué des actes de vertu, il faut désormais conformer votre vie aux vérités que vous avez entendues et que vous avez vous-mêmes pendant ces jours, pratiquées".

"Il ne faut pas oublier qu'une âme qui revient à son Dieu après les égarements du monde et de ses passions est un malade, et que la grâce quia guéri ces plaies a laissé des cicatrices prêtes à se rouvrir à la

(Suite à la 7ème page)

## LES EXERCICES A LA CATHEDRALE ET AU BASSIN

**Vendredi soir aura lieu l'ouverture du mois de St-Joseph.**

### PREMIER VENDREDI

AU BASSIN

Ce soir, assemblée du cercle Dréan de l'A. C. J. C. à 8 h. au lieu ordinaire.

Mercredi, vendredi et samedi soirs à 7 h. 15, exercices du carême dans la salle de l'Ecole du Sacré-Coeur.

Mercredi soir et vendredi soir après la prière, exercice de chant.

Jeudi après-midi, à 3 h. 30, et jeudi soir après le salut, audition des confessions préparatoires au premier vendredi du mois de mars.

Vendredi matin, à 6 h. et 7 h. à la sacristie et aux mêmes heures dans la grande salle de l'Ecole du Sacré-Coeur, messes du premier vendredi du mois de mars.

Vendredi soir, ouverture du mois de St-Joseph.

Dimanche prochain, assemblée des Enfants de Marie.

A LA CATHEDRALE

Ce soir, assemblée du cercle Labrecque de l'A. C. J. C.

Mercredi soir, à 8 heures exercices du choeur de chant à la sacristie.

Jeudi après-midi et jeudi soir, audition des confessions préparatoires au premier vendredi du mois de mars.

Vendredi à 7 heures, grand'messe pour les membres de la société de tmpérance devant le S. Sacrement exposé.

Vendredi après-midi, à 3 h. heure d'adoration pour les dames et les demoiselles et à 7 h. 15, pour les hommes et les jeunes gens. Vendredi soir, ouverture du mois de Saint Joseph.

Monseigneur Larouche, P.D., V.G., a insisté hier au prône, sur l'importance qu'il y avait pour les fidèles à invoquer saint Joseph que l'Eglise Universelle intercède comme son patron et qui fut le père nourricier de l'Enfant-Jésus. Nous devons aller à lui avec confiance, il connait nos besoins et saura intercéder en notre faveur auprès de son divin Fils.

## RETRAITE POUR ST-JEROME ET STE-CROIX

La prochaine retraite à la villa saint-Ignace est réservée aux paroissiens de Saint-Jérôme et de Sainte-Croix. Elle commencera le jeudi soir, 28 fév. vers 8 h. Organisateurs, M. Chs. Hudon, St-Jérôme, M. William Croft, Sainte-Croix.

La retraite pour les paroissiens de Kénogami commencera le 7 mars, jeudi soir. Organisateurs, Jos. Olivier Lacroix, marchand, Kénogami. Maison du Val Racine, tél., 847.

Quarante retraitants de Chicoutimi et de Jonquière ont suivi les exercices de la dernière retraite:

Didier Belley, Joseph Belley, Edouard Bergeron, Ludger Bergeron, David Blackburn, Edmond Boily, J. Armand Bolduc, Emile Brassard, Joseph Chayer, Louis-Ph. Chayer, Edgar Claveau, William Dallaire, René Delisle, Oscar Desjardins, David Duchesne, Henri Duchesne, Frs. Fortin, Alexis Gagnon, Jean Gagnon, Thomas Gobeil, Thomas-Louis Jean Ernest Jobin, Théodule Lachapelle, Joseph Larouche, Adolphe Leclerc, Edmour Lespérance, Méridé Lespérance, Edmond Maltais, J. A. Marquis, A. D. Michaud, Patrick Munger, Ephrem Pedneault, Georges Simard, Théodore Simard, Hermel Tremblay, Jacques Tremblay, etc.

## UNE ROUTE

Nous apprenons que le Gouvernement vient de décider la construction d'une route qui réunirait le village de St-Félicien au district minier de Chibougamau.

## LE "PROGRES" S'ORGANISE A JONQUIERE

**Un local plus grand avec bureau — Avis à nos clients.**

### LES COMPTES

Nous nous empressons de communiquer à nos lecteurs l'importante nouvelle suivante. Le "Progrès du Saguenay" et L'Imprimerie de Jonquière Enrg. s'unissent à Jonquière.

L'Imprimerie de Jonquière a loué le local de M. David Girard, restaurateur , rue St-Dominique et s'y établirale ou vers le premier du prochain mois.

L'Imprimerie occupera l'arrière du local tandis que l'avant sera réservée aux bureaux de l'Imprimerie de Jonquière et du "Progrès du Saguenay". On a décidé de centraliser à Jonquière même toutes les affaires relatives et à l'Imprimerie de Jonquière et au "Progrès du Saguenay" Avis donc à tous nos abonnés et au public des villes de Jonquière et de Kénogami.

Tous les comptes d'imprimerie, d'annonce, de librairie, d'abonnement des citoyens de Jonquière et Kénogami seront payables à ce nouveau bureau de la rue St-Dominique.

Il y aura également à notre nouveau local un choix assez considérable d'articles de librairie pour remplir les commandes qui seront données soit par nos voyageurs soit par le public acheteur.

Notre correspondant des villes de Jonquière et Kénogami, M. E.-A. Dégagné, aura également en cet endroit un bureau où il recevra toutes les informations qu'on voudra bien lui communiquer, Quelqu'un sera toujours au bureau pour répondre à toute demande d'information.

Cette organisation comme on le voit est considérable et elle ne sera pas complétée avant les premiers jours d'avril.

Nous espérons que les citoyens des villes intéressées nous sauront gré de cet effort fait uniquement dans le but d'assurer un meilleur service à notre clientèle.

Par suite de ces changements, l'administration requiert les services d'un homme d'expérience et d'un jeune homme pour prendre charge du bureau et faire de la sollicitation.

## FUNERAILLES DE Mme CLAVEAU A LA CATHEDRALE

Ce matin, avaient lieu à la cathédrale les funérailles de Mme Onésime Claveau, née Marie-Hélène Brassard, décédée samedi dernier à l'âge de 50 ans.

Elle était de la congrégation des Dames de Sainte-Anne.

La levée du corps fut faite par Monseigneur J.-A. Larouche et le service fut chanté par M. l'abbé A. Desgagné, assisté de MM. les abbés Jos. Bergeron et A. Mathieu.

On remarquait au choeur, Mgr Larouche et M. l'abbé Chs-Eug. Girard, aumônier de l'hôtel-Dieu St-Valier.

La dépouille mortelle était portée par MM. Joseph Claveau, Eddy Claveau, Welly Claveau et Benjamin Brassard.

Les rubans étaient portés par Mmes H. Girard, Adj. Pedneault, Welly Lévesque et Pat. Ouellet.

M. Onésime Claveau conduisait le deuil de son épouse accompagné par ses fils: MM. Arthur, Joseph, Albert et Raymond.

On remarquait parmi l'assistance une classe de l'Ecole du Centre et les 2e et 3e A de l'Académie Commerciale.

## CONDAMNE

Ce matin avait lieu en cour du recorder, le procès d'un nommé Gaston Boulianne de cette ville, accusé d'avoir pénétré chez M. Maurice White samedi dernier alors qu'il était en état d'ivresse et d'avoir refusé de quitter ces lieux, malgré les injonctions de trois personnes.

Le demandeur était défendu par Me Talbot et le défendeur par Me Laforest.

La plainte fut entièrement prouvée et l'accusé condamné à $10. d'amende et aux frais ou à défaut de paiement, à 10 jours de prison.

## NE PAS CONFONDRE

M. Georges Blackburn, fils de Johnny et époux de Léda Barrette, de Kénogami, n'est pas Georges Blackburn qui a été condamné avec son épouse, l'été dernier pour vente illégale de liqueurs alcooliques dans la ville de Kénogami.

## M. J.-E.-A. DUBUC

M. J.-E.-A. Dubuc, député de Chicoutimi aux Commmunes, est arrivé en notre ville hier matin, venant d'Ottawa. M. Dubuc nous a dit qu'il passerait une couple de jours à Chicoutimi avant de retourner à Ottawa.

Au service de la Région

## Pour supprimer un travail inutile

**Il vaut mieux faire un règlement parfait du premier coup**

Plusieurs personnes, en payant les débentures du "Progrès" qu'elles achètent, oublient d'ajouter les "intérêts courus" et nous obligent ainsi à prolonger la correspondance avec elles, ce qui fait perdre du temps à tous les intéressés.

Le "Progrès" ne peut pas laisser perdre ces intérêts (dont le total représente la belle somme de $500 par mois). Notre administration ne mériterait pas la confiance du public, si elle n'attachait pas d'importance à de telles sommes.

On est prié de bien se rappeler que le 1er mai prochain, le "Progrès" paiera le premier semestre d'intérêt sur chaque débenture, c'est-à-dire, $3.00 sur une débenture de $100., $15.00 sur $500 et 30.00 sur $1000. C'est là la beauté du régime des débentures; chaque porteur reçoit ses intérêts sûrement et facilement à dates fixes.

On comprend facilement qu'il n'est pas juste de faire payer par le "Progrès" les intérêts de six mois sur une somme dont il n'a joui que deux mois. C'est pourquoi dans le cas du "Progrès" comme en tout autre cas, ceux qui achètent des débentures quelques mois seulement avant l'échéance doivent payer l'intérêt couru, intérêt qui leur sera payé à l'échéance du prochain coupon — le 1er mai 1929.

Les personnes qui payent leurs débentures ces semaines-ci doivent ajouter au prix des débentures les petites sommes suivantes qui représentent l'intérêt couru durant les quatre derniers mois; $2.00 pour une débenture de $100, $10.00 pour une débenture de $500 et $20.00 pour une débenture de $1000.

C'est là le seul moyen d'être juste envers tout le monde, particulièrement envers ceux qui ont été les premiers à payer leurs débentures.

**Les personnes désireuses d'acheter ce qu'il reste des débentures 6% première hypothèque du "Progrès" peuvent obtenir immédiatement toutes les informations nécessaires en s'adressant au "Progrès" par lettre, téléphone ou visite.**

## CORRESPONDANCE AUTOUR D'UN INCIDENT

**Lettre de M. le maire Tremblay à M. A.-F. Mercier et réponse de M. Mercier.**

### QUESTIONS D'INTERET LOCAL

Nous publions ci-dessous une lettre que M. le maire Tremblay adressait vendredi soir à M. A.-F. Mercier au sujet d'une lettre que ce dernier avait adressée au bureau de direction de la Chambre de Commerce de Chicoutimi. Cette lettre de M. le maire est suivie de la réponse de M. Mercier. On peut voir que les vues de M. Tremblay et de M. Mercier sont loin d'être aussi opposées que quelqu uns l'ont cru. Sans doute, elles ne coincident pas en tout point, mais cela est la chose la plus ordinaire du monde, puisqu'il en est ainsi partout où les gens se donneront la peine de penser par eux-mêmes.

Voici la lettre de M. le Maire:

Chicoutimi, Qué., 22 février 1929

M. A.-F. Mercier, administrateur
Le "Progrès du Saguenay"
Chicoutimi, Qué.

Cher Monsieur,

J'ai lu avec intérêt votre lettre à la Chambre de Commerce, publiée dans votre journal, édition de ce jour.

Je suis surpris de son ton pessimiste, car l'avenir ne parait pas aussi mauvais que vous voulez bien le dire, mais il y a un point sur lequel je désire attirer votre attention: c'est le paragraphe se rapportant à l'étude que ceux qui ont charge des intérêts de tous les citoyens de Chicoutimi, sont à faire en ce moment de la question de l'électricité.

Il est absolument faux que les autorités municipales soient à faire la lutte à la Cie Electrique du Saguenay et en cela elles ne suivent pas votre exemple de jadis.

La question est toute simple: "Le système de vendre l'électricité tel qu'il existe actuellement a été fixé par la Commission des Services Publics en 1927 avec des taux d'essai pour un an", l'année est expirée et il s'agit de savoir quels seront les taux qui devront être fixés pour l'avenir". Nous sommes d'accord avec la compagnie sur les principes, il ne s'agit que de s'entendre sur la manière de les appliquer et je crois que nous devrons nous entendre; mais vous ne pouvez et ne devez pas nous faire de reproches parce que nous prenons les précautions élémentaires pour protéger tout le monde.

Je connais assez les officiers dirigeant La Cie Electrique du Saguenay, pour être certain qu'il apprécieront à leur juste valeur ce que nous aurons à leur montrer et je sais aussi que ces mêmes officiers sont trop loyaux pour même penser à faire les menaces que vous déclarez dans votre lettre.

Sincèrement à vous,
J.-Aug. Tremblay,
Maire.

Voici maintenant la réponse de M. Mercier à M. Tremblay:

Chicoutimi, 23 février 1929

M. J.-Augustin Tremblay, maire,
La Ville de Chicoutimi.
Chicoutimi, P. Q.

Cher Monsieur Tremblay,

J'accuse réception de votre lettre du 22 courant.

Je vous assure que l'ai été le premier à regretter la publication de ma lettre qui, dans mon intention, était destinée tout simplement aux directeurs de la Chambre de Commerce et non pas à une réunion générale des membres de cette Chambre, encore moins à la publication dans ce journal.

Entre parenthèse, je crois pouvoir dire ici que, si M. L'Heureux, responsable de la direction et de la rédaction du journal, n'avait pas été forcé de s'absenter en ces derniers jours, cette publication eût été mieux contrôlée; car, vous le supposez sans doute, mon travail ne me permet pas de contrôler la rédaction; et, d'ailleurs, je ne m'en sens pas la compétence.

Quant à la question de l'électricité, permettez-moi de vous donner quelques explications, vu que j'ai cru constater que ce passage de ma lettre avait été mal interprété par quelques personnes.

Si je n'endossais pas la décision du Conseil de Ville en rapport avec cette question de l'électricité, je ne serais pas conséquent avec moi-même, car je fus l'un de ceux qui, aux réunions des directeurs de la Chambre de Commerce, ont soutenu que selon toute apparence les taux d'électricité étaient trop élevés à Chicoutimi sur certains points.

J'ai surtout soutenu, vous vous en souvenez sans doute, et maintiens encore qu'on se trouve en présence d'une anomalie quand on fait la comparaison de certains de ces taux.

Mais ce que je voulais surtout, en effleurant la question de l'électricité, c'était d'intéresser les citoyens les plus actifs à cette question si importante de l'établissement, à Chicoutimi, d'industries capables d'assurer le gagne-pain à quelques centaines de personnes. Et s'il y avait quelque chose de vrai dans la rumeur que le débat des taux a quelque rapport avec le projet d'industries nouvelles, il serait bon que nos hommes d'affaires s'en occupent. Je suis un partisan moi-même de l'optimisme et de la confiance, mais en cela comme en toute chose, je ne voudrais pas dépasser la mesure.

Agréez l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A.-F. Mercier,
Directeur de la Chambre de Commerce de Chicoutimi

## FEU DE CHEMINEE

A 9 heures hier soir, les pompiers ont été appelés chez M. Ulysse Bois 5 rue Bossé, pour un feu de cheminée.

## QUELQUES FACTURES D'ABONNEMENTS

### A MODIFIER

Dans certaines factures que nous avons adressées dernièrement en rapport avec l'abonnement au "Progrès" il s'est glissé une erreur due au surcroit de corrections que nous a imposées le concours de l'automne dernier, alors que les changements de dates s'exécutaient par centaines chaque jour. Les quelques abonnés victimes de cette erreur sont priés de nous le faire remarquer, en nous disant qui ils ont payé leur abonnement, à quelle date et pour combien de temps. Nous nous empressons de régulariser leur cas.

J.N.O.